



---

SECRETARIAT EXECUTIF

---

## Mise en œuvre du Cadre strategique de securite alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté au Sahel

Contribution du CILSS au Programme Quinquennal 2003- 2007

### Programmation 2004-2007

Novembre 2003

SECRETARIAT EXECUTIF : 03 BP. 7049 Ouagadougou 03 BURKINA FASO - tel. (226) 37 41 25/26 – Fax (226) 37 41 32  
– E-mail : [cilss@cilss.bf](mailto:cilss@cilss.bf) ; web : [www.cilssnet.org](http://www.cilssnet.org)  
CENTRE REGIONAL AGRHYMET : BP. 11011 Niamey, NIGER – tel. (227) 73 31 16/73 24 36 – Fax (227) 73 24 35 – E-  
mail : [admin@sahel.agrhymet.ne](mailto:admin@sahel.agrhymet.ne) – Web : [www.agrhymet.ne](http://www.agrhymet.ne)  
INSTITUT DU SAHEL : BP. 1530 Bamako MALI – tel. (223) 222 21 48/223 02 37 – Fax (223) 222 23 37/222 59 80 – E-  
mail : [dginsah@agrosoc.insah.ml](mailto:dginsah@agrosoc.insah.ml) ; web : [www.insah.org](http://www.insah.org)

|  |    |
|--|----|
| 1. Introduction .....  | 3  |
| 2. Contexte et justifications.....   | 4  |
| 2.1. Les mutations du Sahel.....   | 4  |
| 2.2. Insecurite alimentaire et pauvrete : les deux faces d'une meme medaille .....   | 4  |
| 3. Les enjeux et defis.....  | 5  |
| 4. Le Cadre strategique de securite alimentaire.....   | 6  |
| 4.1. Rappel de la finalite et de l'objetcif general .....  | 6  |
| 4.2. Rappel des princips generaux d'action .....   | 7  |
| 4.3. Les domaines d'action prioritaires pour une securite alimentaire durable.....   | 7  |
| 4.4. Plan de mise en œuvre du Cadre strategique .....  | 8  |
| 4.5. Impacts attendus de la strategieset du programme .....  | 9  |
| 4.6. Les priorites du premier programme quinquennal 2003-2007 .....  | 9  |
| 5. Implication du CILSS dans la mise en œuvre des actions relatives aux cinq objectifs specifiques ...   | 9  |
| 5.1. Objectif specifique n°1 : « la promotion d'une agriculture productive, diversifiee, durable et regionalement integree » .....   | 9  |
| 5.2. Objectif specifique n°2 « les marches nationaux sont plus developpes, plus fluides et mieux integres au niveau de la sous-region » .....  | 15 |
| 5.3. Objectif specifique n° 3 : « amelioration durable des conditions d'accès des groupes et zones vulnérables a l'alimentation et aux services sociaux de base » .....                    | 19 |
| 5.4. Objectif specifique n°4 : « amelioration des dispositifs de prevention et de gestion des crises conjoncturelles, en coherence avec la construction de la securite alimentaire » ..... | 22 |
| 5.5. Objectif strategique specifique n°5 « les capacites des acteurs sont renforcees et la promotion d'une bonne gouvernance de la securite alimentaire assuree » .....                    | 26 |
| 6. Strategie de partenariat, coordination, pilotage et suivi-evaluation .....  | 29 |
| 6.1. Principaux acteurs concernes .....  | 29 |
| 6.2. Coordination.....   | 29 |
| 6.3. Pilotage .....  | 30 |
| 6.3.1. au plan politique.....  | 30 |
| 6.3.2. au plan technique et operationnel.....  | 30 |
| 6.3.2.1. le conseil regional de securite alimentaire .....   | 31 |
| 6.3.2.2. Le secretariat technique .....  | 32 |
| 6.4. Suivi-evaluation.....   | 34 |
| 6.4.1. Principes generaux.....   | 34 |
| 6.4.2. Indicateurs, risques identifies et dispositions envisagees pour les limiter.....  | 34 |
| 7. Un cadre integre de financement au travers de l'approche programme. ....  | 34 |
| 8. Veille strategique .....  | 35 |
| 8.1.1. Sahel 21 et le Cadre strategique de securite alimentaire .....  | 35 |
| 8.1.2. L'evolution du positionnement au sein des OIG.....  | 36 |
| 8.1.3. Le Partenariat autour du reseau de prevention et gestion des crises alimentaires.....   | 37 |
| 8.3. Cadre logique du programme.....   | 37 |

## 1. Introduction

L'insécurité alimentaire a connu son apogée au Sahel lors des grandes sécheresses des années 70 puis 80, qui ont provoqué la mort de plusieurs dizaines de milliers de personnes, ont conduit une proportion très importante de ménages à décapitaliser et à consommer leurs moyens de production pour assurer leur survie, et décimer les cheptels. Au-delà de la crise conjoncturelle, qui a pu être maîtrisée grâce à une formidable mobilisation de la communauté régionale et internationale, ces sécheresses ont mis en évidence deux phénomènes essentiels : la crise écologique d'une part, l'inadaptation des politiques publiques, d'autre part. La crise écologique correspond à une rupture de l'équilibre entre les disponibilités en ressources naturelles et l'intensité de l'exploitation dont elles font l'objet. Cette rupture, variable selon les zones agro-écologiques et la pression humaine, est le fruit d'un mode d'exploitation agricole qui reste fondé sur une valorisation minière des ressources, en l'absence d'intensification des systèmes de production, dans un contexte de croissance démographique soutenue. La pauvreté et le faible niveau d'éducation qui caractérisent le milieu rural constituent ainsi des obstacles majeurs à une transformation durable de l'offre agricole. L'inefficacité des politiques alimentaires fortement interventionnistes a alimenté la crise du secteur public qui a ouvert la voie à une réforme en profondeur des politiques publiques. Ces réformes, engagées dans le cadre de l'ajustement économique et financier dans la plupart des pays sahéliens pour répondre à la crise du surendettement, se sont traduites par une libéralisation interne et externe des économies agricoles et alimentaires. L'État a vu son rôle se transformer sensiblement au profit d'une fonction plus stratégique : amélioration du fonctionnement des marchés, développement des systèmes d'information, veille et prévention des crises alimentaires, etc.

À la faveur d'une amélioration substantielle du régime des pluies, la région sahélienne a sensiblement accru sa production céréalière depuis plus de 15 ans. Cette progression a accompagné la croissance démographique et permis au Sahel de limiter ses importations de produits alimentaires en provenance du marché mondial. En moyenne ces dernières années, le Sahel produit près de 80% des céréales qu'il consomme. En revanche sa dépendance reste forte pour le riz et a fortiori le blé, mais aussi pour le lait et d'autres produits agro-alimentaires transformés qui pèsent lourdement dans le déficit de la balance commerciale.

Dans le cadre du processus « *Sahel 21* », exercice inédit en Afrique de réflexion participative impliquant les États, les acteurs des sociétés sahéliennes, les acteurs de la communauté internationale, le Sahel a défini sa vision, ses ambitions et ses priorités de développement pour le 21<sup>ème</sup> siècle. Cette vision se décline selon cinq priorités stratégiques<sup>1</sup> : i) asseoir le développement du Sahel sur une politique volontariste de promotion des ressources humaines ; ii) renforcer les capacités des institutions à tous les niveaux ; iii) assurer le développement rapide et durable des productions agricoles, animales, forestières et halieutiques ; iv) assurer la croissance et la diversification économique pour profiter des marchés régionaux et occuper une place dans la mondialisation des échanges ; v) insérer l'économie sahélienne dans une perspective d'intégration régionale et d'insertion croissante dans l'économie mondiale.

Les Chefs d'État et de Gouvernement ont demandé au CILSS de traduire ces priorités dans les deux domaines qui relèvent directement du mandat de l'institution : la sécurité alimentaire et la gestion durable des ressources naturelles. Cette exigence s'est traduite par l'élaboration du « *Cadre stratégique de sécurité alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté au Sahel* » adopté par le deuxième Forum des Sociétés Sahéliennes et la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement, en novembre 2000. Ce cadre, longuement discuté et négocié en associant patiemment l'ensemble des acteurs sahéliens (États, OIG, réseaux d'acteurs économiques et d'organisations de la société civile, etc.) fait désormais l'objet d'un consensus très large. Il permet de redonner une forte cohérence à plusieurs niveaux :

- d'une part, en intégrant mieux les problématiques liées aux enjeux de sécurité alimentaire et les problématiques liées à la gestion durable des ressources naturelles, à la démographie et au développement durable, qui constituent les domaines thématiques de compétence du CILSS ;
- d'autre part, en intégrant les multiples dimensions de la sécurité alimentaire, en particulier ses interactions avec les enjeux de lutte contre la pauvreté, les enjeux d'intégration économique et commerciale au sein de l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest, les enjeux politiques (prévention des conflits, bonne gestion des affaires publiques, etc.) ;
- enfin, en concrétisant de nouvelles formes d'action fondées sur la co-responsabilité et le partenariat entre secteur public, organisations socio-professionnelles, opérateurs privés, ONG, etc.

Depuis cette date, chacun des neuf pays sahéliens a élaboré une stratégie nationale de sécurité alimentaire. Ces neuf stratégies sont complétées par une stratégie régionale assortie d'un premier programme quinquennal de mise en œuvre. Cette stratégie régionale est complémentaire des approches nationales. Elle vise à en assurer la cohérence, à développer les coopérations autour des problèmes communs et à réaliser des économies d'échelle, et enfin, à renforcer la capacité des pays sahéliens dans les négociations internationales stratégiques du point de vue de la réalisation de la sécurité alimentaire durable (OMC, Accords de Cotonou, Conventions de Rio).

La stratégie régionale et le programme quinquennal recouvrent un ensemble d'objectifs et de résultats cohérents au regard des enjeux alimentaires et de gestion rationnelle des ressources naturelles. Relativement vastes, ils dépassent le strict mandat de l'institution CILSS. L'exercice de programmation 2004-2007 vise principalement à organiser la contribution opérationnelle du CILSS à la mise en œuvre du programme quinquennal. Cet exercice ne recouvre donc pas l'ensemble. Mais en tant qu'animateur principal de cette stratégie régionale de sécurité alimentaire, le CILSS devra, en complément des actions qu'il est en mesure de mettre en œuvre compte tenu de son mandat et de ses compétences, poursuivre le travail de mobilisation des autres acteurs, au premier rang desquels figurent les OIG, notamment la CEDEAO et l'UEMOA.

<sup>1</sup> Sahel 21 : le refus de la misère, le choix du développement durable ; Dossier de communication ; CILSS ; 38 p. ; avril 2002.

## **2. Contexte et justifications**

### **3.0. LES MUTATIONS DU SAHEL**

L'urbanisation et la croissance démographique constituent les principales mutations qui touchent le Sahel et vont affecter durablement les conditions de la sécurité alimentaire des ménages et de la région dans son ensemble. Déjà plusieurs pays de la région comptent de l'ordre de 50% d'urbains, pour une moyenne régionale située aux alentours de 30%. Le Sahel devrait doubler sa population d'ici 25 ans, et comptera vraisemblablement plus de 100 millions d'habitants en 2020. La moitié de cette population vivra en ville et s'approvisionnera essentiellement au travers du marché.

La plupart des pays sahéliens ont retrouvé des taux honorables de croissance économique au cours de la dernière période. Mais cette croissance reste insuffisante au regard de la dynamique démographique pour parvenir à faire reculer sensiblement la pauvreté. D'autant plus, que les États peinent à définir des politiques efficaces de réduction des inégalités sociales. Enfin, la croissance démographique génère mécaniquement une croissance très forte des besoins en infrastructures dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'eau potable, de l'assainissement, etc. que les budgets des États ne parviennent pas à satisfaire.

Au plan agricole, les systèmes de production connaissent des évolutions fortement différenciées. Dans les zones sahélo-soudaniennes, les systèmes de production reposent sur les céréales sèches et la jachère longue. La productivité y reste très faible et l'accroissement des besoins des ménages ruraux se traduit par une pression foncière accrue qui remet en cause les modes traditionnels relativement efficaces de gestion de la fertilité des sols. L'augmentation des productions est intégralement imputable à l'augmentation des surfaces mises en valeur. On assiste à une dégradation importante des terres et plus généralement des ressources naturelles mises en valeur par les populations (cueillette, bois/énergie, etc.). Dans ces zones, la recherche d'une sécurité minimum et l'adoption de modes d'exploitation qui réduisent la vulnérabilité aux aléas sont au centre des stratégies des producteurs (diversification des sources de revenus, migrations temporaires, etc.). Ces stratégies minimisent les risques et s'opposent aux investissements de long terme indispensables à une mise en valeur durable des ressources. Dans les zones plus arrosées ou bénéficiant de la maîtrise de l'eau, correctement connectées sur les marchés nationaux, régionaux ou internationaux, on assiste à une mutation importante des systèmes d'exploitation. L'accès au crédit et aux intrants permet une réelle intensification et une diversification des productions, au profit du riz et du maïs, ainsi que des cultures maraîchères. Les réserves foncières, encore importantes jusqu'ici, sont l'objet de nombreuses convoitises tant à des fins de production agricole, qu'à des fins de prélèvement de bois/énergie. Ces évolutions font naître de sérieuses inquiétudes sur la gestion de la fertilité des sols, dans la mesure où le système de jachère rentre aussi en crise, sans que le rapport bétail/cultures soit déjà en mesure de représenter une alternative.

L'espace sahélien s'intègre de manière croissante dans les espaces régionaux d'intégration économique. La libéralisation des échanges au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO a contribué à une structuration accrue des opérateurs économiques et commerciaux au sein de l'Afrique de l'Ouest. Cependant l'existence de plusieurs zones d'intégration monétaire, économique et commerciale conduit à des disparités préjudiciables à l'émergence d'un véritable marché unique doté d'institutions fonctionnant sur la base de règles communes, prévisibles et fondées sur le droit. L'existence de multiples politiques tarifaires aux frontières avec les marchés internationaux induit encore des flux de réexportation fondés sur des disparités fiscales. Lorsque ces disparités de taxation s'appliquent à des produits importés provenant de pays octroyant des subventions importantes aux exportations, elles privent les pays sahéliens de la capacité de protéger efficacement leurs propres filières de production.

Au plan politique, les pays sahéliens s'inscrivent aussi dans le mouvement général d'intégration politique, au sein de l'espace CEDEAO (hormis pour le Tchad et la Mauritanie, respectivement insérés dans l'espace CEMAC et UMA). Jusqu'ici, hormis le cas de la Guinée-Bissau, la plupart des pays connaissent une relative stabilité politique fondée sur les principes de démocratie et de pluralisme politique. Toutefois, l'évolution de la situation politique en Côte d'Ivoire constitue un facteur d'inquiétude considérable pour les pays sahéliens, notamment du fait des importantes communautés maliennes et burkinabes qui y vivent.

### **4.0. INSECURITE ALIMENTAIRE ET PAUVRETE : LES DEUX FACES D'UNE MEME MEDAILLE**

L'insécurité alimentaire au Sahel a longtemps été assimilée au déficit de production lié aux caprices climatiques. Dans des économies essentiellement rurales et faiblement monétarisées, fondées sur des systèmes d'exploitation prioritairement tournés vers la satisfaction des besoins alimentaires des ménages agricoles, les variations de l'offre se traduisaient immédiatement en crise, en l'absence de revenus alternatifs permettant aux ménages ruraux de recourir au marché pour s'approvisionner. La situation est désormais différente. Les situations de crise alimentaire sont moins le reflet de déficits de production que d'un déficit d'opportunités économiques. En milieu rural, c'est l'accès aux moyens de production permettant de sécuriser les systèmes de production qui induit la plus grande vulnérabilité (accès au crédit, à la terre, aux intrants, à la maîtrise partielle ou totale de l'eau, accès aux marchés, etc.). En milieu urbain, c'est l'accès aux ressources liées à l'emploi qui reste la source majeure d'insécurité alimentaire.

L'insécurité alimentaire et la pauvreté constituent les deux faces du même problème et se nourrissent mutuellement. La malnutrition chez les enfants et les femmes enceintes est à l'origine de retards de développement importants. La malnutrition chez les adultes affecte les capacités productives et contribue donc directement à réduire le niveau des ressources disponibles dans le ménage. La faiblesse des ressources affecte directement la nutrition sur les plans quantitatifs comme qualitatifs.

Aujourd'hui dans le Sahel, quelques chiffres clés permettent de situer l'ampleur des phénomènes de paupérisation et d'insécurité alimentaire : environ 30% des sahéliens soit 17 millions de personnes connaissent encore les affres de la faim. Pres de la moitié de la population vivrait en

dessous du seuil de pauvreté ; 58% des sahéliens n'ont pas accès aux services de santé, 39% n'ont pas accès aux médicaments et aux vaccins essentiels et 39% n'ont pas accès à l'eau potable.

Dans ce contexte, la bataille engagée contre l'insécurité alimentaire s'inscrit nécessairement dans une vision plus large de la lutte contre la pauvreté, du respect des droits et de la dignité des personnes. Elle s'inscrit dans les stratégies de lutte contre la pauvreté sur la base d'un triple constat :

- La faiblesse des revenus et les difficultés d'accès aux ressources sont les raisons majeures de l'insécurité alimentaire conjoncturelle ou chronique des populations vulnérables, en milieu urbain comme en milieu rural ;
- L'insécurité alimentaire des populations les conduit à mettre en œuvre des stratégies de survie qui précipitent et reproduisent les phénomènes de paupérisation (vente du capital productif, migrations...).
- Les difficultés d'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, assainissement...) constituent des freins à la fois à la sortie de la pauvreté et à l'amélioration de la situation alimentaire .

Aussi, le processus en cours visant à élaborer une stratégie régionale de lutte contre la pauvreté sous l'égide de la CEDEAO et de l'UEMOA devra constituer une opportunité pour réduire l'insécurité alimentaire dans la région sahélienne et ouest-africaine.

## 5. Les enjeux et défis

Les enjeux sur lesquels repose la stratégie régionale de sécurité alimentaire et les défis qu'elle se donne pour mission de relever s'inscrivent dans les engagements pris dans le cadre de la déclaration du Millénaire par l'Assemblée générale des Nations-Unies. Compte tenu de l'importance des problèmes alimentaires dans le Sahel et de leurs liens avec les perspectives de développement socio-économique et politique, les Chefs d'État de la région se sont dotés d'objectifs plus ambitieux que ceux définis par la communauté internationale.

Sept défis particulièrement importants ont été identifiés :

- ✓ *Repondre aux besoins d'une population en forte croissance et de plus en plus urbaine.* Les mutations démographiques des sociétés sahéliennes (triplément de la population urbaine et augmentation de 50% de la population rurale d'ici 2025) constituent au regard de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la pauvreté à la fois une contrainte forte et une opportunité majeure. Une contrainte dans la mesure où la fourniture des services essentiels (santé, éducation, assainissement...), déjà très insuffisante aujourd'hui, nécessitera des moyens considérables. Une chance dans la mesure où les producteurs agricoles sahéliens et plus généralement l'ensemble des acteurs des filières agro-alimentaires ont beaucoup souffert par le passé de la faible taille des marchés urbains. L'accroissement des débouchés (dans la zone sahélienne mais également dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest) est déterminant pour financer le développement agricole et l'intensification des systèmes productifs.
- ✓ *Améliorer les revenus ruraux sur la base d'une stratégie de croissance rapide du secteur agricole.* Sans une croissance forte des secteurs de production commerciale, il n'existe pas de perspectives d'amélioration des revenus en milieu agricole et rural ; milieu qui concentre aujourd'hui la majorité des pauvres dans le Sahel. Les cultures traditionnelles destinées à l'exportation sur les marchés internationaux (coton, arachides, produits horticoles), les produits destinés aux marchés locaux et sous-régionaux tels que l'élevage, les céréales (cas du riz au Mali) et les légumes constituent les principaux leviers pour cette croissance. Dans cette perspective, l'intensification de la production dans des secteurs déjà bien maîtrisés, bénéficiant de débouchés à l'exportation et d'avantages comparatifs avérés est indispensable. La diversification constitue dès lors une option complémentaire, permettant de réduire la vulnérabilité des économies agricoles trop exclusivement dépendantes d'une production de rente. En effet, il apparaît aujourd'hui que c'est essentiellement grâce aux ressources tirées des cultures de rente, que les exploitants peuvent financer la diversification de leurs productions et l'intensification des systèmes productifs indispensables pour réduire la pression sur les ressources naturelles et restaurer la fertilité des sols.
- ✓ *Développer la capacité d'affronter la diversité des crises alimentaires.* Au cours des dernières années, la prévention des crises a constitué un axe important de la réforme des politiques de sécurité alimentaire. Aujourd'hui, les pays sont à des degrés divers, armés pour identifier précocement une crise d'origine climatique. Ils ont développé collectivement, à cette fin, des outils assez performants dans le domaine de la prévision et du suivi agro-climatique. Pour autant et l'expérience récente le montre, les crises au Sahel ont des origines beaucoup plus diversifiées que cela et les mécanismes de prévention et de gestion n'apparaissent pas aujourd'hui en adéquation avec cette évolution. En particulier, il s'avère nécessaire que ces mécanismes prennent davantage en compte les crises politiques, et leurs impacts à court et long termes, ainsi que les crises économiques sectorielles (cf. par exemple le cas de la filière coton).
- ✓ *Améliorer la gouvernance de la sécurité alimentaire et intégrer sa gestion dans les processus de décentralisation et de réforme de l'État.* Les dynamiques de décentralisation en cours dans la plupart des pays sahéliens s'inscrivent dans une réforme en profondeur de la gestion des affaires publiques. Plusieurs éléments militent pour que ces dynamiques intègrent progressivement certaines dimensions de la sécurité alimentaire, notamment : le caractère de bien public de la sécurité alimentaire ; les interactions entre la situation de sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles ; la plus grande efficacité du niveau local (par rapport à l'échelon étatique) dans le diagnostic de la vulnérabilité et dans la mise en place d'actions de prévention et gestion des crises alimentaires.

- ✓ *Integrer la gestion de la securite alimentaire dans une strategie de lutte contre la pauvreté et de reduction des inegalites.* La plupart des pays sahéliens ont adopté, ou sont en train d'élaborer, un Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté. Après une longue période marquée par l'assainissement des finances publiques et la libéralisation des économies, l'objectif de ces exercices est de définir une stratégie de croissance économique et une stratégie de développement à moyen et long termes, à même de lutter efficacement contre la pauvreté. Étant données les multiples interactions entre l'insécurité alimentaire et les différentes dimensions de la pauvreté, un des enjeux essentiels est de parvenir à intégrer la démarche « stratégies de lutte contre la pauvreté » et la démarche « stratégies de sécurité alimentaire », sachant que cette dernière peut s'envisager comme une composante de la stratégie globale de lutte contre la pauvreté. Au-delà de la diversité des problématiques nationales, il apparaît que l'élaboration de stratégies nationales de sécurité alimentaire et d'une stratégie régionale doivent permettre d'enrichir les CLSP nationaux et, progressivement, de définir des priorités régionales dans le domaine de la lutte contre la pauvreté.
- ✓  *Définir le rôle de la sécurité alimentaire dans la dynamique de coopération et d'intégration régionales.* La sécurité alimentaire représente vraisemblablement un des domaines où la coopération régionale s'est le plus développée au cours des 25 dernières années. La création même du CILSS participait d'une volonté des pays de la sous-région, confrontés à des sécheresses dramatiques, de trouver des réponses communes à la crise. Aujourd'hui, il apparaît que les attentes des pays sahéliens vis-à-vis de la coopération régionale dans le domaine de la sécurité alimentaire s'articulent autour de sept axes :
  - l'harmonisation des cadres macro-économiques ;
  - la suppression des entraves aux échanges et la fluidification des marchés ;
  - la prévention des conflits, l'approfondissement des processus démocratiques et la bonne gestion des affaires publiques ;
  - la valorisation d'avantages comparatifs et la gestion des complémentarités entre les pays ;
  - l'intégration des enjeux alimentaires et de gestion rationnelle des ressources naturelles dans la négociation de l'Accord de partenariat économique avec l'Union européenne ;
  - la préparation des négociations commerciales multilatérales (accord agricole de l'OMC) ;
  - le développement des échanges d'expériences et la construction d'un réseau régional de compétences en matière de sécurité alimentaire.
- ✓  *Organiser la production et la mise à disposition d'une information fiable et adaptée.* Dans un contexte libéralisé, l'information joue un rôle majeur dans la détermination des stratégies des acteurs et dans le pilotage des politiques et des interventions publiques. Les systèmes d'information ont sensiblement évolué ces dernières années, que ce soit dans les pays ou au niveau de la sous-région. Des investissements importants ont été consentis par les pays et les agences d'aide. Mais il faut bien reconnaître que l'effort en direction de l'information a surtout été piloté par le besoin d'améliorer la quantification des besoins d'aide alimentaire, et pour affiner son utilisation. Aujourd'hui, les pays sahéliens considèrent qu'un dispositif d'information sur la sécurité alimentaire doit couvrir au minimum trois types de variables : celles relatives aux productions agricoles, celles décrivant le fonctionnement des marchés et, enfin, celles permettant d'appréhender la vulnérabilité des zones et populations à risques. Un tel dispositif doit être complété par des informations macro-économiques, des informations relatives aux flux d'aide et des données sur le niveau de vie des ménages (enquête pauvreté, budget/consommation).

## 6. Le Cadre stratégique de sécurité alimentaire

Issu d'une démarche négociée, le Cadre stratégique régional constitue un référentiel d'orientation et de coordination des interventions pour tous ceux qui sont impliqués dans la recherche de la sécurité alimentaire durable dans le Sahel : les États, les sociétés civiles sahéliennes, les OIG et les partenaires extérieurs.

### 7.0. RAPPEL DE LA FINALITÉ ET DE L'OBJECTIF GÉNÉRAL

En conformité avec le processus Sahel 21, la **finalité** poursuivie est de créer les conditions d'une sécurité alimentaire régionale durable, de réduire structurellement la pauvreté et les inégalités dans le Sahel.

L'**objectif général** est d'« **assurer l'accès de tous les Sahéliens, à tout moment, aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et active à l'horizon 2015** ». L'analyse des situations d'insécurité alimentaire dans le Sahel, éclairée par les défis qui se profilent à l'horizon 2015, montre que pour atteindre cet objectif, les interventions doivent chercher :

- D'une part, **a créer les conditions d'une sécurité alimentaire structurelle fondée prioritairement sur la mobilisation systématique et durable des ressources alimentaires de la sous-région** : ce volet concerne principalement les enjeux de transformation de la base productive agricole et en particulier la question fondamentale et urgente de la maîtrise de l'eau, la gestion rationnelle et durable des ressources naturelles, la valorisation et la commercialisation des denrées alimentaires, le développement de la capacité des ménages à produire ou acheter tout ou partie de leur alimentation. Les actions s'attachent ainsi à l'ensemble des causes profondes de l'insécurité alimentaire, de manière cohérente et articulée.
- D'autre part, **a renforcer les capacités de prévention et de gestion des crises conjoncturelles** : ces crises sont jusqu'alors essentiellement d'origine climatique et appréhendées principalement au travers des déficits de production céréalière au niveau national ou dans les zones vulnérables d'un point de vue agro-écologique ; leurs origines ont cependant tendance à se diversifier et leurs impacts à se localiser sur des zones et/ou sur des catégories de population données.

Les actions structurantes de la sécurité alimentaire doivent contribuer à réduire la vulnérabilité des ménages, des communautés, des pays et de la sous-région, et renforcer leurs capacités à affronter des chocs externes (crises conjoncturelles). Et à l'inverse, les interventions mises en œuvre dans le cadre de la gestion des crises alimentaires conjoncturelles doivent prendre en compte les enjeux et les options prises sur le moyen et le long termes. Par conséquent et dans la mesure du possible, elles doivent s'appuyer sur des instruments qui développent les capacités locales de résistances aux crises plutôt que sur des modalités d'intervention privilégiant trop l'assistance. Cette intégration et cette synergie ne sont possibles que si elles relèvent de stratégies claires, largement débattues et faisant l'objet d'un consensus large au sein des communautés nationales et en concertations avec la communauté internationale.

#### **8.0. RAPPEL DES PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ACTION**

Le cadre stratégique part du constat que la construction de la sécurité alimentaire orientée vers la réduction de la pauvreté ne peut durablement progresser sans, d'une part une volonté politique forte et, d'autre part une méthode d'opérationnalisation exigeante fondée sur l'implication de l'ensemble des acteurs publics, privés et de la société civile. Cette méthode implique le respect par l'ensemble de ces acteurs de principes directeurs partagés par tous, à tous les niveaux, dont en particulier :

**principe de complémentarité et de subsidiarité** : l'application de ce principe vise à responsabiliser au maximum les acteurs au niveau où les problèmes se posent et à ne transférer au niveau supérieur que les questions qui ne trouvent pas de réponse pertinente et cohérente au seul niveau inférieur. Dans la pratique certaines dimensions de la sécurité alimentaire peuvent être principalement traitées au niveau national, d'autres impliquent des efforts d'harmonisation au niveau sous-régional. D'autres enfin, relèvent principalement d'une action sous-régionale. Ce principe servira aussi de guide pour clarifier les missions des différentes OIG dans la mise en œuvre des lignes d'intervention régionale du cadre stratégique ;

**principe de participation** : L'approche participative se fixe comme objectif la négociation des choix collectifs et doit déboucher sur des compromis acceptés par les acteurs. Elle doit permettre d'impliquer dans les mécanismes institutionnels, aux niveaux local, national ou régional, l'ensemble des acteurs responsables dans le domaine de la sécurité alimentaire pour favoriser l'amélioration des performances des processus de participation, de la conception à la mise en œuvre des stratégies ;

**principe d'équité** : diriger prioritairement les interventions vers les couches pauvres et, en particulier, améliorer la prise en compte des femmes, qui est la couche la plus touchée par la pauvreté, dans la définition et la mise en œuvre des stratégies, des programmes et projets de sécurité alimentaire compte tenu du rôle principal qu'elles jouent tant dans le domaine de la production agricole, que de la transformation alimentaire ;

**principe de transparence, de bonne gestion des affaires publiques et d'obligation de rendre compte** : la responsabilisation porte sur les résultats obtenus mais aussi sur la gestion des ressources financières. La construction des mécanismes de suivi-évaluation doit aussi avoir pour souci de permettre une totale transparence ;

**principe de cohérence** : l'intégration des enjeux de sécurité alimentaire dans l'orientation des politiques macro-économiques, des politiques sectorielles et dans les stratégies de lutte contre la pauvreté –les CSLP ;

**principe de coordination et de leadership sahélien** : La coordination et l'harmonisation des interventions des différents acteurs de la communauté nationale, sous-régionale et internationale, dans le cadre d'un leadership assuré par les acteurs sahéliens est un principe essentiel d'amélioration de la gouvernance de la sécurité alimentaire dans le Sahel. Ce leadership doit pouvoir s'exprimer dans la détermination des priorités pour une totale appropriation et internalisation du cadre stratégique.

#### **9.0. LES DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRES POUR UNE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DURABLE**

Le cadre stratégique de sécurité alimentaire durable a arrêté  **cinq objectifs spécifiques**  devant concourir à l'obtention d'une sécurité alimentaire complète pour le Sahel à l'horizon 2015 et qui sont conformes aux attentes et aux priorités définies dans l'exercice « Sahel 21 » : i) la promotion d'une agriculture productive, diversifiée, durable et régionalement intégrée ; ii) le développement, la fluidification et l'intégration sous-régionale des marchés nationaux ; iii) l'amélioration durable des conditions d'accès des groupes et zones vulnérables à l'alimentation et aux services sociaux de base ; iv) l'amélioration des dispositifs de prévention et de gestion des crises conjoncturelles, en cohérence avec la construction de la sécurité alimentaire structurelle ; v) le renforcement des capacités des acteurs et la promotion d'une bonne gouvernance de la sécurité alimentaire.

**2.** *La promotion d'une agriculture productive, diversifiée et durable* constitue un enjeu essentiel dans le Sahel. Il s'agit d'une part de promouvoir une sécurité alimentaire fondée sur les ressources locales, permettant ainsi de ne pas accroître la dépendance alimentaire et le coût en devises qu'elle induit, alors que les secteurs d'exportation sont déjà très sollicités pour faire face aux besoins d'importation de produits de consommation ou de biens d'équipement. Il s'agit d'autre part de chercher à profiter de l'extension de la taille des marchés au travers de la croissance démographique et de l'urbanisation pour enclencher un processus d'accumulation dans le secteur agricole. Il s'agit enfin d'améliorer les revenus des ménages ruraux et par conséquent de lier fortement recul de l'insécurité alimentaire et problématique de réduction de la pauvreté. Toutefois, l'accroissement des productions ne pourra se faire sur les mêmes bases techniques que par le passé et requiert l'adoption de nouveaux itinéraires technico-économiques capables d'assurer la durabilité des ressources et du capital productif.

Il requiert aussi un effort considerable d'investissement dans le domaine de la maitrise de l'eau et dans l'amelioration de l'environnement institutionnel des producteurs.

3. *Le developpement, la fluidification et l'integration sous-regionale des marches* est un aspect essentiel d'une amelioration du fonctionnement des economies alimentaires. La taille restreinte des marches constitue en effet un des principaux facteurs de leur instabilite, contribue largement a insecuriser les debouches et decourager les producteurs. Du cote des consommateurs, les produits locaux apparaissent souvent plus couteux que les produits importes. La structuration des filieres agro-alimentaires et la reduction des couts de transaction sont deux elements essentiels pour que les producteurs sahelien reconquierent une large part de leur propre marche. Enfin, l'integration sous-regionale apparait comme un des leviers essentiels de l'integration economique de la region sur la base d'une valorisation accrue des avantages comparatifs, et permet - au travers de la complementarite des productions - de promouvoir une diversification des regimes alimentaires.
4. *L'amelioration durable des conditions d'accès des groupes et zones vulnérables a l'alimentation et aux services sociaux de base* vise a apprehender l'ensemble des dimensions liees a la pauvrete et qui pesent negativement sur la realisation de la securite alimentaire et l'amelioration de la nutrition, en particulier des personnes les plus vulnérables : les femmes et les enfants en bas age, les personnes agees, les populations situees dans les zones a risque. Dans ce domaine, l'adoption des strategies de reduction de la pauvrete constitue un point d'appui essentiel pour l'amelioration des conditions de la securite alimentaire.
5. *L'amelioration des dispositifs de prevention et de gestion des crises conjoncturelles, en coherence avec la construction de la securite alimentaire structurelle* est un axe important sur lequel des efforts considerables ont ete fournis au cours des 20 dernieres annees. Le Sahel restera une region incertaine du point de vue climatique et la securisation d'une part des productions au travers de la maitrise de l'eau restera insuffisante pour reduire la vulnerabilite des menages et de la region dans son ensemble. Par ailleurs, la region ouest africaine reste chahutee par des crises politiques qui, meme si elles ne se developpent pas au cœur du Sahel, sont en mesure d'affecter les conditions d'alimentation de ses populations au travers des interdependances des marches et des groupes socio-economiques. La prevention des crises au travers de l'alerte precoce reste un des moyens les plus efficaces d'intervenir en amont des crises et de limiter le recours a des aides alimentaires dont la gestion reste chaotique et source de dereglement du fonctionnement normal des economies alimentaires.
6. *Le renforcement des capacites des acteurs et la promotion d'une bonne gouvernance de la securite alimentaire* constitue un enjeu fondamental dans la region. Reconcue comme un bien collectif, la securite alimentaire ne peut cependant etre assuree par les seules institutions publiques. L'objectif d'une securite alimentaire pour tous les Saheliens implique une action combinee d'une multitude d'acteurs agissant au sein de chacun des espaces nationaux et au sein de l'espace sous-regional et international. La strategie de securite alimentaire s'inscrit dans le contexte de la reforme de l'Etat et de la decentralisation de la gestion des affaires publiques, ainsi que dans la perspective d'une integration accrue des economies ouest-africaines. Dans ce contexte, le developpement des capacites de chaque type d'acteurs, en particulier les organisations de producteurs, les organisations de femmes, les operateurs economiques, les elus et cadres des collectivites decentralisees, est essentiel. De meme, la construction d'un dialogue politique permanent entre les differentes echelles de gouvernance et entre les differents acteurs est a la base d'une coordination efficace du jeu des acteurs. Ce dialogue ne peut se developper sans une base informationnelle de qualite relative aux differentes dimensions de la securite alimentaire : productions, marches, vulnerabilite, politiques publiques.

#### **10.0. PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU CADRE STRATEGIQUE**

Pour sa mise œuvre, le cadre strategique a ete declin en 9 strategies nationales et en une regionale, elaborees dans le cadre d'une approche participative exigeante et largement debattues tant dans chacun des pays qu'au niveau sous-regional. L'implication a tous les stades de leur elaboration de l'ensemble des acteurs etatiques et socio-professionnels, ainsi que des principaux partenaires de la communaute internationale induit aujourd'hui que ces strategies representent un consensus tres large sur les objectifs a atteindre, les principes de mise en œuvre, les principaux axes operationnels des programmes quinquennaux.

Dans cet exercice, le CILSS a ete particulierement vigilant dans le domaine de l'articulation des enjeux et des strategies de securite alimentaire avec les autres strategies et dynamiques structurantes tant au niveau national que sous-regional.

Cette vigilance s'est traduite en pratique a trois niveaux :

- d'une part, au niveau du positionnement de la strategie regionale par rapport aux strategies nationales de securite alimentaire et de lutte contre la pauvrete, les dynamiques d'integration au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO, le PASR et les strategies environnementales, les strategies « population et developpement durable », les priorites du NEPAD;
- d'autre part, au niveau du dispositif et des modalites de financement et ;
- enfin, au niveau du dispositif de pilotage / suivi /evaluation.

Sur le plan du positionnement du niveau regional vis-a-vis du niveau national, trois criteres ont ete selectionnes en conformite avec les principes directeurs du cadre strategique, et ont permis d'animer la discussion et de preparer les arbitrages au sein du programme quinquennal 2003-2007 : i) l'intervention du regional permet de « gerer les interdependances entre les pays » ; ii) l'intervention du regional permet de « cooperer autour des problemes communs a plusieurs pays et de realiser des economies d'echelle » ; iii) l'intervention du regional permet de « gerer les relations sous-regionales avec l'exterieur ».



## 11.0. IMPACTS ATTENDUS DE LA STRATEGIE ET DU PROGRAMME

La strategie et le programme ont ete concus pour faire reculer durablement l'insecurite alimentaire chronique et conjoncturelle au Sahel. Les resultats obtenus au niveau regional combinent par consequent l'efficacite des strategies engagees au niveau national et l'efficacite de la strategie regionale, qui intervient en appui et en complement de ces neuf strategies. Les situations alimentaires de chaque pays sont tres variables. Les indicateurs retenus au niveau regional constituent une synthese. Les impacts attendus de la strategie sont conformes aux engagements pris par la communaute internationale dans le cadre de la Declaration du Millenaire. Ils sont parfois plus ambitieux du fait du caractere prioritaire des enjeux alimentaires dans le Sahel et de leur importance dans la lutte contre la pauvrete.

| Indicateurs d'impact   | Situation actuelle | Objectif 2007                               | Objectif 2015                               |
|--|--------------------|---|---|
| Population vivant avec moins de 1840Kcal/jour                      | 36 %               | 25%   | < 5 %                                       |
| Croissance de la production agricole par an                        | 2,7 %              | 4%  | 5,4 %                                       |
| Croissance du commerce intra-regional par an                       | =                  | 10%   | 15 %  |
| Population en insecurite alimentaire chronique                     | 23%                | < 18 %                                      | < 10 %                                      |
| Population privree d'acces aux services sociaux de base            | > 40%              | < 20 %                                      | < 10 %                                      |
| Population en insecurite alimentaire passagere                     | 40 %               | < 30 %                                      | < 10 %                                      |
| Dispositifs de suivi de l'insecurite alimentaire et de la pauvrete | Partiels           | Complets et fonctionnels dans les neuf pays | Complets et fonctionnels dans les neuf pays |

## 12.0. LES PRIORITES DU PREMIER PROGRAMME QUINQUENNAL 2003-2007

Les priorites portent sur la methode et sur le contenu :

*Sur la methode*, la priorite reside dans la mise en place rapide des dispositifs de pilotage et de suivi-evaluation. S'agissant d'une approche strategique, il reste necessairement beaucoup de travail a fournir pour parvenir a des compromis entre les differents acteurs sur les actions prioritaires, sur le partage des responsabilites entre les institutions regionales et les reseaux d'acteurs, sur la mise en place du dispositif de financement, sur la definition de la batterie d'indicateurs qui permettra de juger les performances du programme, d'effectuer le suivi-evaluation de la mise en œuvre des differents plans d'action qui decouleront du programme quinquennal, et de mesurer les impacts reels de la strategie, etc. Tous ces travaux n'ont de sens et de legitimité que s'ils sont conduits sous l'egide du Conseil regional de securite alimentaire, qui constitue le cadre de dialogue et de concertation entre l'ensemble des acteurs (voir ci-dessous).

*Sur le contenu*, il s'agit d'engager les principales interventions prevues dans le programme regional de securite alimentaire. Le CILSS distingue trois grands domaines : (i) les dossiers qui permettent de « consolider l'existant » ; (ii) les dossiers qui permettent de jeter les bases d'une transformation structurelle de l'offre agricole et des conditions d'acces a l'alimentation ; (iii) les dossiers qui permettent d'ameliorer rapidement la gouvernance de la securite alimentaire.

Le premier grand domaine integre la question des systemes d'information, la formation, l'organisation de la recherche sur les enjeux regionaux, l'appui aux strategies et politiques nationales. Le deuxieme grand domaine comprend les chantiers regionaux decisifs du point de vue de la construction de la securite alimentaire structurelle : la ma trise de l'eau, la gestion de la fertilité des sols, la gestion phytosanitaire integree, l'elevage, la peche, le developpement des energies domestiques et alternatives, etc. Le troisieme grand domaine englobe tous les dossiers relatifs au renforcement des capacites de chaque grande categorie d'acteurs.

## 13. Implication du CILSS dans la mise en œuvre des actions relatives aux cinq objectifs spécifiques

Les elements de justification des objectifs, des resultats et sous-resultats ont ete largement developpes dans les precedents documents de reference (cadre strategique, strategie regionale et programme quinquennal). Pour eviter d'alourdir le document de programmation, ces elements de justification ne sont pas repris in extenso dans le present document. A ce stade, ne sont developpes brievement que les elements de justification des activites principales qui seront conduites par le CILSS au cours de la periode 2004-2007.

A ce stade, les sous-resultats correspondent aux lignes d'intervention prioritaires retenues dans les phases precedentes.

### 14.0. OBJECTIF SPECIFIQUE N°1 : « LA PROMOTION D'UNE AGRICULTURE PRODUCTIVE, DIVERSIFIEE, DURABLE ET REGIONALEMENT INTEGREE »

**Au titre du resultat 1.1. : « La valorisation des ressources naturelles est optimisee, dans le cadre de la gestion durable des systemes de production agro-sylvo-pastoraux »**

Sous-resultat SR 1.1.1. Les pays sont appuyes et accompagnes dans leurs programmes d'investissements en matiere de ma trise de l'eau (ME) et developpent les cooperations indispensables a une gestion rationnelle et optimale des ressources communes

- *Activite Principale A1111 : Mise en œuvre d'un Programme regional de capitalisation et d'extension des experiences probantes dans le domaine de la petite irrigation*

La maîtrise de l'eau pour une agriculture productive et durable est la priorité stratégique de première importance sur laquelle les Sahéliens et leurs décideurs souhaitent conjuguer leurs efforts. En effet, tous les acteurs s'accordent à considérer qu'un des principaux défis que doit relever la région, dans la perspective simultanée d'une réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, concerne la gestion de l'eau. Face à un potentiel irrigable de 2,4 millions d'hectares, les terres bénéficiant d'une maîtrise totale ou partielle de l'eau ne couvrent que 479 000 ha.

En milieu rural, la pauvreté est doublement alimentée par cette problématique de la gestion de l'eau. Il s'agit, d'une part, des problèmes d'aménagement des points d'eau destinés à la fourniture d'eau potable. Il s'agit, d'autre part, de l'impossibilité de sécuriser les productions agricoles au travers d'une alimentation normale des plantes en eau. L'absence de sécurisation des productions constitue un frein considérable à l'intensification, en s'opposant à toute prise de risque des producteurs et par voie de conséquence à tout investissement permettant de moderniser les systèmes de production agricole pour éviter une dégradation rapide des sols : chute de la fertilité, lessivage, désertification.

Dans les domaines de compétences du CILSS, la promotion de la petite irrigation et le développement de la technique des pluies provoquées ont été identifiées, comme prioritaires pour les 5 prochaines années.

Les activités entrant dans la promotion de la petite irrigation sont les suivantes :

- Capitalisation et extension des expériences d'exploitation des eaux souterraines par l'utilisation de technologies appropriées et à faibles coûts ;
  - Capitalisation et extension des expériences d'aménagement des bas fonds ;
  - Capitalisation et extension des expériences de collecte et stockage des eaux de pluies et de ruissellement ;
  - Recherche – développement et appui à la mise en valeur ;
  - Renforcement des capacités des acteurs institutionnels ;
- *Activite Principale A1112 : Mise en œuvre d'un Programme regional de capitalisation et d'extension de l'experience burkinabe en matiere de modification artificielle du temps( pluies provoquées)*
  - *Activite Principale A1113 : Appui a l'initiative du President en exercice du CILSS portant sur une « **Coalition Mondiale pour la maîtrise de l'eau en vue de faire reculer la faim au Sahel** »*

Sous-résultat SR 1.1.2. : Les programmes nationaux de gestion de la fertilité des sols et plus largement de mise en œuvre des PAN/LCD, en matière de récupération des terres dégradées, de conservation des eaux et des sols sont accompagnés et appuyés

*Activite principale A1121: Capitalisation et extension des techniques et technologies probantes permettant une transformation décisive des systèmes de production ;*

Ceci constitue, après la maîtrise de l'eau, un domaine important où les pays peuvent et veulent conjuguer leurs efforts dans le cadre de projets pilotes. En effet, l'amélioration de la productivité de l'agriculture sahélienne tient largement à sa capacité à mettre en valeur les ressources naturelles ; les systèmes de production agricoles, pastoraux et halieutiques ayant une relation très forte avec leurs milieux naturels. Une exploitation rationnelle et durable de ces milieux nécessite des systèmes de production appropriés, reposant sur la capitalisation et l'utilisation/combinaison judicieuse des techniques et technologies probantes disponibles, ou à promouvoir dans le cadre d'efforts concertés des systèmes nationaux de recherche.

Il s'agit donc d'améliorer et de renforcer le rôle d'animation et de synthèse de l'INSAH, de promouvoir des actions pilotes des Programmes majeurs politiques dans un certain nombre de domaines :

- Recherche/Capitalisation et diffusion des expériences de CES/DRS en fonction des zones agro-écologiques ;
- Recherche/Capitalisation et diffusion des itinéraires techniques permettant de restaurer et d'améliorer la fertilité des sols sur des bases durables ;

Sous-résultat SR 1.1.3. Un programme régional de promotion de la gestion phytosanitaire intégrée des cultures et des récoltes est développé et le Comité Sahélien des pesticides est animé

*Activite principale A1131 : programme regional de promotion de la gestion phytosanitaire integree des cultures et des recoltes*

Au-delà des actions de formation mises en œuvre par le PMF/CRA et développées dans le cadre de l'OS5, cet aspect concerne principalement les activités pour :

- promouvoir la mise au point de techniques et technologies de gestion phytosanitaire intégrée et leur application :
  - Développer les recherches en réseau permettant de mettre au point des pratiques appropriées aux différents milieux ;
  - Valoriser les acquis de la recherche au-delà des espaces nationaux ;
- améliorer le dispositif régional de surveillance des ravageurs, de prévision et de lutte

- appuyer le développement de la gestion phytosanitaire intégrée dans les pays

*Activité principale A1132 : Animation du comité sahélien des pesticides*

Les pesticides non homologués et de faible qualité sont couramment vendus au marché causant ainsi des effets néfastes sur la santé humaine, animale et sur l'environnement, y compris la faune sauvage. Les producteurs utilisent des pesticides de synthèse souvent sans respect des doses, des normes requises par la Communauté Internationale, des méthodes d'application et des délais de latence. Les résidus ainsi créés constituent un sérieux handicap à leur exportation dans les pays développés. Il n'existe pas encore en Afrique de l'Ouest d'un système harmonisé pour l'homologation des pesticides.

La mise en place d'une réglementation commune aux États membres du CILSS sur l'homologation des pesticides devenait ainsi une nécessité. La valorisation de ce travail a abouti à une structuration unique de la gestion de pesticides. L'homologation des pesticides se fait par le Comité sahélien des pesticides (CSP). Les activités de pré et post-homologation sont exécutées par les structures nationales. Ce mode de fonctionnement a insufflé un dynamisme dans la sous-région et en Afrique. Il s'agit de renforcer et d'étendre cette dynamique au travers de plusieurs activités:

- Organiser chaque année deux (2) sessions d'évaluation de demande d'homologation de pesticides ;
- Organiser deux ateliers sous-régionaux sur les approches d'homologation des pesticides en Afrique de l'Ouest ;
- Évaluer les résidus de pesticides sur les principales cultures d'exportation (fruits et légumes) des pays membres du CILSS ;
- Organiser des visites d'échanges d'expérience (Europe, USA et Canada) pour les membres du CSP ;
- Alimenter la base de données régionale à travers les bases de données nationales sur l'utilisation des pesticides ;
- Organiser des missions d'appui technique pour le plaidoyer de la ratification de la réglementation commune auprès de l'Assemblée nationale d'au moins trois (3) États membres du CILSS ;
- Apporter un appui aux CNGP pour les rendre fonctionnels.
- Organiser des ateliers nationaux de formation sur la toxicovigilance et le contrôle de pesticides dans les États membres du CILSS;

Sous-résultat SR 1.1.4. Les programmes de développement de l'élevage intégrant l'amélioration des systèmes pastoraux, l'intégration agriculture –élevage et la gestion de la transhumance sont promus à l'échelle régionale

*Activité principale A 1141 : promotion des programmes de développement de l'élevage et d'amélioration des systèmes pastoraux*

À ce titre, les principales activités concernent :

- Recherche/Capitalisation et diffusion des expériences d'intensification des systèmes pastoraux ;
- Recherche/Capitalisation et diffusion des initiatives et expériences en matière d'élaboration participative de règles d'accès et d'usage des ressources en milieu pastoral et dans les zones mixtes agriculture/élevage.

*Activité principale A 1142. amélioration des méthodologies de détermination et de prévision des ressources fourragères, suivi des ressources et développement des systèmes d'information adaptés aux besoins des décideurs et des groupements d'éleveurs /pasteurs ;*

Sous-résultat SR 1.1.5. Les pays bénéficient d'appui pour leurs stratégies « énergies domestiques » et conçoivent des approches communes en matière de prélèvement des ressources en bois pour les bassins d'approvisionnement urbain transfrontaliers

*Activité principale A 1151 : fournir des appuis régionaux à la mise en œuvre des stratégies et programmes « énergie domestique et alternative » dans tous les pays*

*Activité principale A 1152 : Conduire les concertations sur l'aménagement des zones périphériques aux pôles urbains dans les régions transfrontalières (règles communes de prélèvements du bois)*

Sous-résultat SR 1.1.6. Un programme d'investissements pour la gestion durable des ressources naturelles partagées et/ou transfrontalières est mis en place

*Activité principale A1161 : Préparation et mise en œuvre de programmes sous-régionaux de lutte contre la dégradation des terres et de gestion durable des ressources partagées et/ou transfrontalières (Mise en œuvre du PASR-AO)*

Les Ministres ouest-africains de l'environnement ont, en mars 2002, pris la décision de faire du Programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification en Afrique de l'Ouest (PASR-AO), la porte d'entrée du volet environnement du NEPAD. Cette décision a conduit le CILSS et la CEDEAO à mieux prendre en compte dans les activités de mise en œuvre du PASR, les problématiques environnementales liées à la diversité biologique, au changement climatique, aux objectifs du millénaire et aux résultats du sommet de Johannesburg.

En sa qualité de Secrétariat Technique du PASR-AO, le CILSS va consacrer la période 2004-2007 à :

- Appui à l'animation des réseaux mis en place pour le partage d'expérience et la circulation de l'information sur la gestion des ressources partagées / transfrontalières ;
- Mise en œuvre d'un certain nombre de projets déjà identifiés ;
- Réalisation d'études de faisabilité de nouveaux projets transfrontaliers (notamment dans les domaines de la gestion intégrée des ressources en eaux, la promotion des énergies renouvelables et domestiques, la sauvegarde de la biodiversité) ;

Sous-résultat SR 1.1.7. : La connaissance et l'information sur la dynamique d'évolution des facteurs naturels (sols, eau, végétation, faune, climat) permettant aux différents acteurs de disposer des données indispensables à la prise de décision et à la planification / régulation de l'usage des ressources sont développées.

*Activité principale A1171 : Mise en place d'un système d'information sur les facteurs naturels au Sahel*

Il s'agit d'une activité de veille qui permet, grâce à l'utilisation simultanée d'observations sur le terrain réalisées par les CNA et d'analyse d'images satellites élaborées par le Centre Régional Agrhymet, de fournir aux utilisateurs de ces ressources les disponibilités en temps réel de ces ressources sous forme de cartes (analyses synchroniques) et des séries historiques (analyses diachroniques) permettant à différentes catégories d'acteurs de disposer d'outils d'analyse de l'évolution des ressources et d'outils simples d'aide à l'exploitation rationnelle des ressources.

Les ressources prises en compte seront :

dans un premier temps celles sur lesquelles le CRA a déjà une expérience de suivi : données climatiques, ressources en eau de surface, ressources fourragères, ressource en sol, parasitisme ;  
dans un second temps, en partenariat avec les structures de recherche sahéniennes et internationales, et en suivant le même processus, sur les eaux souterraines, la qualité des eaux, la fertilité, les ressources ligneuses et halieutiques.

*Activité principale A1172 : Mise au point d'outils d'analyse des informations collectées sur les facteurs naturels en vue de l'aide à la décision aux utilisateurs*

Il s'agit de donner aux décideurs et aux opérateurs économiques des informations pertinentes leur permettant de prendre au mieux des décisions.

Pour cela trois voies seront suivies :

*la valorisation des données historiques* enregistrées au niveau du Centre Régional Agrhymet afin, par des méthodes statistiques appropriées, de mettre en évidence des évolutions significatives et de faire des pronostics ;  
*la conception de modèles biophysiques* permettant de faire des prévisions en fonction des facteurs climatiques (prévision de rendement, prévision d'attaques phytosanitaires, prévision de production naturelle des pâturages, des forêts et du milieu aquatique, prévision de régime hydrique ...) et sur les bilans ;  
*la réalisation de cartes thématiques* permettant aux utilisateurs de visualiser l'état des ressources à un instant donné ce qui constitue un outil de planification et de négociation.

*Activité principale A1173 : Développement d'une capacité d'analyse des informations collectées sur les facteurs naturels en vue d'une aide à la décision des décideurs et des cadres des services techniques nationaux*

Il s'agit de donner aux décideurs et aux cadres des services nationaux des informations pertinentes leur permettant de prendre au mieux leur décision. Ceux-ci élaborent des stratégies nationales, participent aux négociations sur les conventions des Nations Unies sur l'environnement et mettent en place des mesures stratégiques et tactiques par rapport aux facteurs naturels que ce soit au niveau de l'alimentation, de la protection des végétaux, voire de la santé, des transports et des travaux publics.

*Activité principale A1174 : Appui et aide à la décision aux opérateurs économiques face aux aléas des facteurs naturels*

La cible est constituée par les producteurs et les artisans. Dans ce cas l'information transmise directement depuis le CRA ou par les structures délocalisées doit être ensuite analysée sur place par des cadres compétents capables d'expliquer et faire réagir les utilisateurs, dans leur langue et avec leurs propres concepts. Il s'agit des cadres des ONGs, des représentants des administrations, des cadres des sociétés et projets de développement. Les Organisations de producteurs bénéficient aussi de plus en plus des services de personnes de niveau élevé qui peuvent servir de relais.

Les sociétés agro-industrielles (sociétés cotonnières, sucrières,...) les sociétés gestionnaires de l'eau urbaine, les offices d'irrigation constituent aussi une cible liée à cette activité principale. Ces structures disposent de cadres compétents qui après formation, devront être capables d'interpréter ces données.

Il s'agit donc de concevoir des schémas d'explication des phénomènes et de proposer des alternatives face aux risques. L'apport essentiel du CRA sera de fournir des scénarios permettant aux structures de recherche de réagir face à ceux-ci.

Sous-resultat SR 1.1.8. les pays mettent en œuvre des conventions internationales relatives à la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles et renforcent leurs capacités de négociation dans les enceintes internationales

*Activité principale A1181 : Appui à la mise en œuvre de la CCD au niveau national*

Les pays de la sous-région Afrique de l'Ouest considèrent tous que la désertification demeure un grand facteur de blocage de leur développement et contribue largement à la paupérisation de leurs populations. Malgré leurs efforts depuis l'adoption de la CCD en 1994, le manque de financement continu d'être un handicap à l'élaboration et à la mise en œuvre efficace et effective des PAN. En rapport avec le mandat que lui ont confié les chefs d'Etat et de gouvernement des pays de l'Afrique de l'Ouest le 10 décembre 1999 (voir décision du sommet des Chefs d'Etats et de gouvernements de la CEDEAO) et en relation avec les conclusions du Sommet Mondial sur le Développement durable qui reconnaît la CCD comme un des outils pertinents pour l'élimination de la pauvreté, le CILSS va poursuivre ses actions de soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre des PAN-LCD, en particulier dans les domaines suivants :

- Intégration des PAN dans les politiques et stratégies pour le développement durable, particulièrement les politiques et stratégies de lutte contre la pauvreté ;
- Finalisation de l'élaboration des PAN (Cote d'Ivoire, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Sierra Leone) avant la fin de l'année 2005 conformément à la décision de la COP.3 ;
- Promotion de la LCD dans le cadre du NEPAD ;
- Renforcement des capacités pour l'exploitation des opportunités offertes par l'UNFCCC (MDP) ;
- Promotion de synergies dans la mise en œuvre au niveau national et local des principales conventions environnementales (UNFCCC, UNCBD, Ramsar) ;
- Développement de synergies avec UNFCCC et CBD.

*Activité principale A1182 : Renforcement de la capacité des pays à mettre en œuvre les Conventions Internationales relatives à la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles, et à négocier dans les enceintes internationales*

Tous les pays sahéliens ont ratifié les principales conventions relatives à la gestion de l'environnement (biodiversité, lutte contre la désertification, changement climatique en particulier). Ils sont désormais tenus par ces engagements internationaux et doivent par conséquent les traduire dans des stratégies et des plans d'action. Ils sont confrontés d'une part à la faiblesse des ressources financières, humaines et institutionnelles. Ils sont d'autre part confrontés aux problèmes que pose le cloisonnement des approches thématiques de chacune des conventions, alors que précisément l'efficacité des stratégies environnementales réside dans l'intégration des différentes composantes. Enfin, la participation au suivi de la mise en œuvre de ces conventions à l'échelle internationale exige des moyens humains et financiers importants qui peuvent être plus facilement réunis dans le cadre d'une approche commune des pays sahéliens, voire ouest-africains.

À ce titre, les sous-activités suivantes seront conduites :

- Poursuite des travaux portant sur l'intégration dans les stratégies de développement durable des préoccupations portées dans chacune des conventions ;
- Appui des pays dans le plaidoyer en faveur d'un accroissement des ressources publiques des Etats consacrées aux problèmes d'environnement et de gestion des ressources ;
- Appui des pays dans la mise en œuvre des plans d'action relatifs aux différentes conventions ;
- Appui des pays dans la mobilisation des fonds pour l'environnement mondial (EMLCD-FFEM et GEF) pour financer les actions inscrites dans leurs plans d'actions ;
- Coordination des positions nationales en vue d'élaborer une position commune sahélienne et Afrique de l'Ouest ;
- Organisation de la participation sahélienne et ouest-africaine dans les réunions et conférences de suivi des conventions (Conférences des Parties) ;
- Organisation de la diffusion de l'information relative à l'évolution des négociations internationales et aux positions défendues par le Sahel, auprès des différents acteurs.

Sous-resultat SR 1.1.9. Le développement des capacités humaines dans le domaine de la gestion des facteurs et des ressources naturels est promu

*Activité principale A1191. : renforcement des capacités dans le domaine de l'agrométéorologie*

Principales sous-activités :

- Former des techniciens en agrométéorologie ;
- Former des ingénieurs en agrométéorologie ;
- Former et recycler les cadres nationaux des services météo et des structures de développement ;

*Activité principale A1192. : Renforcement des capacités dans le domaine de l'hydrologie*

Principales sous-activités :

- Former des techniciens en hydrologie ;
- Former des ingenieurs en hydrologie ;
- Former et recycler les cadres nationaux des services de l'hydraulique, des structures de developpement et d'encadrement des producteurs dans les perimetres irrigues;

*Activite principale A1193. : Renforcement des capacites dans le domaine de la gestion phytosanitaire integree*

Principales sous-activites :

- Former des ingenieurs et techniciens en protection des vegetaux
- Former les agents des services d'appui, des projets de developpement et des ONG ;
- Appuyer les dispositifs nationaux de formation des inspecteurs phytosanitaires, des distributeurs et vendeurs de pesticides et des producteurs ;

*Activite principale A1194. : Renforcement des capacites dans le domaine de la gestion concertee des ressources naturelles*

Dans ce domaine il s'agit de former des personnes ressources disposant de bonnes capacites de mediation et pouvant intervenir sur des terroirs / territoires pour developper un travail d'animation entre les differents types d'acteurs et d'institutions debouchant sur des projets de gestion regulee des ressources.

*Activite principale A1195. : Renforcement des capacites dans le domaine de la collecte des informations sur les facteurs naturels*

Principales sous-activites :

- Former des techniciens superieurs en maintenance des instruments et micro- informatique ;
- Former des ingenieurs en maintenance des instruments et micro- informatique ;
- Assurer des formations de mise a niveau des cadres de maintenance du materiel des services meteorologiques et hydrologiques et des formations actions pour les cadres des structures du developpement possedant des stations automatiques (ou comptant en acquerir) ;

## **Au titre du resultat 1.2. : « L'agriculture sahelienne repond mieux a la diversification croissante et a l'augmentation de la demande de produits agricoles et agro-alimentaires »**

### Sous-resultat SR 1.2.1. L'environnement institutionnel des producteurs est ameliore

*Activite principale A1211 : Securisation des droits d'exploitation des ressources naturelles (dans le cadre des politiques de decentralisation et de l'integration regionale ouest-africaine) ;*

La lutte contre la desertification et pour la preservation de la biodiversite, tout comme celle pour le developpement durable ne peuvent etre « gagnes » que dans un contexte d'acces securise a des droits d'exploitation. Le processus Praia+9 actuellement conduit par le PMPGRN, devrait deboucher sur la preparation d'une charte regionale sur le foncier qui permettrait de securiser et de controler l'acces aux ressources foncieres ; de prevenir et mieux gerer les conflits lies a l'acces et au controle des ressources naturelles ; de renforcer / garantir l'application du principe du droit d'etablissement dans les espaces economiques UEMOA/CEDEAO ; d'harmoniser les politiques et legislations foncieres et de GRN, en particulier en matiere de gestion des ressources naturelles partagees et/ou transfrontalieres ; d'assurer une prise en compte effective de la GRN dans les processus de decentralisation.

Les activites liees a l'elaboration de cette charte seront, entre autres :

- Developpement de concertations entre acteurs ;
- Realisation d'etudes complementaires ;
- Sensibilisation des decideurs et de certains groupes de pression dans les pays ;
- Appui a la revision des textes legislatifs et reglementaires nationaux sur le foncier et la gestion des ressources naturelles, y compris la gestion des ressources partagees et/ou transfrontalieres ;
- Mise en œuvre des activites pertinentes identifiees par le forum de Novembre 2003(Praia+9).

*Activite principale A1212 : Poursuite du processus de renforcement des capacites et d'harmonisation de la reglementation semenciere au Sahel.*

La filiere semence represente pour les pays sahelien et ouest-africain un axe majeur d'intervention pour accro tre la productivite des systemes de production. Durant ces trois dernieres les annees, l'INSAH s'est investi techniquement dans le developpement de la filiere « semences » dans les pays du CILSS. Cet effort soutenu de recherche a contribue a une meilleure connaissance des contraintes de la filiere et demontre l'interet croissant que chercheurs et decideurs portent a cet element vital pour la croissance agricole au Sahel (realisation d'etudes diagnostiques/pays des filieres semencieres ; appui a l'elaboration des catalogues nationaux ; elaboration du catalogue regional ; realisation en

cours de l'étude diagnostic pomme de terre au Burkina, au Mali et au Niger ; réalisation en cours de l'étude sur les alternatives de développement de la filière semence au Sahel).

Au delà de ces études de base, l'INSAH a réalisé l'étude sur l'harmonisation des réglementations de contrôle de qualité et de normes phytosanitaires des semences à l'instar de la législation élaborée et mise en œuvre dans le cadre des pesticides. Le but de cette initiative est d'offrir un cadre privilégié pour faciliter la circulation des semences dans la sous-région. Pour les actions futures prévues, il s'agira de :

- Valorisation et diffusion sous forme de note de synthèse, des résultats des études de bases réalisées dans le cadre des semences ;
- Poursuite de l'appui à l'actualisation des catalogues nationaux et du catalogue régional ;
- Elaboration des textes législatifs (à ratifier par les pays) dans le cadre de cette harmonisation tout en veillant à y intégrer les aspects relatifs aux OGM et à la biotechnologie ;
- Mise en place d'un Comité Sahélien de Semences (CSS) qui sera chargé, à l'instar du Comité Sahélien des Pesticides (CSP), de piloter la mise en œuvre de cette réglementation ;

*Activité principale A1213: amélioration de l'environnement financier des producteurs au travers de dispositifs de financement appropriés aux spécificités du secteur agricole*

Cette action s'inscrit dans la continuité des travaux engagés au niveau du PMPA, mais nécessite de s'appuyer sur les réseaux spécialisés sur les questions de financement du secteur agricole et de microfinance (SFD). Ils doivent par ailleurs être articulés avec les travaux conduits par l'UEMOA dans ce domaine.

Principales sous-activités :

- Poursuivre les travaux de capitalisation sur le financement de l'agriculture et les conditions de l'extension des réseaux dans les zones et auprès des producteurs non concernés par les filières de rente ;
- Appuyer des initiatives pilotes de financement dans les zones vulnérables peu ou pas couvertes par le crédit rural ;
- Développer les concertations avec les grands réseaux bancaires et le secteur financier commercial sur les conditions d'une implication accrue dans le financement de l'agriculture ;
- Organiser la capitalisation et le partage des expériences en matière de sécurisation des ressources des exploitants, en particulier au travers des fonds d'assurances – calamité ;

Sous-résultat SR 1.2.2. l'insertion économique et commerciale des producteurs est favorisée

Ce résultat relève d'une co-responsabilité entre les trois OIG : la CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS. Au sein du CILSS, la responsabilité en échoit au PMPA. La plupart des actions conduites à ce titre sont intégrées dans l'objectif spécifique numéro 2, relatif aux marchés.

**Au titre du résultat 1.3. : « La production halieutique est fortement augmentée, sur des bases durables »**

Le CILSS ne dispose pas de compétence avérée dans ce domaine. Il s'agira donc de mener un travail de plaidoyer pour la prise en compte des attentes sahéliennes dans les politiques et programmes menés par la CEDEAO et l'UEMOA, en collaboration avec les organisations spécialisées dans le domaine de la pêche.

Sous-résultat SR 1.3.1. Les secteurs de la pêche sont renforcés au travers d'une approche régionale de la mise en valeur des potentialités offertes par la pêche artisanale

**15.0. OBJECTIF SPECIFIQUE N°2 « LES MARCHES NATIONAUX SONT PLUS DEVELOPPES, PLUS FLUIDES ET MIEUX INTEGRES AU NIVEAU DE LA SOUS-REGION »**

**Au titre du résultat 2.1. : « Les marchés nationaux sont plus dynamiques et mieux connectés ; les marchés régionaux sont plus fluides et mieux intégrés, et les échanges sont fortement accrus »**

Sous-résultat SR 2.1.1. Les politiques nationales relatives aux échanges sont harmonisées

Ce résultat est clairement de la responsabilité des OIG d'intégration (CEDEAO, UEMOA). Les études d'impact du TEC actuellement conduites par l'UEMOA permettront d'alimenter l'élaboration de la PAC/CEDEAO. Sur ces plans le rôle du CILSS relève de la vigilance vis-à-vis de la prise en compte des enjeux de sécurité alimentaire d'une part, et de veille au niveau des interfaces entre l'espace CEDEAO et la Mauritanie et le Tchad, d'autre part. Dans ces domaines, la programmation des activités relève principalement de la responsabilité du Conseil régional de sécurité alimentaire avec l'appui de son secrétariat technique.

*Activité principale A2111 : Elaborer le cadre de Politique agricole commune pour l'espace CEDEAO*

Les pays de la zone franc disposent d'une politique commune dont la mise en œuvre devrait débuter en 2004. Cependant, cette politique n'intègre pas la spécificité des relations commerciales avec les pays non CFA. Aussi, la CEDEAO, en concertation avec les OIG de la région, s'est engagée dans un exercice similaires visant à définir un cadre de politique agricole commune pour l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. Il s'agit ici maintenant de disposer d'un Cadre de Politique Agricole Commune (PAC) qui définira les missions confiées au secteur agricole, l'orientation du développement agricole, et la méthodologie à travers lesquels la sous-région exploitera le potentiel qu'elle possède pour assurer

une securite alimentaire durable dans les pays membres, assurer une remuneration decente aux actifs agricoles, et assurer l'expansion des echanges sur une base durable tant au sein de la sous region qu'avec le reste du monde.

Depuis fin debut 2001, la CEDEAO et le CILSS ont lance ensemble le processus d'elaboration de la PAC pour l'Afrique de l'Ouest et le Tchad (PAC/AO). Et compte tenu de ses competences techniques et de sa capacite a animer un processus regional participatif, le Secretariat Executif de la CEDEAO a sollicite le CILSS pour assurer le secretariat technique du processus qui se deroulera entierement en 2004.

A ce titre, les sous-activites suivantes seront conduites :

- Les missions, orientation, objectifs et grands axes d'intervention de la PAC sont definis ;
- Un mecanisme d'harmonisation, de coordination et de pilotage de la mise en œuvre de la PAC est propose ;
- Un plan d'actions est elabore et mis en oeuvre ;
- Le dispositif de pilotage du processus d'elaboration de la PAC est fonctionnel

*Activite principale A2112 : Contribution a la revision du TEC UEMOA et a la preparation du TEC CEDEAO en tenant compte des caracteristiques des differentes filieres agro-alimentaires et des enjeux specifiques lies a la securite alimentaire des pays sahelien et ouest-africains.*

Les premiers bilans de la mise en œuvre du TEC UEMOA font apparaître que la categorisation des produits et/ou le niveau de tarif compromet la competitivite de certaines filieres pour certains pays. Pour celles qui beneficiaient d'un niveau eleve de protection auparavant, l'ajustement necessaire risque d'être trop brutal. Il s'avere donc necessaire de reviser le TEC UEMOA et de preparer le TEC CEDEAO en tenant compte de ces elements. Cette activite sera conduite dans le cadre de la preparation du cadre de politique agricole commune, en lien avec le programme CEDEAO/UEMOA relatif a l'extension du Tarif exterieur Commun (TEC)

La consequence directe de ces disparites est l'envahissement des marches regionaux par des produits extra-africains ; tout laissant croire que les marches nationaux sont plus integres au marche mondial qu'entre eux. En effet, le volume des flux commerciaux de cereales qui alimente les marches regionaux et nationaux oscille entre 1,5 et 2,2 millions de tonnes par an, dont 10% seulement constituees de cereales produites localement. Autrement dit, la region se trouve confrontee a une situation ou les produits agroalimentaires extra-africains se substituent aux produits locaux (les viandes et les cereales, en particulier).

Principales sous-activites :

- Identifier pour les principales filieres, le niveau de protection convenable en fonction des potentialites de developpement de la production locale et des perspectives de croissance de la demande.
- impliquer activement les operateurs des filieres concernees a l'elaboration des propositions relatives a la revision du TEC UEMOA et a l'elaboration du TEC CEDEAO.

*Principale activite A2113 : Harmoniser les politiques fiscales internes.*

Actuellement, les pays de l'UEMOA, et a fortiori ceux appartenant a la CEDEAO, appliquent aux produits agricoles le taux de TVA qu'ils veulent. L'harmonisation de la fiscalite interieure relative aux produits agricoles et alimentaires est necessaire au developpement des echanges intra-regionaux. Elle doit etre achevee pour les pays membres de l'UEMOA et mise en route pour les autres.

Le regime des echanges exterieurs est en principe libre au sein de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Toutefois dans cette region, quatre zones economiques (CEDEAO, UEMOA, CEMAC et UMA) coexistent creant ainsi des disparites dans les politiques fiscales nationales qui constituent de fait des freins a la libre circulation des produits et a la valorisation optimale des avantages comparatifs au sein de la sous-region.

Principales sous-activites :

- Actualiser periodiquement et diffuser regulierement l'information sur les disparites de fiscalite interne relative aux produits agricoles et alimentaires (dont les intrants).
- Analyser Les effets de ces disparites sur les dynamiques de production et d'echanges.
- Impliquer activement les operateurs des principales filieres concernees dans le processus d'harmonisation des fiscalites internes.

*Activite principale A2114 : Alliger les contraintes administratives officielles et officieuses au commerce transfrontalier des biens et des personnes*

Face a la predominance des echanges avec les marches mondiaux, au detriment du commerce intra-regional, le CILSS a engage vers la fin des annees 1980 des series de reflexions, qui ont abouti a partir de 1989 a de nombreuses rencontres regionales regroupant les administrations publiques, les operateurs economiques prives et d'autres OIG. Ces rencontres ont fait apparaître que la reduction des entraves aux echanges, notamment les tracasseries administratives et routieres, constitue la problematique la plus sensible, la plus delicate et la plus complexe mais aussi, la plus preoccupante pour les autorites politiques et les operateurs economiques de la region. Durant les 10 dernieres annees, le CILSS a suscite et appuye l'elaboration et la mise en œuvre de plans d'actions nationaux de reduction des entraves, avec comme strategie d'intervention le renforcement de la concertation intra et inter Etats a travers les cadres nationaux de concertation (CNC). Des acquis probants existent en



terme d'organisation des acteurs privés, de gestion du fret retour, de sensibilisation des forces de l'ordre, de création d'opportunités d'affaires et mise en relation d'affaires, de connaissance partagée des entraves, etc...

Pour les principales sous-activités, il s'agira de s'appuyer sur la CEDEAO et sur l'UEMOA pour :

- Mettre en place et animer l'observatoire des pratiques anormales (OPRAF) : poursuivre l'exécution de la phase 1 de l'observatoire ; étendre l'observatoire aux autres axes routiers transfrontaliers de la sous-région.
- Reactualiser et mettre en œuvre les plans d'action nationaux et régionaux de réduction des entraves aux échanges : relancer les activités du sous-espace Est ; appuyer les processus de réduction des tracasseries administratives et policières dans les sous-espaces Centre et Ouest ; organiser des réunions ministérielles sur les entraves.
- Poursuivre le processus d'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires à la circulation des biens, des personnes et des services dans l'espace régional.

Sous-résultat SR 2.1.2. Les infrastructures régionales de transport et de télécommunication sont développées de manière cohérente  
*Pour mémoire : prérogative CEDEAO et UEMOA*

Sous-résultat SR 2.1.3 : Des institutions favorables au développement des échanges régionaux sont promues.

Ce sous-résultat relève au plan des OIG d'une coresponsabilité entre la CEDEAO, l'UEMOA, le CILSS et la CMA/AOC dans la mesure où des actions dans ce domaine sont mises en œuvre actuellement par ces différentes institutions. Le Conseil régional aura à cet égard un rôle important à jouer pour promouvoir une coopération efficace entre elles, valorisant les acquis des programmes régionaux antérieurs en matière de systèmes d'information.

*Activité principale A 2131 : Les SIM nationaux sont organisés en réseau et un SIM régional est construit ;*

Le Centre Agrhymet a conduit plusieurs études permettant de préciser les méthodologies d'enquête sur les principaux échanges régionaux. Plus récemment, le projet PADISMA a appuyé l'Observatoire des marchés du Mali pour développer des échanges d'information avec les différents systèmes d'information sur les marchés des pays voisins, et mobiliser un réseau d'opérateurs autour des opportunités commerciales transnationales. Le projet FERAP, centré sur la fluidification des échanges régionaux intervient de son côté en faveur du dialogue entre pays sahéliens et pays côtiers : concertation et harmonisation des politiques liées aux échanges (cadres de concertation), levée des obstacles formels et informels aux échanges, amélioration des infrastructures de marchés aux frontières...

Dans ce cadre, les principales sous-activités prévues sont :

- Mise en réseau des SIM nationaux (harmonisation minimale des concepts et méthodes, nomenclatures et référentiels communs...) ;
- Mise en place d'un dispositif régional d'information sur les marchés à partir du réseau des SIM ;
- Mise en place d'un dispositif de suivi régulier des flux transfrontaliers et des échanges sous-régionaux ;
- Développement d'une capacité régionale de centralisation et traitement de l'information sur les marchés régionaux et internationaux ;

*Activité principale A 2132 : Développement de l'analyse régionale des marchés et amélioration de l'aide à la décision en matière de gestion de la sécurité alimentaire au niveau des décideurs publics et des réseaux d'opérateurs privés ;*

Sur le plan strict de la sécurité alimentaire, les récentes études menées dans le cadre du Réseau de prévention et de gestion des crises ont montré une très forte évolution du fonctionnement et du rôle des marchés dans la réalisation de la sécurité alimentaire. En particulier, les niveaux de prix constatés dans une zone donnée, déterminant en grande partie l'accessibilité des denrées pour les populations, ne sont pas seulement liés aux niveaux de production et de déficit/ excédent céréalier dans le pays. Ils sont fortement inter-liés à la situation du marché dans les pays voisins, aux conditions dans lesquelles s'est déroulée la campagne précédente, etc. La fluidification progressive des marchés conduit à une interconnexion croissante des marchés au-delà des frontières et oblige à prendre en compte sérieusement les dynamiques commerciales dans l'ensemble de la sous-région pour améliorer les diagnostics de l'insécurité alimentaire, et affiner les réponses apportées par les décideurs, en cohérence avec les objectifs et les engagements poursuivis par les pays en matière d'ouverture des marchés et de création d'un espace commercial unique.

À ce titre plusieurs activités seront conduites :

- Conception d'un cadre d'analyse de la sécurité alimentaire sur la base des prix, intégré aux outils habituels d'alerte précoce ;
- Organisation d'une Conférence annuelle sur les perspectives agricoles et les opportunités d'échanges commerciaux ;

*Activité principale A 2133 : Capitalisation et extension des expériences de développement de marchés frontaliers ;*

En s'appuyant sur les acquis des travaux menés dans le sous-espace Est, le programme appuiera la mise en place d'observatoires légers des interdépendances entre les économies nationales : évolution de la compétitivité des principaux produits alimentaires, degré d'intégration des marchés, estimations ponctuelles de l'ampleur des flux régionaux, ...

- Mise en place d'observatoires légers de suivi des échanges transfrontaliers, sur la base des travaux menés dans le sous-espace Est ;

- Finalisation de la mise en place d'une bourse regionale de fret ;
- Capitalisation et extension des experiences de developpement des marches frontaliers.

Sous-resultat SR 2.1.4 : Les initiatives prises par les operateurs prives pour le developpement des echanges regionaux sont encouragees.

*Activite principale A 2141 : Appui aux initiatives des acteurs du secteur agroalimentaire :*

- Capitalisation des experiences de mise en place de centres de services pour renforcer les capacites des operateurs economiques a exporter des produits de qualite sur le marche regional ;
- Appui a l'organisation d'echanges d'experiences, de foires et d'expositions ;
- Promotion de labels specifiques aux produits alimentaires sahelien et ouest-africain, en accordant une attention particuliere aux produits « Bio » ;

**Au titre du resultat 2.2. : « Les interets de l'agriculture sahelienne et des filieres agroalimentaires sont mieux defendus dans la competition internationale »**

Sous resultat SR 2.2.1. : Les capacites des Etats a elaborer et a defendre des positions communes de negociation (OMC, Accord UE/ACP) sont renforcees.

Ce resultat est place sous la responsabilite de la CEDEAO, en tant que partenaire principal de la negociation de l'APE et beneficie des appuis du CILSS et de l'UEMOA, qui ont deja engage des travaux dans ce domaine. Dans le cadre OMC, les OIG n'ont pas de mandat de negociation, mais les trois OIG, CEDEAO, UEMOA et CILSS doivent travailler ensemble, avec les reseaux d'operateurs prives et d'organisations paysannes, pour faire prevaloir des positions coherentes portees ensuite par l'ensemble des pays de la region.

*Activite principale A 2211 : Renforcement de la capacite sous-regionale a elaborer et defendre des positions communes de defense des enjeux de securite alimentaire, de gestion des ressources naturelles et de lutte contre la pauvreté dans les negociations commerciales multilaterales (OMC, Accord UE/ACP).*

L'amelioration de la securite alimentaire sahelienne repose sur la combinaison entre une amelioration des conditions locales et une amelioration de l'environnement international, en particulier dans tous les domaines qui touchent a la competitivite des produits agricoles et alimentaires, et aux conditions de concurrence. Les specificites des agricultures saheliennes conferent a cette question une tres grande sensibilite. Dans le cadre de cette composante, il s'agit simultanement d'affiner les positions saheliennes dans les negociations internationales qui touchent le commerce des produits alimentaires, les politiques agricoles et de securite alimentaire d'une part, et d'ameliorer la capacite des pays sahelien de peser dans les negociations en developpant des approches et une strategie commune.

*A ce titre les sous-activites suivantes seront conduites :*

- Reactualisation et elargissement a l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest, des positions communes saheliennes sur les enjeux agricoles, alimentaires et de gestion durable des ressources naturelles, dans les negociations commerciales internationales ;
- Defense de ces positions communes dans la negociation, par la CEDEAO et l'UEMOA, de l'accord de partenariat economique (APE) avec l'Union Europeenne ;
- Defense de ces positions communes lors des negociations agricoles a l'OMC ;
- Recherche d'alliances avec les pays ou groupes de pays (par exemple : avec le groupe africain dans le cadre des negociations ADPIC ; avec les pays en developpement qui soutiennent la creation d'une boite « developpement ») ;
- Mise a disposition des negociateurs d'une formation adaptee a leurs besoins : formation initiale et appuis specifiques lors des etapes clefs de la negociation ;
- Diffusion d'information reguliere sur l'avancement des negociations et leurs enjeux dans les pays, aupres des administrations et des organisations de la societe civile ;
- Renforcement de la participation des pays de la region dans les systemes de normalisation internationale (OIE, Codex Alimentarius, CIPV) ; former et mettre a disposition des experts competents ;
- Appui d'un Reseau de recherche et d'information sur le processus de negociations regionales et internationales concernant l'agriculture et la securite alimentaire en Afrique de l'Ouest ;

Sous resultat SR 2.2.2. Les filieres agro-alimentaires regionales s'adaptent a l'evolution des normes internationales.

*Activite principale A 2221 : Adaptation des filieres agroalimentaires sous-regionales a l'evolution des normes internationales.*

Il s'agit d'une activite tres importante pour permettre aux filieres regionales de rester competitives sur les marches internationaux et pour elargir leurs parts de marche.

*A ce titre les sous-activites suivantes seront poursuivies :*

- Appui à l'amélioration des connaissances sur les filières porteuses pour le commerce régional et international ;
- Appui au respect des normes sanitaires et phytosanitaires internationales sur les produits destinés à l'exportation, afin de faciliter leur entrée dans les pays de consommation ;
- Appui aux pays dans les négociations relatives aux normes sanitaires et phytosanitaires au sein de l'OIE et dans le cadre du Codex Alimentarius (FAO-OMC) ;
- Appui aux approches concertées permettant d'éradiquer les épizooties en vue de promouvoir les capacités de commerce extra-régional de bétail et viande sahéliens.
- Appui aux pays pour mobiliser les ressources financières et humaines permettant l'application des normes imposées à l'entrée des marchés des pays développés (notamment par l'application des articles de l'accord SPS et de l'accord OTC relatifs à l'assistance technique) ;
- Transformation du Comité Sahélien des Pesticides (CSP) en Organisme d'autorisation de mise en marché des produits phytosanitaires ayant mandat pour l'ensemble de la région (cf. OS1).

**16.0. OBJECTIF SPECIFIQUE N° 3 : « AMELIORATION DURABLE DES CONDITIONS D'ACCES DES GROUPES ET ZONES VULNERABLES A L'ALIMENTATION ET AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE »**

**Au titre du résultat 3.1 : « les conditions d'accès à l'alimentation et aux services sociaux de base sont notablement améliorées dans les zones défavorisées et pour les groupes de population pauvres »**

Sous-résultat SR 3.1.1. Les conditions minimales d'accès de chaque sahélien à l'alimentation et aux services de base (eau potable, santé, éducation) sont définies et promues

*Activité principale A 3111 : Définition des conditions d'accès à l'alimentation et aux services sociaux de base*

Le niveau régional peut impulser cette réflexion avec les acteurs des secteurs concernés pour davantage harmoniser les politiques nationales en faveur des populations vulnérables sur la base de critères communs et adaptés sociologiquement, culturellement et financièrement aux pays du Sahel. Il ne s'agit pas d'imposer des objectifs à chacun des pays (dont les situations initiales peuvent être fort divergentes) mais de fixer des « minima » d'accès aux services sociaux que chaque individu est en droit d'attendre.

Principales sous-activités :

- Etablir une situation régionale de référence ;
- Adapter les critères et indicateurs promus par les Nations-Unies ;

*Activité principale A 3112 : Appui à la promotion des droits des populations pauvres*

Cette action vise à concrétiser dans les politiques nationales l'application des conditions d'accès à l'alimentation et aux services de base. Elle pousse également à mieux faire connaître, plus particulièrement, aux populations les plus vulnérables (femmes, enfants, personnes âgées et handicapées) leurs droits légitimes inscrits dans les conventions internationales et à favoriser leur appropriation.

Principales sous-activités :

- Favoriser l'intégration des droits des populations pauvres et la mise en œuvre des conditions d'accès à l'alimentation et aux services sociaux dans les stratégies sectorielles des pays sahéliens ;
- Renforcer les capacités nationales en matière de formulation et de mise en œuvre de programmes d'information et de communication dans ce domaine ;
- Renforcer les capacités d'intervention des associations et organisations de défense des droits de la personne à l'endroit des groupes de population pauvres (dont la création de centres communautaires de défense des droits de la personne).

*Activité principale A 3113 : Suivre et contribuer aux réunions internationales relatives à l'alimentation, au développement sanitaire et social*

Le développement d'une expertise régionale spécialisée peut contribuer à affirmer dans les forums internationaux la position spécifique du Sahel sur certaines questions de développement « social » (accès aux médicaments essentiels bon marché, développement de vaccins adaptés aux pandémies tropicales, développement et transfert à moindre coût de technologies adaptées dans les domaines de l'eau potable, assainissement, ...). Les institutions régionales peuvent également servir de relais sur les débats menés dans les enceintes internationales pour les administrations nationales et les organisations de la société civile.

Principales sous-activités :

- Préparer des positions communes aux pays sahéliens lors de forums internationaux ;
- Consolider les échanges d'information sur les enjeux régionaux et internationaux .

Sous-resultat SR 3.1.2. Les échanges d'expériences sur les politiques alimentaire et sociales en faveur des populations vulnérables sont renforcés

*Activité principale A3121 : Capitalisation et extension des expériences probantes dans le domaine de la génération et de la diversification des revenus ;*

La pauvreté en milieu rural constitue un des facteurs essentiels de la crise de l'agriculture et de l'insécurité alimentaire en milieu rural ; l'accroissement et la diversification des sources des revenus est par conséquent un objectif déterminant au regard de l'amélioration de la situation alimentaire des ménages ruraux. Mais, au-delà, l'augmentation des ressources financières des agriculteurs est à la base d'un processus d'accumulation progressive indispensable à la mutation des systèmes de production dans le sens d'une augmentation des rendements et d'une exploitation durable des ressources naturelles.

Dans le cadre de cette action, plusieurs sous-activités seront conduites sous l'égide de l'INSAH :

- Recherche/Capitalisation et diffusion des expériences de diversification des cultures et de développement de l'agriculture péri-urbaine;
- Recherche/Capitalisation et diffusion des expériences de développement du petit élevage ;
- Capitalisation et diffusion des expériences de développement de la pêche artisanale continentale et de l'aquaculture ;
- Capitalisation et diffusion des expériences de développement de l'artisanat et des petits commerces pour accroître et diversifier les revenus ;
- Capitalisation et diffusion des expériences en matière de sécurisation des ressources des exploitants, en particulier au travers des fonds d'assurances-calamités ;
- Capitalisation des initiatives pilotes de financement dans les zones vulnérables peu ou pas couvertes par le crédit rural ;
- Développement d'actions pilotes pour la promotion de l'analyse de l'économie locale dans les zones vulnérables, pour améliorer les connaissances sur les stratégies de vie et de survie des ménages pour une meilleure adaptation des actions d'appui.

*Activité principale A3122 : Favoriser l'adoption de méthodologies harmonisées de diagnostic de la pauvreté et de ciblage des populations vulnérables et de suivi-évaluation des indicateurs des DSRP (secteurs santé, social, nutrition)*

Le suivi de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté ainsi que l'évaluation régulière des effets des stratégies mises en œuvre pour les combattre sont devenus des priorités pour les dispositifs nationaux de statistique. Aux enquêtes lourdes (enquête démographie et santé, enquête sur le profil de pauvreté, enquête budget-consommation) répondant à une analyse épisodique et descriptive de ces phénomènes, des diagnostics plus fréquents permettant une analyse plus dynamique sont sollicités afin d'en saisir les facteurs explicatifs et les évolutions.

Des observatoires de synthèse et/ou décentralisés (Burkina Faso, Madagascar), selon les pays, ont ainsi été mis en place avec les avantages ou inconvénients connus en matière d'extrapolation des données, de représentativité statistique, du coût des investigations, ...

Principales sous-activités :

- Recenser les indicateurs retenus dans les DSRP et les méthodologies préconisées dans les pays sahéliens et autres PED ;
- Favoriser l'adoption d'un cahier des charges commun entre les observatoires nationaux dans un cadre institutionnel et financier viable ;
- Développer des formations et des outils méthodologiques (modules d'enquête, modélisation) visant le renforcement des capacités des acteurs (administrations centrale et décentralisée, responsables de projets et d'organisations de développement) ;
- Assurer un contrôle de qualité des informations publiées.

*Activité principale A3123 Soutenir les réseaux régionaux d'information et d'échange d'expérience sur les actions de lutte contre la pauvreté et les inégalités*

La capitalisation, le suivi et l'évaluation des actions constituent de façon récurrente le parent pauvre des investissements dans le développement. Les principes d'élaboration des DSRP mettent eux l'accent sur un diagnostic approfondi des causes de la pauvreté et des actions réalisées par le passé et sur de larges concertations avec les acteurs dont au premier chef les populations bénéficiaires.

Principales sous-activités :

- Capitaliser les expériences en matière de ciblage des groupes et zones vulnérables, d'insertion économique et sociale, de filets de sécurité, de protection sociale, d'intervention en santé, nutrition, éducation et alphabétisation envers les populations défavorisées...
- Mettre en place un dispositif léger régional de suivi des indicateurs de pauvreté (indicateurs fournis par les dispositifs nationaux qui serviront à identifier les zones les plus structurellement déficitaires en besoins sociaux)
- Valoriser et diffuser les informations auprès des acteurs concernés

Sous-resultat SR 3.1.3. les zones les plus structurellement déficitaires en services sociaux sont prioritairement équipées

Cette approche est le pendant social de l'integration economique. Elle s'inscrit dans un cadre depassant le Sahel et exige par consequent un leadership de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS. Sa mise en œuvre exigera une mobilisation importante du Conseil Regional de Securite alimentaire.

*Activite principale A 3131 : Definir le champ et les modalites d'intervention d'un mecanisme regional de solidarite permettant de combler les disparites entre zones et pays dans l'acces aux services sociaux de base*

Ce fonds ne vise pas a remplacer les decideurs nationaux ou infra-nationaux dans la definition, l'allocation des financements ou la mise en œuvre des politiques sociales. Il devrait constituer un mecanisme de redistribution des ressources generees par l'integration economique regionale. C'est pourquoi, un lien entre des ressources propres communautaires (comme les taxes douanieres) et ce fonds de solidarite permettrait un affichage politique des Etats a s'engager, egalement au niveau regional, dans la reduction des inegalites. Ce travail doit etre enclenche dans le cadre de la definition de la politique agricole commune de la CEDEAO.

Principales sous-activites :

- Mettre en place un fonds de soutien et preciser les conditions d'acces ;
- Definir les procedures de selection des actions ;
- Identifier les mesures de suivi-evaluation des actions.

*Activite principale A3132 : Appuyer les partenariats entre les acteurs de terrain, la recherche et les institutions regionales specialisees pour tester et developper des interventions novatrices et probantes en faveur des pauvres dans les domaines de la sante, de la nutrition, de la protection sociale, de l'insertion economique, de la promotion des droits des individus, de l'education, ...*

La creation d'un fonds de solidarite doit servir a developper des synergies dans les interventions en permettant que chaque acteur apporte ses competences specifiques. La cooperation des acteurs de terrain avec des institutions nationales et regionales de recherche devrait permettre de lancer des experiences pilotes en faveur des groupes vulnerables dont les enseignements seraient par la suite tires pour etre eventuellement reproduites.

Principales sous-activites :

- Selectionner les thematiques prioritaires ;
- Identifier les partenaires et definir les modalites d'intervention des projets .

### **Au titre du resultat 3.2. «Les questions de population et de VIH/Sida sont integrees aux strategies, programmes et politiques de securite alimentaire durable au Sahel ».**

Sous-resultat SR 3.2.1 : Les connaissances sur les interrelations Population, Pauvrete, VIH/Sida et Securite alimentaire durable sont accrues

*Activite principale A 3211 : Identification des facteurs de population, pauvrete et VIH/Sida affectant la SA durable*

Les domaines de priorite de la recherche en population et developpement sont la coordination de la recherche sur la migration et l'urbanisation et la conduite de recherche sur la sante et la societe incluant l'impact du VIH/SIDA sur la securite alimentaire, la sante de la reproduction des adolescents, et la recherche operationnelle en sante de la reproduction.

A ce titre les sous-activites suivantes seront conduites :

- Recherche Sante Reproductive des Adolescents ;
- Recherche operationnelle en Sante de la reproduction (SR) ;
- Impact VIH/Sida sur la Securite alimentaire ;
- Analyse de trente annees de biographies sur les migrations ;
- Dynamique familiale et scolarisation au Mali

*Activite principale A 3212 : Developpement d'un systeme d'information sur les profils socio-economiques et demographiques*

A ce titre les sous-activites suivantes seront conduites :

- Profils socio-economiques et demographiques des pays du CILSS ;
- Analyse situationnelle VIH/Sida ;

*Activite principale A 3213 : Diffusion des resultats de recherche en Population / Pauvrete / VIH/Sida et SA durable*

Le CILSS, a travers le CERPOD, prévoit de poursuivre la facilitation du role de plaidoyer des reseaux communautaires et professionnels regionaux (journalistes, ONG et parlementaires) afin de faciliter le debat public sur ces questions et favoriser l'echange d'experiences et de pratiques.

## Sous-resultat SR 3.2.2 : Les capacites en Politiques de Population, Pauvrete, VIH/SIDA et Securite alimentaire durable sont renforcees

*Activite principale A 3221 : Renforcement du suivi-evaluation des strategies, politiques et programmes de population, pauvrete, VIH/SIDA et securite alimentaire durable ;*

A ce titre un ensemble de sous-activites seront conduites

- Suivi du Programme d'Action de Ouagadougou (PAO) et de la Conference Internationale sur Population et Developpement (CIPD) aupres des Institutions et Reseaux ;
  - Mise en place par le CERPOD et le projet POLICY de neuf reseaux nationaux et d'un reseau de coordination regional pour chacun des trois groupes cibles (journalistes, ONG et parlementaires).
  - Organisation d'activites nationales par chaque reseau national avec l'implication des deux autres reseaux en vue de creer une synergie maximum des efforts (conferences de presse, activites de plaidoyer). Gestion du financement des dix reseaux de parlementaires et dix reseaux de journalistes ;
  - Participation des coordonnateurs des reseaux regionaux au Groupe de Travail regional sur les politiques de population post-Ouagadougou qui ont coordonne les communications entre les points focaux nationaux des reseaux ;
  - Revision et actualisation tous les deux ans du plan d'action de chaque reseau ;
  - Organisation de deux ateliers regionaux sur la revision/actualisation du plan d'action regional a l'intention des reseaux de parlementaires et deux pour les reseaux de journalistes (1998- 2002). Le projet POLICY s'occupe des reseaux des ONG ;
  - Organisation de concours de reportages sur la sante de la reproduction.
- Appui aux politiques de population ;
- Suivi et Evaluation du VIH/Sida ;
  - Ameliorer la qualite de la recherche relative a la prevention du VIH/SIDA dans la sous-region en conseillant pour une meilleure utilisation des methodologies existantes pour le suivi et l'evaluation des programmes ;
  - Identifier et/ou mettre au point les indicateurs les plus pertinents, permettant d'apprécier les changements sociaux et culturels appuyant l'adoption de changements de comportements preventifs du VIH/SIDA par les populations ;
  - Accro tre les capacites nationales en « Suivi/Evaluation de l'impact des programmes VIH/SIDA », afin de mieux orienter ces derniers ;
  - Mener des recherches pour mieux cerner les facteurs de propagation du VIH/SIDA et son impact sur l'atteinte de la securite alimentaire.

*Activite principale A 3222 : Renforcement des capacites en dialogue politique sur population, VIH/Sida, pauvrete et SA, des institutions nationales et de la societe civile ;*

- Appui au suivi-evaluation projets & programmes de population ;
- Appui a la formation en Population et Developpement des reseaux ;
  - Formation des cadres du CERPOD comme utilisateurs et formateurs pour SPECTRUM ;
  - Formation de deux utilisateurs de chacun des neuf pays membres du CILSS en SPECTRUM. ;
  - Formation de 18 utilisateurs/formateurs en SPECTRUM aux niveaux national et local au Burkina Faso ;
- Appui a la formation en Recherche Operationnelle .

*Activite principale A 3223 : Renforcement des capacites en gestion decentralisee des politiques de population et securite alimentaire durable*

Actuellement, tous les neuf pays membres du CILSS sont dotes de politiques nationales de population. Ces politiques concues comme des cadres de reference et d'orientation en matiere de population pour les niveaux national et regional ont fait l'objet d'une operationnalisation aux plans global et sectoriel. L'objectif principal de l'activite consiste a appuyer les pays membres du CILSS a operationnaliser leurs politiques de population aux plans regional et local de facon a mieux impliquer les communautes et les populations a la base dans la mise en œuvre des politiques nationales de population.

*Sous-activites a mener :*

- Appui a la regionalisation des politiques de population au travers d'une assistance technique aux pays.

**17.0. OBJECTIF SPECIFIQUE N°4 : « AMELIORATION DES DISPOSITIFS DE PREVENTION ET DE GESTION DES CRISES CONJONCTURELLES, EN COHERENCE AVEC LA CONSTRUCTION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE »**

**Au titre du resultat 4.1 : « Le reseau d'information sur la securite alimentaire au Sahel est plus performant dans la prevention des crises alimentaires »**

Sous-resultat SR 4.1.1. Les pays parviennent a perenniser les dispositifs d'information contribuant a evaluer la situation alimentaire conjoncturelle

#### *Activite principale A4111 : etude des conditions necessaires a la viabilite des SI*

De nombreuses contraintes entravent la perennisation des SI et le fonctionnement satisfaisant des dispositifs de suivi de la situation alimentaire : l'inadequation de la production d'information aux besoins des utilisateurs, l'instabilite, la reduction et la faible coordination des financements, la contestation de resultats, l'insuffisance des competences, ... Il s'agit d'en faire un etat des lieux en fournissant des solutions idoines a l'ensemble des pays pour les plus problematiques d'entre elles.

Principales sous-activites :

- Determiner les contraintes majeures par des etudes de cas en diagnostiquant tous les aspects du fonctionnement des SI (institutionnels, organisationnels, methodologiques et financiers) ;
- Proposer des solutions adaptees et presentant le meilleur rapport cout/efficacite .

#### *Activite principale A4112: sensibiliser les Etats et les partenaires au developpement a prendre les mesures adequates a la viabilite des SI*

En complement de la premiere action, le CILSS devra veiller a ce que les principaux utilisateurs des informations des dispositifs de prevention des crises alimentaires que sont les Etats et les agences de cooperation traduisent dans la pratique les recommandations permettant de rendre plus perennes les SI.

#### *Activite principale A4113 : diversifier l'utilisation des informations recueillies dans le cadre de l'alerte precoce (prevention des risques d'inondations, gestion des disponibilites fourrageres, conseil agro-meteorologique, ...)*

L'utilisation des donnees de suivi de la campagne agricole reste encore marginale par rapport au potentiel que les chercheurs laissent entrevoir. Une des initiatives les plus avancees est le conseil agro-meteorologique aux producteurs dont le Mali a ete un precurseur. Son utilite est limitee dans une logique paysanne privilegiant une production souvent plus tourne vers l'objectif de l'autosubsistance (minimisation des risques de production) des menages que vers la production pour le marche. La faible diffusion des varietes ameliorees et la capacite limitee des agriculteurs a acquerir des intrants restreignent la portee du conseil agro-meteorologique.

A l'avenir, on imagine que le suivi de l'hivernage pourra egalement servir a prevenir les risques d'inondations ; a mieux repartir le cheptel sur le territoire selon la capacite de charge et le remplissage des mares ; a prendre des dispositions, en cas de baisse des disponibilites fourrageres en vue d'eviter les conflits entre agriculteurs et eleveurs ; a prevoir une alimentation complementaire ou un destockage du betail, ...

Principales sous-activites :

- Capitaliser les experiences existantes en conseil agro-meteorologique et chercher a en ameliorer les performances ;
- Demarrer des initiatives pilotes de diversification de l'utilisation des informations recueillies dans le cadre de l'alerte precoce.

Sous-resultat SR 4.1.2. : L'utilisation de methodologies harmonisees et la diffusion de produits d'information facilitant la prise de decision sont promus

#### *Activite principale A 4121 : l'information produite est amelioree et les methodologies d'analyse de la vulnerabilite des populations sont harmonisees.*

Ce resultat se traduira par un appui differencie aux pays de maniere a effectuer une mise a niveau des systemes d'alerte precoce, en fonction des situations et des urgences nationales, et plus largement de l'ensemble du dispositif d'information permettant d'alimenter la batterie d'indicateurs indispensables a une bonne comprehension des evolutions de la situation alimentaire. L'etablissement au demarrage du programme , de cette batterie restreinte d'indicateurs permettra d'etablir une situation de depart et de definir avec chaque pays des objectifs a atteindre (convergence des indicateurs). En terme de resultat, cela se traduira par l'existence de dispositifs d'information operationnels et fiables dans les neuf pays, reposant sur des methodologies comparables permettant un traitement et une analyse regionale de l'information, contribuant a reduire les disparites de traitement des situations d'insecurite alimentaire selon les pays. Ces activites seront mises en œuvre au travers du Centre Agrhymet et concernent :

- Appui methodologique aux dispositifs nationaux d'information ;
- Formations continues au transfert d'outils (ceux developpes dans le cadre des activites du PMI : alerte precoce, analyse de la vulnerabilite, LULC, Systeme d'Information Geographique, Gestion des Bases de Donnees, etc.) ;
- Formation en Maintenance des Instruments et Micro-informatique ;
- Formations destinees aux professionnels de la documentation ;
- Renforcement et mise a jour des bases de donnees documentaires ; publication et diffusion de bulletins bibliographiques par le centre de documentation ;
- Rehabilitation du dispositif de d'evaluation de la campagne agricole en Guinee Bissau ;
- Appui a la definition (Guinee Bissau et au Tchad) et/ ou a l'operationalisation (Gambie et au Senegal) des SAP dans les pays ;
- Finalisation et appui a la mise en œuvre du cadre commun d'analyse de la vulnerabilite au Sahel ;

- Definition d'une methodologie d'evaluation du bilan vivrier et revision des methodes d'evaluation des stocks;
- Appui aux pays pour la mise en œuvre des adaptations methodologiques permettant de construire le bilan vivrier ;
- Appui aux missions conjointes d'evaluation des recoltes ;

*Activite principale A 4122 : les capacites d'analyse de l'information et d'aide a la decision sont ameliorees.*

Par le passe, l'amelioration importante des dispositifs de production de l'information ne s'est pas toujours accompagnee d'une amelioration de la capacite d'analyse de l'information a des fins d'aide a la decision. L'ensemble des acteurs sahelien et internationaux souhaitent voir l'aide alimentaire cantonnee aux seules situations ou aucune alternative ne permet de s'en passer, mais le traitement de l'information reste encore trop axe vers la quantification et la localisation des besoins d'aide alimentaire. Les responsables en charge de la prevention et de la gestion des crises ont besoin d'une information et d'une aide a la decision correspondant a la nature des decisions qu'ils doivent prendre en lien avec la situation du marche, les capacites de resistance aux chocs des populations concernees au travers des mecanismes endogenes de gestion des crises, les instruments dont ils disposent pour intervenir (stocks physiques, stocks financiers, etc...). Ceci implique d'orienter resolutement les dispositifs d'information vers cette evolution des besoins d'aide a la decision et d'operer un pilotage de l'information par la demande des decideurs et non par l'offre des systemes d'information. Ces activites seront mises en œuvre au travers du PREGEC et comporteront notamment des activites liees a la concertation, a la formation et au renforcement des capacites humaines nationales, ainsi que des activites liees a la diffusion de l'information au travers de notes et bulletins concus pour les decideurs et diffuses par voie electronique. Les principales activites prevues sont :

- Animation du dispositif regional de veille sur la situation agricole et alimentaire ;
- Developpement des capacites d'analyse integrees de l'information ;
- Mise en place d'une plate forme minimale commune d'information ;
- Developpement des capacites d'aide a la decision du PREGEC ;
- Developpement des outils de communication de l'information et d'aide a la decision;
- Elaboration d'un mecanisme de gestion d'une crise de grande ampleur ;

*Activite principale A 4123 : renforcement du controle de qualite des systemes d'information*

En complement de l'action precedente, la confiance envers les SI serait accrue si un controle de qualite plus systematique etait exerce. Ces evaluations regulieres permettraient une plus grande transparence sur les methodologies, sur le respect des plans d'echantillonnage et d'autres procedures de recueil et traitement des donnees et sur l'adequation entre la production d'informations et les besoins des utilisateurs.

Principales sous-activites :

- Conception, adoption et mise en œuvre d'un dispositif de controle de qualite des SI
- Definir un cahier des charges concernant le controle de qualite des SI (procedures internes et externes) et des modalites d'evaluation (identifier les institutions responsables) ;
- Sensibiliser les Etats et les autres acteurs en SI a proceder au controle de qualite.

Sous-resultat SR 4.1.3. Poursuivre et renforcer le role de veille des informations a caractere regional

Cette ligne d'intervention releve de la responsabilite du PMPSA au CILSS, avec l'appui de la CEDEAO.

*Activite principale A 4131: developper une capacite de veille sur les sources de conflits entre pays et pouvant avoir des repercussions dommageables sur la securite alimentaire (dont les déplacements de populations)*

La pauvreté, la convoitise de ressources mineralogiques, forestieres et hydrauliques ou des derives politiques engendrent des tensions qui se deteriorent parfois en conflits armes dont les repercussions sur les conditions de vie des populations civiles sont catastrophiques. Si c'est aux niveaux politique (CEDEAO) et diplomatique a desamorcer ces crises, des institutions regionales et des organisations de la societe civile (ONG, associations des droits de l'homme et sur les libertes, organisations humanitaires) peuvent contribuer a diffuser precocement des signaux d'alerte sur les sources potentielles de tension et a evaluer rapidement les besoins en secours d'urgence.

Bien entendu, ce suivi n'a pas vocation a etre place sous l'unique preoccupation de la securite alimentaire et, par consequent, sous leur autorite. Des collaborations avec des organisations specialisees dans la prevention des conflits doivent etre privilegiees.

Principales sous-activites :

- Renforcer les collaborations avec les institutions specialisees dans la prevention des conflits et les organisations de la societe civile ;
- Appuyer les organisations humanitaires specialisees a evaluer rapidement les besoins en secours d'urgence.

*Activite principale A4132 : poursuivre le role de veille sur les informations des facteurs bio-physiques comme la production agricole et fourragere, niveaux des cours d'eaux, depredateurs,...*



Il s'agit de maintenir une capacité de veille performante qui intègre les connaissances scientifiques et si possible technologiques. Cette action vise aussi à satisfaire les décideurs en produits d'information et à vulgariser aux utilisateurs qui le souhaiteraient (SI, techniciens des organisations de développement, décideur) des analyses plus complexes.

Principales sous-activités :

- Suivre les principaux indicateurs nécessaires à l'établissement de prévisions agricoles et pastorales ;
- Mettre à disposition les données et les analyses aux utilisateurs dans des délais compatibles avec un objectif de prévention ;
- Favoriser l'intégration des progrès scientifiques dans les instruments de veille actuelle (estimation des productions agricoles et pastorales).

#### **Au titre du résultat 4.2 : « Les processus de concertation et les actions d'urgence facilitent les sorties de crise et la construction d'une sécurité alimentaire à long terme »**

##### Sous-résultat SR 4.2.1. Les processus de concertation sont régulièrement animés au niveau régional

*Activité principale A4211 : Appui aux dispositifs nationaux de concertation et de coordination des acteurs intervenant dans la prévention et la gestion des crises*

Les pays les plus en pointe en matière de politiques de sécurité alimentaire ont mis en place des dispositifs permanents de gestion des crises alimentaires (CCA au Niger, CPG au Burkina Faso...). Sans être totalement satisfaisantes, ces expériences ont permis de structurer une capacité de réponse nationale aux situations de crises conjoncturelles, sur la base d'une approche rationalisée, favorisant la concertation et la coordination des interventions d'urgence, entre les multiples acteurs (Etat, ONG, PAM, etc.). Plusieurs pays de la sous-région ne disposent pas encore de tels instruments. La première phase du programme d'appui sera mise à profit pour capitaliser les expériences existantes et appuyer les pays pour (i) définir un dispositif adapté ; (ii) mettre en place les outils d'intervention (fonds d'urgence...) et définir les modalités de mobilisation des ressources ; (iii) définir une stratégie d'intervention. La deuxième phase sera mise à profit pour engager dans ces pays des actions concrètes répondant aux situations d'urgence en mobilisant des ressources du programme d'appui pour des interventions innovantes par rapport aux modalités habituelles de gestion des crises dans ces pays, et promouvoir des pratiques d'évaluation systématiques. Ces activités se réfèrent aux principes de la charte de l'aide alimentaire qui reste encore trop souvent ignorée par certains pays comme par certains donateurs. On peut principalement retenir comme activités :

- Développement des outils méthodologiques permettant d'appréhender la diversité des formes d'insécurité alimentaire ;
- Capitalisation et diffusion des expériences de diversification des actions d'urgence ;
- Capitalisation et échange autour des dispositifs de prévention et de gestion des crises au niveau national ;
- Appui à l'élaboration des plans d'intervention d'urgence dans les pays, accompagnés de dispositifs institutionnels appropriés ;
- Appui à des mesures alternatives à l'aide alimentaire ;

*Action principale A4212 : Préparation et animation des réunions du réseau de prévention des crises*

Le réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel se réunit une fois par an. Il permet de maintenir une concertation sur la conjoncture et les perspectives d'amélioration en matière de prévention avec les partenaires au développement. La volonté actuelle est de donner logiquement à cette réunion une vocation plus politique sur ces questions prospectives ; les débats plus techniques sur la conjoncture ou les évolutions des politiques de prévention et gestion des crises pouvant se dérouler en amont de ces réunions.

- Poursuivre les réunions annuelles de concertation ;
- Mettre en œuvre des modes d'animation renouvelés.

##### Sous-résultat SR 4.2.2. Les échanges d'expérience sur la diversification des actions d'urgence et leur insertion dans des interventions de développement sont favorisés

*Activité principale A4221 : capitalisation et échanges sur les expériences de diversification des actions d'urgence*

De longue date, le Cap Vert a évité les distributions d'aide alimentaire et exécute des programmes importants de chantiers à haute intensité de main d'œuvre pour développer les infrastructures et encourager les opérations de reboisement. Plus récemment, le dispositif de gestion des crises au Niger a expérimenté à grande échelle un programme d'action alternatif aux distributions d'aide alimentaire. D'autres acteurs dont les ONG, les organisations paysannes ou les projets de développement ont déjà expérimenté diverses réponses aux situations de crise dans les zones où ils opèrent habituellement sur des programmes de longue durée. Ces expériences doivent être mieux évaluées et capitalisées afin d'élargir la palette des outils de gestion des crises et de permettre un partage des expériences. Capitalisation et extension des expériences de développement des marchés frontaliers.

Principales sous-activités :

- Préciser une méthode d'évaluation des actions d'urgence portant sur l'impact de ces actions à court et long terme, les modalités d'intervention, leurs coûts, ... ;

- Capitaliser les experiences ;
- Proposer aux acteurs des modes de faire pertinents ;

*Activite principale A4222: incitation des acteurs nationaux et locaux a ameliorer leurs pratiques*

Dans la poursuite des activites precedentes, les institutions regionales doivent favoriser l'appropriation des bonnes pratiques, peut-etre par leur insertion dans une charte de l'aide et la securite alimentaire revisee.

Principales sous-activites :

- Encourager l'application des modes de faire pertinents ;
- Inciter a l'evaluation reguliere des interventions pour en ameliorer les pratiques et leur diffusion aux autres acteurs.

Sous-resultat SR 4.2.3. Les mecanismes de gestion d'une crise alimentaire de grande ampleur a l'echelle regionale sont concus et prêts a fonctionner

*Activite principale A4231 : Les instruments de reponse a une crise de grande ampleur sont identifiés*

Face a une catastrophe alimentaire de grande ampleur, il s'agit de preciser les mecanismes de cooperation entre pays. Plutot que de developper de nouveaux fonds speciaux, il faut envisager des mecanismes de cooperation des stocks nationaux de securisation ou le redeploiement de fonds existants au niveau regional.

A ce titre plusieurs sous-activites doivent etre conduites :

- Finalisation de la reflexion engagee dans le cadre du reseau de prevention des crises
- Adoption par les pays et la communaute internationale d'un cadre de gestion d'une crise de grande ampleur

**18.0. OBJECTIF STRATEGIQUE SPECIFIQUE N°5 « LES CAPACITES DES ACTEURS SONT RENFORCEES ET LA PROMOTION D'UNE BONNE GOUVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ASSUREE »**

**Au titre du resultat 5.1. : « Le processus de decentralisation est approfondi et consolide et les capacites des collectivites locales sont renforcees »**

Sous-resultat SR 5.1.1 : Les experiences probantes de gestion decentralisee des ressources naturelles et de la securite alimentaire sont capitalisees

*Activite principale A5111 : Mise en place d'un observatoire de la Gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles et de la securite alimentaire ;*

Principales sous- activites :

- Capitaliser les experiences probantes en matiere de gouvernance locale ;
- Confronter les experiences en matiere de dispositifs de financement : fiscalite locale, deconcentration des budgets nationaux, prestations de services, fonds de developpement local, etc.
- Developper les reseaux d'elus des collectivites locales.

*Activite principale A5112 : Promotion des outils et des dispositifs de formation des élus et des responsables des organisations locales de la societe civile (renforcement des capacites) ;*

Cette action s'inscrit dans le developpement des activites du PMGRN, dans le cadre du projet PADLOS. Il pourrait beneficier des competences du PMF/CRA.

*Activite principale A5113: Analyse des dispositifs legislatifs en matiere de decentralisation et appui a l'elaboration de legislations et reglementations nationales favorables a une gestion participative et decentralisee des ressources naturelles et de la securite alimentaire ;*

Cette action s'inscrit dans le developpement des activites du PMGRN, dans le cadre de l' unite d'appui au developpement local (UADL).

Sous-resultat SR 5.1.2. Les programmes d'appui a la promotion de la gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles et de la securite alimentaire sont soutenus

*Activite principale A5121 : Organisation d'un reseau regional d'experts et praticiens specialises sur la gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles et de la securite alimentaire et pouvant etre mobilise pour appuyer des pays et des collectivites locales ;*

Principales sous-activites :

- Recenser les competences ;
- Mettre ces competences a disposition des pays et des acteurs .

*Activite principale A5122 : Appui methodologique aux pays membres dans la mise en œuvre des strategies de decentralisation de la GRN et de la SA ;*

**Au titre du resultat 5.2. : « Les organisations de la societe civile, et en particulier les organisations paysannes sont consolidees, correctement informees et plus impliquees dans la definition des strategies de securite alimentaire et de reduction de la pauvrete »**

Sous-resultat SR 5.2.1. : Les programmes de renforcement des capacites des acteurs appropries a leurs besoins sont soutenus

*Activite principale A5211 : Soutien au developpement des capacites institutionnelles des organisations socioprofessionnelles nationales et regionales*

Principales sous- activites :

- Systematiser la mise en œuvre des plans d'appui aux OP dans chacun des pays ;
- Appuyer l'organisation des reseaux regionaux d'acteurs ;
- Encourager chaque reseau d'acteur a concevoir une strategie et un plan d'action relatif au renforcement des capacites humaines et institutionnelles ;
- Mettre en place un dispositif de financement approprie, garantissant l'autonomie des acteurs dans la conduite de leurs programmes ;

Sous-resultat SR 5.2.2. : Les programmes d'information des acteurs publics et prives appropries a la diversifie des besoins sont soutenus

*Activite principale A5221 : Soutien aux initiatives de developpement de supports de communication et d'information appropries aux besoins specifiques de chaque categorie d'acteurs, cibles sur les informations strategiques du point de vue de la securite alimentaire et de la gestion rationnelle des ressources naturelles.*

Principales sous-activites :

- Rendre l'ensemble de l'information disponible pour pouvoir etre traitee et exploitee de facon differenciee en fonction des besoins des differents utilisateurs (decideurs et services techniques, operateurs economiques, organisations paysannes, etc.)
- Soutenir la creation de cellules de prestations de service en matiere d'information. Ces outils devront etre geres directement par les reseaux regionaux d'acteurs de la societe civile, permettant de s'assurer que le mode de traitement et de diffusion de l'information correspond a la demande ;

*Activite principale A5222 amelioration de l'offre d'information de base necessaire a chaque categorie d'acteur public et de la societe civile, et indispensable pour le dialogue entre acteurs ;*

Principales sous- activites :

- Developper l'offre d'information relative au suivi des facteurs naturels et des productions agricoles, halieutiques, animales : cet aspect est principalement traite dans l'OS1 ;
- Developper l'offre d'information relative a l'alerte precoce et au suivi de la vulnerabilite structurelle et conjoncturelle : cet aspect est principalement traite dans le cadre de l'OS4 ;
- Developper l'offre d'information relative aux dynamiques commerciales et aux marches sous-regionaux et internationaux : cet aspect est principalement traite dans le cadre de l'OS2 ;
- Developper l'offre d'information relative au suivi des politiques publiques qui ont un impact important sur la securite alimentaire : cf. infra.

*Activite principale A5223 : Amelioration du traitement de l'information de base en fonction des besoins specifiques de chaque categorie d'utilisateur*

Principales sous -activites :

- Diversifier les produits d'information elabores par le CILSS ;
- Adapter la qualite des produits en tant qu'outils d'aide a la decision en differenciant le public des decideurs nationaux et organisations internationales, le public des operateurs economiques, le public des organisations paysannes, en fonction de leurs responsabilites respectives ;
- Ameliorer la communication avec le grand public : developpement des sites internet, relations avec les medias, etc.

**Au titre du resultat 5.3. : « Des actions regionales de formation et d'échanges d'expériences sur la securite alimentaire durable et la reduction de la pauvreté sont systematiquement mises en œuvre, sur la base de pratiques regionales probantes »**

Sous-resultat SR 5.3.1. : La formation et le partage d'expériences au niveau des cadres sont developpes

*Activite principale A 5311 : Renforcement des capacites des cadres nationaux et regionaux dans tous les domaines qui ont trait au developpement d'une agriculture durable*

Principales sous-activites :

- Accro tre le nombre de cadres formes dans le domaine de gestion phytosanitaire integree, l'agrometeorologie et l'hydrologie et developper leurs competences (cf. OS1 – SR 119) ;
- Accro tre le nombre de cadres formes dans le domaine de la ma trise de l'eau et developper leurs competences ;
- Accro tre le nombre de cadres formes dans le domaine de la gestion de la fertilite des sols et plus largement de la conduite des systemes d'exploitation durable et developper leurs competences ;

*Activite principale A 5312 : renforcer les capacites des cadres nationaux et regionaux dans le domaine des filieres (transformation, stockage, commercialisation) des marches et des politiques commerciales*

Pour memoire

*Activite principale A 5313 : renforcer les capacites des cadres nationaux et regionaux dans le domaine de l'alerte precoce ;*

Pour memoire

*Activite principale A 5314 : Renforcer les capacites des cadres nationaux et regionaux dans le domaine de l'elaboration et du suivi des politiques publiques*

Pour memoire

Sous-resultat SR 5.3.2. : la formation et l'echange d'experience au niveau des acteurs de la societe civile sont developpes

*Activite principale A 5321: Formation des operateurs des filieres sur le stockage et la transformation des produits agricoles*

Pour memoire

Principales sous-activites :

- Former les acteurs des filieres aux techniques de stockage et a la gestion phytosanitaire integree des stocks ;
- Former les acteurs des filieres aux techniques de transformation des produits agricoles.

Sous-resultat SR 5.3.3. : La formation des cadres et acteurs feminins dans les differents domaines techniques relatifs au developpement rural, de la gestion des ressources naturelles et de la securite alimentaire est promue

- *Activite principale A 5331 : Augmentation du pourcentage de cadres feminins dans les formations dispensees dans les domaines de la securite alimentaire et de la gestion des ressources naturelles*

Pour memoire

Principales sous- activites :

- Augmenter le taux d'etudiantes dans toutes les formations de base ;
- Augmenter le taux de stagiaires feminines dans les formations permanentes.

- *Action principale A 5332 : Mise en place des formations ciblees sur les besoins des femmes dans les domaines de la securite alimentaire et de la gestion des ressources naturelles*

Pour memoire

Principales sous- activites :

- Identifier les besoins specifiques des femmes en matiere de formation ;
- Mettre en œuvre les formations ciblees

**Au titre du resultat 5.4. : « Les politiques regionales et nationales de developpement du secteur agricole sont harmonisees, pour une gouvernance plus performante des strategies et programmes de securite alimentaire durable aux niveaux national et regional »**

Sous-resultat SR 5.4.1. : Les processus d'elaboration, de mise en œuvre et de suivi-evaluation des programmes et politiques de securite alimentaire durable aux niveaux national et sous-regional sont appuyes et renforces

Ce resultat est au cœur de la mise en œuvre et du suivi-evaluation de l'ensemble du programme quinquennal. Il est par consequent directement place sous la responsabilite du Conseil regional de securite alimentaire, et au plan technique releve du Secretariat technique du Conseil regional.

*Activite principale A 5411 : coordonner la gestion des politiques et strategies de securite alimentaire aux niveau regional*

Cette action vise a mettre en place et a faire fonctionner regulierement le Conseil regional de SA et le Comite restreint qui en est l'emanation, avec comme finalite le pilotage du programme quinquennal, la coordination entre les OIG, la coordination des strategies nationales de securite alimentaire et la coordination avec les acteurs regionaux de la societe civile et du secteur prive.

Principales sous-activites :

- Reunir le conseil regional et le comite restreint ;
- Renforcement du secretariat technique du PMPA ;
- Mettre en place un dispositif de suivi des politiques et programmes ;
- Construire un tableau de bord operationnel permettant de collecter et traiter les principales donnees nationales correspondant aux indicateurs nationaux et regionaux de la securite alimentaire ;
- Animer le dialogue politique en vue d'une harmonisation progressive des principales politiques sectorielles affectant les conditions de la securite alimentaire ;
- Appuyer les pays dans la mise en œuvre des strategies nationales de securite alimentaire ;
- Elaboration et diffusion de dossiers de plaidoyer et de communication.

*Activite principale A 5412. : Mise en place du dispositif d'evaluation des strategies nationale et regionale de securite alimentaire et des programmes correspondants, sous la responsabilite du Conseil regional de securite alimentaire.*

Le suivi-evaluation de la strategie regionale repose sur le dispositif general mis en place actuellement par le CILSS. Le suivi-evaluation des strategies et programmes nationaux repose sur l'entretien regulier des tableaux de bord d'indicateurs(Voir le dispositif de suivi-evaluation).

## **19. Strategie de partenariat, coordination, pilotage et suivi-evaluation**

La strategie de partenariat retenue vise a concretiser la necessite de promouvoir des formes de gouvernance de la securite alimentaire appropries a la complexite des enjeux, a la diversite des acteurs concernes, a la multiplicite des politiques publiques agissant sur les differentes composantes de la securite alimentaire. Cette strategie s'inscrit dans le souci de contribuer a la convergence progressive des politiques et des actions nationales, a la coordination et a la coherence des strategies regionales et des politiques communes dont se dotent les pays dans les espaces CEDEAO et UEMOA.

### **20.0. Principaux acteurs concernes**

Bien collectif, la securite alimentaire de la sous-region ne peut resulter que de l'action convergente et responsable d'un ensemble d'acteurs : Etats, operateurs economiques, organisations sociales et professionnelles, organisations regionales, organisations internationales, partenaires au developpement, etc. Aucun de ces acteurs ne peut assumer seul, les objectifs assignes a la strategie regionale. Aussi, les outils de pilotage et de coordination visent a faire travailler ensemble :

- les neuf pays sahelien ;
- les acteurs de la societe civile et du secteur prive, organises a l'echelle de la sous-region ;
- les organisations d'integration et de cooperation sous-regionales ;
- les partenaires au developpement et les organisations internationales.

### **21.0. Coordination**

La periode 2004-2007 correspond a la phase de mise en œuvre du premier programme quinquennal de securite alimentaire, qui devient ainsi le referent central de l'ensemble des programmes de l'institution et le point d'appui de la strategie de cooperation avec les autres institutions sous-regionales. Dans cette phase, la cellule de reflexions strategiques devra fournir un appui specifique au PMPA au sein duquel sera loge le secretariat technique de la SOSAR. Ces appuis porteront en particulier sur :

- La mise en place et l'animation du conseil regional de securite alimentaire et la poursuite du travail de responsabilisation des autres OIG et acteurs regionaux en faveur de la mise en œuvre effective de la SOSAR, sur la base des attributions et des competences specifiques de chaque partenaire ;
- L'organisation du secretariat technique de la SOSAR et la mise en place du dispositif de suivi-evaluation ;
- l'accompagnement des pays dans la mise en œuvre de leurs strategies nationales de SA et l'animation du processus d'harmonisation des politiques nationales ;
- l'appui a la prise en compte de la dimension genre dans la mise en œuvre de la SOSAR ;
- La finalisation des requetes de financement permettant de completer les financements acquis et de conclure les negociations engagees en 2003 ;
- La finalisation des requetes de financement pour les chantiers thematiques correspondant soit a des priorites en matiere de reduction de la vulnerabilite structurelle (ma trise de l'eau, peche artisanale, elevage...), soit a des priorites communes des pays pour promouvoir des systemes de production durables (fertilité des sols, protection phytosanitaire integree par exemple).

Toutefois, passee cette phase d'impulsion, delicate dans la mesure ou elle bouleverse les habitudes de travail de l'ensemble de l'institution et de ses partenaires, la coordination de la mise en œuvre du programme 2003-2007 entrera dans le cadre du fonctionnement normal de l'institution.

## 22.0. Pilotage

La strategie regionale de securite alimentaire ne peut etre conduite avec succes sans un dispositif de pilotage et de suivi-evaluation qui soit conforme a quatre caracteristiques essentielles de cette strategie :

- le caractere multidimensionnel de la securite alimentaire qui oblige a integrer les politiques et les strategies qui vont au dela du secteur agricole ;
- le role de multiples acteurs agissant dans les domaines economiques, social et environnemental et dont l'impact des actions est fondamental au regard des objectifs de securite alimentaire ;
- les interactions entre les dynamiques saheliennes et les dynamiques plus larges en particulier au sein de l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest (commerce, migrations, infrastructures, ressources naturelles partagees, etc.)
- la responsabilite de chacun des acteurs dans la conduite des actions dont il sera designe pour assurer la ma trise d'œuvre ;
- la visibilite et la transparence permettant d'assurer une bonne gestion des programmes et de garantir l'utilisation judicieuse des ressources.

Impulsee par le CILSS, la strategie regionale depasse necessairement les frontieres thematiques et geographiques de ses competences. Conformement a la Declaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement (Sommet de Bamako - Novembre 2000), le dispositif institutionnel retenu vise a creer les conditions d'une **coordination** de l'ensemble des acteurs et des institutions concernees par l'une ou l'autre des dimensions de la securite alimentaire, agissant dans l'espace sahelien ou plus largement en Afrique de l'Ouest. Dans la mesure du possible, les espaces de concertation et de dialogue regionaux existants seront mis en valeur s'ils permettent d'assurer une coordination multiacteurs et multidimensionnelle indispensable a un management efficace d'une strategie et d'un programme coherents de securite alimentaire. Le dispositif retenu cherche a assumer ces exigences minimales sans pour autant deboucher sur la creation de multiples et couteuses institutions.

### 23.0.0. au plan politique

Les dynamiques en cours au niveau regional sont determinantes pour les enjeux relatifs a la securite alimentaire. Inversement, les dynamiques nouvelles impulsees par la strategie regionale de securite alimentaire constituent une opportunité pour alimenter les logiques d'integration dans de multiples domaines : les infrastructures, le commerce, la gestion des ressources naturelles partagees, la prevention des conflits, etc. Par consequent, les pays du CILSS inscrivent les efforts entrepris autour des enjeux de securite alimentaire dans la perspective politique tracee par les Chefs d'Etat et de Gouvernement au travers de la CEDEAO. Cette derniere a par ailleurs ete choisie pour piloter la mise en œuvre des orientations du NEPAD dans la region, initiative a laquelle souscrit l'ensemble des pays. De la meme facon, la CEDEAO procede actuellement a l'elaboration d'une politique agricole commune, en s'appuyant sur les acquis de la PAU adoptee par l'UEMOA et sur l'expertise du CILSS. Autant de dynamiques qui convergent dans le sens d'un espace d'integration economique et politique qui depasse les clivages anciens et au sein duquel les pays sahelien choisissent de situer leurs priorites de developpement.

L'option retenue est par consequent de voir la Conference des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO jouer un role dans l'impulsion et le pilotage politique de la strategie regionale de securite alimentaire. Compte tenu de l'importance specifique des questions alimentaires pour les pays sahelien, et du caractere avant tout sahelien du CSSA, le Conseil des Ministres du CILSS ainsi que la Conference des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays du CILSS joueront un role de premier plan, vis-a-vis des instances de la CEDEAO, pour assurer ce « portage politique » en exerçant un role d'interface entre les pays sahelien et la CEDEAO. Pour l'ensemble des dimensions strictement saheliennes de la strategie et du programme, les instances du CILSS constituent les instances normales et legitimes de pilotage politique.

### 24.0.0. au plan technique et operationnel

La mise en œuvre operationnelle de la strategie et du programme s'appuie sur :

- ✓ un instrument de dialogue, de concertation, de coordination et de suivi evaluation : le Conseil regional de securite alimentaire, qui comprend en son sein un comite executif restreint ;
- ✓ un secretariat technique loge au sein du CILSS ;
- ✓ les OIG et reseaux d'acteurs regionaux.

#### 25.0.0.0. le conseil regional de securite alimentaire

Le pilotage et le suivi-evaluation de la strategie regionale de securite alimentaire sont assures par le **Conseil regional de securite alimentaire**. La mise en place de cette instance ad-hoc est indispensable pour mener a bien et avec efficacite les differentes dimensions de la strategie de securite alimentaire.

Ces exigences sont :

- la necessite d'une concertation « permanente » entre les principaux acteurs regionaux, publics et prives ;
- la necessite d'une coordination suivie entre les principales strategies structurantes dans la region (lutte contre la pauvrete, securite alimentaire, environnement ) ;
- la necessite d'un dialogue « permanent » et exigent entre les responsables et acteurs sahelien et les partenaires internationaux ;
- la necessite d'une representativite des acteurs regionaux de la societe civile.

#### 26.0.0.0.0 Composition

**Le Conseil regional de securite alimentaire** comprend quatre (4) colleges

##### ⇒ **Le college des representants des Etats**

- Les responsables des Strategies nationales de securite alimentaire ;
- Les responsables nationaux des PAN/LCD ;
- Les responsables des strategies nationales de lutte contre la pauvrete ;
- Les representants des ministeres de l'integration africaine et des parlements.

##### ⇒ **Le college des representants des acteurs regionaux de la societe civile**

- deux representants du reseau Interface ;
- deux representants des organisations paysannes ;
- deux representants des ONG ;
- deux representants du REFESA ;
- deux representants du reseau des collectivites locales.

##### ⇒ **Le college des representants des principales organisations d'integration et de cooperation regionale**

- Le representant de la CEDEAO ;
- Le representant de l'UEMOA ;
- le representant du CILSS .

##### ⇒ **Le college des representants des agences d'aide et de cooperation bi et multilaterales**

Pour des raisons operationnelles et financieres, le Conseil regional de securite alimentaire pourra se reunir plus frequemment sous la forme d'un « **Comite executif restreint de securite alimentaire** » qui comprendra :

- Les representants des strategies nationales de securite alimentaire ;
- Un seul representant par categorie d'acteur regional de la societe civile ;
- Un representant de chaque OIG ;
- deux representants des agences d'aide et de cooperation.

#### 27.0.0.0.0 Mandat

Le conseil regional de securite alimentaire rend compte de la mise en œuvre de la strategie regionale de securite alimentaire et des programmes operationnels devant le Conseil des Ministres du CILSS et devant la Conference des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays du Cilss d'une part et de la CEDEAO d'autre part. Le conseil est le ma tre d'ouvrage du programme quinquennal de securite alimentaire. Il assure le pilotage technique, la concertation et la coordination entre les differentes categories d'acteurs et les pays, la concertation et la coordination entre la region et la communaute internationale, dans les domaines relatifs a la securite alimentaire durable.

#### 28.0.0.0. Le secretariat technique

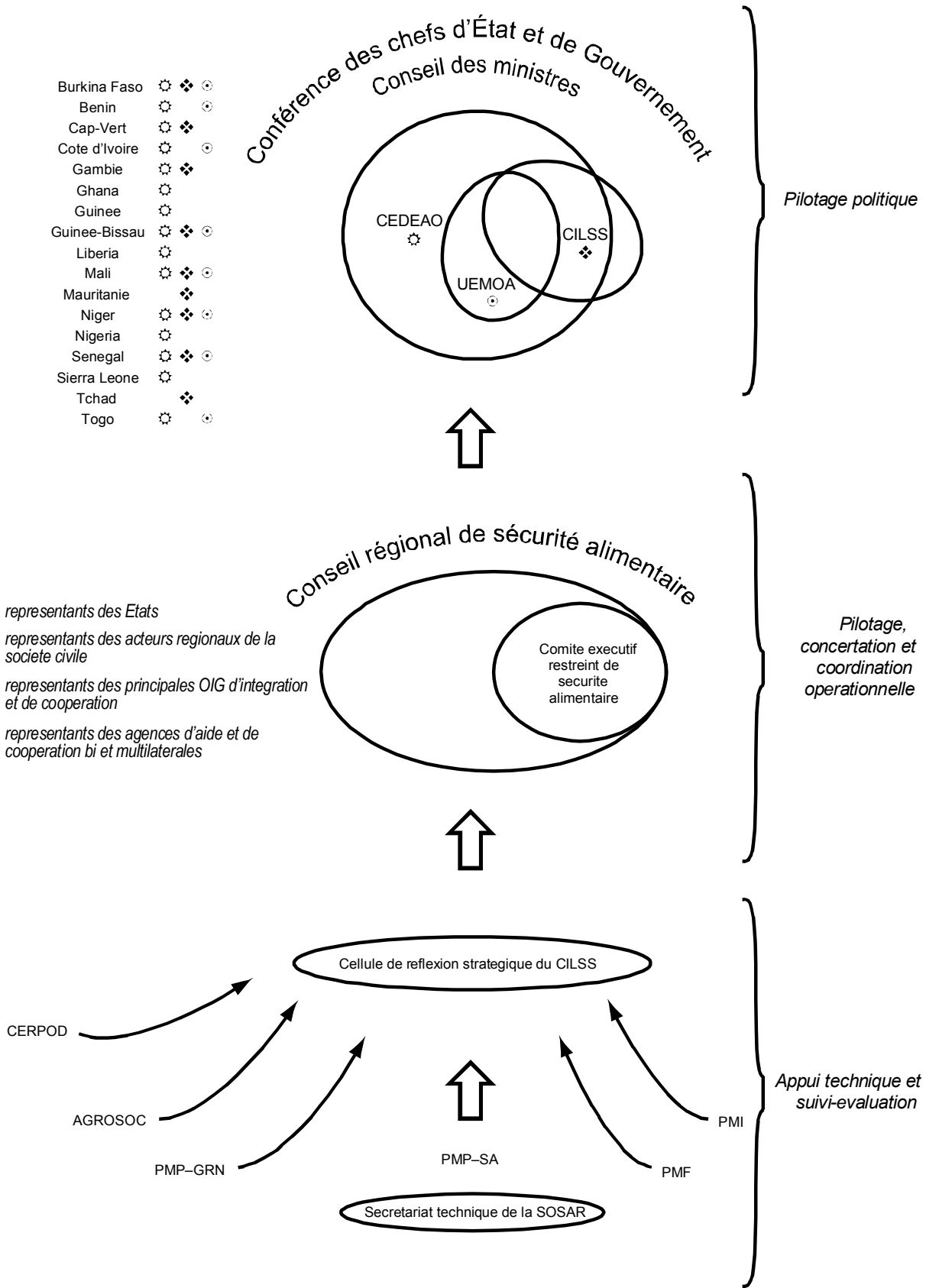
Le Conseil regional de securite alimentaire s'appuie sur un secretariat technique qui en assurera le secretariat et l'animation. Ce secretariat est loge aupres de la cellule de reflexions strategiques du CILSS et place sous la responsabilite directe du Secetaire executif. De ce fait, il mobilisera et beneficiera de l'expertise de l'ensemble des programmes majeurs du CILSS dont l'essentiel des activites s'inscrit dans les orientations de la strategie regionale de securite alimentaire.

Le secretariat technique assurera la preparation des dossiers soumis au Conseil regional de securite alimentaire :

- preparation de la mise en œuvre operationnelle du programme regional de securite alimentaire : programmation et budgetisation des activites selon la logique financiere retenue ;
- suivi-evaluation de la strategie regionale sur la base des indicateurs d'impact retenus, a partir de la maintenance d'une base regionale de collecte et de traitement des donnees alimentees par les dispositifs nationaux ;
- coordination des acteurs et institutions impliquees dans la mise en œuvre de l'ensemble du cadre strategique de securite alimentaire ;
- Secretariat technique du dispositif de financement de la strategie et du programme regional.



# Dispositif de pilotage et de suivi-évaluation



## 29.0. Suivi-evaluation

### 30.0.0. Principes generaux

Le suivi-evaluation releve de la procedure adoptee au niveau du CILSS. La programmation a ete etablie sur la base des formats de documents adoptes par l'institution. Il convient cependant de noter qu'il reste un travail important pour affiner les indicateurs de performances du programme quinquennal, de maniere a ce qu'ils correspondent a des informations effectivement disponibles d'une part, et qui renseigne effectivement sur l'efficacite des actions engagees, d'autre part. Ce travail sera conduit par le secretariat technique avec l'appui du service de suivi-evaluation et sera mis a profit pour construire le tableau de bord des indicateurs regionaux de suivi des performances des strategies nationales et regionale de securite alimentaire.

### 31.0.0. Indicateurs, risques identifies et dispositions envisagees pour les limiter

Le cadre logique precise les indicateurs retenus : indicateurs d'impact au niveau des objectifs specifique, indicateurs de performance au niveau des resultats et indicateurs de mise en œuvre au niveau des activites principales.

Les risques sont surtout lies a l'instabilite politique, avec comme consequences des crises et des conflits sociaux, ainsi qu'une baisse importante de la pluviometrie qui constitue toujours une menace dans le Sahel. Le non respect par les pays et les autres OIG de leur engagement reste aussi du domaine du possible.

Les dispositions envisagees sont donc de faire un grand travail de sensibilisation sur l'impact des crises politiques sur la situation agricole et alimentaire des pays d'Afrique de l'Ouest a l'occasion de la reunion du reseau de prevention des crises alimentaires au Sahel, pendant les instances statutaires du CILSS, de l'UEMOA et de la CEDEAO ; de bien faire fonctionner le Conseil regional et les Conseils nationaux de securite alimentaire en vue d'alimenter le dispositif participatif de suivi-evaluation de la mise en œuvre des strategies nationales et regionale.

## 32. Un cadre integre de financement au travers de l'approche programme.

Il convient de rappeler deux points essentiels de la strategie de financement : (i) les programmes nationaux sont prioritairement finances dans le cadre des dispositifs nationaux pour des raisons qui tiennent d'une part a l'application pratique du principe de subsidiarite et d'autre part, a la necessite d'integrer la strategie de securite alimentaire nationale dans une approche coherente des principaux enjeux de developpement et de lutte contre la pauvrete a l'echelle nationale ; (ii) le programme regional emprunte trois canaux differents selon le type d'action, et selon les acteurs principaux responsables de la mise en œuvre des actions (cf.infra).

Le dispositif de financement a ete elabore pour repondre a plusieurs exigences :

- Etre adapte a la complexite de la strategie et en particulier au fait que sa mise en œuvre repose sur plusieurs acteurs regionaux, en particulier les differentes OIG ;
- Etre adapte au caractere multisectoriel de la strategie et prendre en compte l'existence d'autres cadres de strategies au niveau regional (politiques agricoles communes, PASR/LCD par exemple) ;
- Etre coherent avec la logique financiere du CILSS, qui reste le principal operateur dans la mise en œuvre des programmes operationnels ;
- Prendre en compte et valoriser les dispositifs de financement et les fonds existants ;
- Permettre d'esquisser une evolution des formes d'appui financier a la securite alimentaire en developpant le concept de **fonds regional de securite alimentaire** cible dans un premier temps sur le financement des actions mobilisant conjointement plusieurs acteurs ou categories d'acteurs. Il est en particulier mis en avant pour tous les **grands dossiers strategiques**, visant la transformation structurelle de l'offre agricole et la reduction de la vulnerabilite et pour lesquels il est urgent de mobiliser des ressources financieres importantes, accessibles pour des actions nationales et regionales, disponibles pour differentes categories d'acteurs, agissant de preference ensemble. La particularite d'un tel fonds reside dans son fonctionnement : « competition » fondee sur la qualite des projets, transparence dans l'allocation des ressources, leadership sahelien, etc. A terme, un tel fonds doit conduire a simplifier le « paysage » et offrir un cadre transparent, indispensable tant pour les acteurs regionaux et les Etats que pour les partenaires internationaux.

C'est ainsi que la strategie distingue trois types d'actions (voir le detail p.76 du document de strategie et programme) :

- Les « **actions de type 1** » relevent specifiquement de la strategie de securite alimentaire et ne sont pas prises en charge par d'autres strategies ;
- Les « **actions de type 2** » relevent clairement de prerogatives des institutions d'integration regionale (OIG) autres que le CILSS, et doivent etre financees dans le cadre des programmes conduits par ces institutions;
- Les « **actions de type 3** » correspondent a de grands chantiers prioritaires, structurants, pour lesquels les pays sahelien choisissent d'agir ensemble parce qu'ils relevent de « problemes communs ». Les financements sont mobilises simultanement pour appuyer des actions nationales et leur composante regionale. La mise en place du fonds regional de securite alimentaire concerne principalement ce troisieme type d'actions.

Pour ce qui concerne les dossiers relevant directement du CILSS et correspondant aux « missions régaliennes de la fonction publique » (dialogue politique et aide à la décision, recherche, formation, information, actions pilotes dans des domaines stratégiques), ils relèvent clairement du mode de financement des actions de type 1 et sont intégrées dans le programme du CILSS, avec ses modalités habituelles de programmation et de gestion. Le CILSS a aussi un rôle important à jouer au niveau des actions de type 3. Ce rôle porte sur deux aspects distincts :

- Reunir les conditions techniques et politiques permettant la mise en place du fonds, sous l'égide du Conseil régional de sécurité alimentaire ;
- Préparer les dossiers stratégiques éligibles à ce fonds : maîtrise de l'eau, amélioration durable de la fertilité des sols, développement de l'élevage, promotion de la pêche, etc.

| Canal de financement | Procédure financière du CILSS | Procédures financières de chaque « autre OIG » | Fonds régionaux existants | Fonds régional de sécurité alimentaire |
|----------------------|-------------------------------|--|---------------------------|--|
| Types d'actions      |                               |  |                           |  |
| Actions de type 1    | xxx                           |  | xx                        | xx                                     |
| Actions de type 2    |                               | xxx  |                           | xx                                     |
| Actions de type 3    |                               |  | xx                        | xxx                                    |

Legende : xxx : canal principal ; xx : canal secondaire

Cette logique de financement doit permettre d'éviter les risques de « doublons » et contribuer à clarifier le paysage institutionnel de la coopération et de l'intégration régionale, en responsabilisant les différentes OIG au regard de leur mandat et de leur « avantage comparatif ».

Les actions qui font l'objet d'une requête de financement par le CILSS concernent principalement les « actions de type 1 » : dialogue politique et aide à la décision ; recherche, formation, information, actions pilotes dans des domaines stratégiques. Dans le domaine des « actions de type 3 », c'est à dire relatives aux grands chantiers structurants ( maîtrise de l'eau, fertilité des sols, etc ...) le CILSS fournit une assistance technique pour le montage des dossiers et un plaidoyer pour leur financement, capitalise et diffuse les bonnes pratiques à travers des projets pilotes. Pour les « actions de type 2 » le CILSS développe un accord de coopération avec la CEDEAO et l'UEMOA pour les inviter à les intégrer au sein de leur programme d'activité et selon leurs propres modalités de programmation/planification/négociation avec les partenaires. Toutes les trois OIG doivent rendre compte de leur contribution à la mise en œuvre du programme quinquennal, lors des réunions du Conseil régional et au cours de leurs instances statutaires.

Les partenaires qui appuient le CILSS sont invités à inscrire leurs appuis dans la mise en œuvre des actions du plan quinquennal qui relèvent de sa compétence. Il s'agit progressivement d'évoluer vers une approche programme, afin de permettre, sur la base de la référence commune que constituent la stratégie et son programme de mise en œuvre, d'assurer une coordination centrée sur les résultats à atteindre et d'améliorer la cohérence du dispositif renoué de suivi-évaluation.

Le dispositif de coordination entre le CILSS et ses partenaires comporte : (i) les réunions de Groupes par site et à l'occasion de la réunion annuelle du réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel, prévues par le Comité des partenaires du CILSS (CPC) ; (ii) les sessions annuelles des CTG des programmes majeurs, en cours de regroupement pour améliorer le suivi-évaluation ; (iii) la participation des partenaires aux sessions annuelles du CRPS et du Conseil des Ministres ; (iv) la participation des partenaires au Sommet des Chefs d'Etat tous les 3 ans.

### 33. Veille stratégique

Si l'ensemble de l'institution voit ses programmes de travail mis en cohérence au sein du programme quinquennal de sécurité alimentaire, l'avenir de l'institution impose de poursuivre de façon complémentaire un travail important de veille stratégique. Au cours de la période 2004-2007, les activités de réflexions stratégiques devront permettre de répondre à trois défis :

- Contribuer à formuler des diagnostics et des réponses pertinentes aux enjeux de développement sahéniens ;
- Améliorer le positionnement du Sahel dans les dynamiques sous-régionales au sein de l'Afrique de l'Ouest, et faire du CILSS une institution technique de référence au service de l'ensemble de la région ;
- Améliorer le positionnement du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest dans les débats et les négociations internationales.

#### 34.0.0. Sahel 21 et le Cadre stratégique de sécurité alimentaire

Les activités conduites dans le cadre du processus Sahel 21 sont conçues pour permettre au Sahel d'améliorer son positionnement dans l'espace régional et international, et pour permettre d'intégrer les enjeux de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles et de l'environnement dans une perspective économique et sociale plus large.

Pour ce faire, des efforts seront consentis à plusieurs niveaux :

- *Amplifier l'articulation entre les domaines de predilection du CILSS (SA, GRN, Population et developpement durable) et les strategies de reduction de la pauvreté.* Une strategie regionale est en cours de definition sous l'egide de la CEDEAO. Le CILSS est en mesure d'y contribuer en valorisant ces acquis a deux niveaux. D'une part sur le plan des methodes : (i) en se mobilisant en faveur d'une approche reellement participative de l'elaboration d'une telle strategie, et en mettant a disposition de la CEDEAO son experience de conduite de processus participatifs avec les organisations de la societe civile ; (ii) en approfondissant les liens entre developpement agricole, gestion des ressources naturelles, population et reduction de la pauvreté ; (iii) en contribuant fortement a la conception du volet « agriculture et developpement rural » de cette strategie regionale ;
- *Developper une approche economique de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement au Sahel et en Afrique de l'Ouest.* Une des lacunes des politiques, programmes et projets de GRN/LCD dans la sous-region est le fait que ceux-ci ne renseignent pas les decideurs sur ce qu'ils rapportent aux pays et sur ce que les pays perdraient si ils n'entreprenaient rien. Les consequences d'une telle situation sont (i) la mobilisation des partenaires autour des programmes se fait sur des bases « miserabilistes » ou sur la base des engagements pris dans le cadre de conventions internationales ; (ii) les questions environnementales sont peu au cœur des discussions entre les decideurs et leurs partenaires, et a fortiori sont souvent les grandes oubliees des arbitrages financiers. Il est donc souhaitable de pouvoir renseigner les decideurs, les partenaires, les populations et tout type d'acteur sur la contribution de la GRN a la dynamique de croissance economique des pays de la sous-region. Il s'agit la d'une preoccupation partagee par l'UEMOA et le CILSS qui ont signe le 27 Mai 2003 un accord de cooperation et dont un des volets porte sur la GRN. Le Bureau Regional Afrique de l'Ouest de l'UICN fait egalement sienne cette preoccupation. Ces trois institutions pourraient utilement cooperer dans ce domaine de la production d'arguments economiques en faveur de la GRN, developper des etudes conjointes et promouvoir la tenue de comptabilites environnementales nationales.
- *Ameliorer les capacites d'anticipation des decideurs et acteurs sahelien en realisant des dossiers de synthese, de prospective et de plaidoyer sur des sujets comportant de tres gros enjeux pour l'avenir de la region et de ses populations.* Il s'agit par exemple : (i) de l'impact de la crise cotonniere sur les economies saheliennes, les revenus et la situation economique et sociale des menages ; (ii) des perspectives, atouts et risques du developpement des biotechnologies en agriculture ; (iii) des enjeux lies a la conservation des ressources et de la diversite genetiques des plantes au regard des perspectives de changement climatique (adaptation) ; (iv) l'impact de l'urbanisation sur l'orientation des politiques de securite alimentaire ; etc.
- *Renforcer l'implication des pays et de la region dans les negociations internationales relatives au commerce et a l'environnement, en affinant l'analyse des specificites saheliennes et leurs implications pour le contenu des accords internationaux.* Il s'agit aussi d'ameliorer la capacite des pays a mettre en œuvre les engagements internationaux, en exploitant mieux les mecanismes financiers mis a leur disposition. Au regard des interactions entre commerce international, pression sur les ressources naturelles et revenus des menages, des travaux seront entrepris afin d'aider les pays sahelien a se positionner dans les futures negociations, y compris celles qui vont porter sur l'architecture institutionnelle et la gouvernance mondiale (reform de l'OMC, arbitrages entre les accords multilateraux de l'environnement et les accords commerciaux, etc.). Enfin, dans le cadre de la prochaine Conference des Parties de la convention internationale de Lutte contre la desertification, le CILSS impulsera des evaluations des strategies et plans d'action nationaux, dont il presentera la synthese lors de la COP.

#### 35.0.0. L'evolution du positionnement au sein des OIG

La periode 2004-2007 sera mise a profit pour confirmer le repositionnement du CILSS au sein des institutions de cooperation et d'integration regionale. Ce repositionnement est engage en s'appuyant sur quelques dossiers strategiques qui font l'objet d'une cooperation intense au sein du cadre de concertation inter-OIG :

- L'elaboration, l'adoption et la mise en œuvre du cadre de politique agricole commune : les travaux d'elaboration engages fin 2003 devraient se poursuivre en 2004 et deboucher sur l'adoption d'une PAC/AO par les instances statutaires de la CEDEAO, courant 2004. Ensuite, il conviendra de se focaliser sur la mise en œuvre effective de cette politique commune ;
- La finalisation, l'adoption et la mise en œuvre du volet agricole du NEPAD. Le volet regional doit etre acheve fin 2003/ debut 2004. Son adoption formelle interviendra en 2004 sous l'egide de la CEDEAO. Les conditions et les modalites de mise en œuvre du volet agricole seront alors decidees au plus haut niveau (Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernements des pays membres de la CEDEAO) ;
- L'articulation et la mise en coherence entre (i) le volet agricole du NEPAD et les autres volets thematiques du NEPAD (environnement, infrastructures, bonne gouvernance...) et, (ii) entre le volet agricole du NEPAD et la PAC/AO ;
- L'extension, a la demande de la CEDEAO et de l'UEMOA, de certains programmes sahelien ( suivi des facteurs naturels et des campagnes agropastorales, prevention et gestion des crises alimentaires, population et developpement durable, formation et information) aux autres pays d'Afrique de l'Ouet.

Pour ces quatre domaines, le CILSS se positionne comme un outil d'appui technique a la CEDEAO et plus largement a l'ensemble des OIG et acteurs de l'Afrique de l'Ouest en mettant a disposition ses competences et ses outils d'intervention (par exemple l'INSAH dans le domaine de

la recherche, aux cotes de CORAF ; le Centre Regional AGRYMET dans le domaine de la gestion de l'information et de la formation des cadres ; les programmes majeurs politiques dans les domaines de l'appui et du dialogue sur les politiques .

#### *36.0.0. Le Partenariat autour du reseau de prevention et gestion des crises alimentaires*

Le reseau de prevention et de gestion des crises alimentaires est devenu un espace privilegie de cooperation, de dialogue, d'echanges d'information et de reflexion. Cependant, l'experience a montre que, au fil des annees, la dimension relative a la concertation sur l'information a pris une tres grande importance, en relation avec l'identification des besoins d'aide alimentaire. Progressivement, le panel des participants s'etait limite aux responsables des dispositifs d'information sur la securite alimentaire, et aux agences pourvoyeuses d'aides alimentaires. La reunion du Reseau en 2000 a Bamako avait permis de discuter de la necessite de reorienter les travaux du reseau, et d'y impliquer les responsables nationaux en charge de la gestion de la securite alimentaire ainsi que l'ensemble des agences d'aide impliquees dans l'appui aux politiques de securite alimentaire structurelles.

Ces orientations ont commence a etre mises en œuvre mais doivent encore etre amplifiees au cours des prochaines annees, notamment en rehabilitant la fonction de reflexion prospective qui a fait le succes du reseau depuis sa creation il y a 20 ans. Deux domaines de reflexions pourront etre privilegies :

- l'harmonisation des methodologies d'approches de la vulnerabilite et la reflexion sur les outils de reduction de la vulnerabilite tant au niveau structurel qu'au niveau conjoncturel ;
- la place du marche dans la realisation de la securite alimentaire, la gestion des conflits d'interets entre les bassins de production (environnement economique et commercial favorable et incitatif) et les consommateurs (prix bas pour garantir une meilleure accessibilite) : role du marche, modes/instruments de regulation des prix, etc.

Le 20<sup>eme</sup> anniversaire du reseau en 2004 sera mis a profit pour faire un bilan du partenariat construit dans le cadre du R.P.C.A. Ce sera l'occasion de valoriser cette forme originale de cooperation Nord/Sud et de la faire connaitre au plan international. Ce sera aussi l'occasion de reflechir aux orientations a donner au reseau pour les prochaines annees.

#### **37.0. Gestion administrative et financiere**

### 38.0. Annexe 1: Cadre logique du programme de travail 2004-2007

|   | LOGIQUE D'INTERVENTION  | IOV   | SOURCE DE VERIFICATION  |
|---|---|---|---|
| <b>OBJECTIF GLOBAL</b>  | <b>Assurer l'accès de toutes les Sahéliennes et de tous les Sahéliens, à tout moment, aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et active, à l'horizon 2015</b>   | Evolution positive des indicateurs socio-economiques dans les neuf pays   | Statistiques nationales et tableau de bord regional                       |
| <b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>  | OS1 : Promotion d'une agriculture productive, diversifiée et durable  | Croissance de la production agricole, taux de couverture prod/consommation /grand groupe de produits ; surfaces de terres dégradées                         | Statistiques nationales et tableau de bord regional                       |
|   | OS2 : Développement, fluidification et intégration sous-regionale des marchés nationaux   | Accroissement des flux de produits et réduction des fluctuations spatiales et temporelles des prix  | Données des SIM et statistiques douanieres                                |
|   | OS3 : Amélioration durable des conditions d'accès des groupes et zones vulnérables à l'alimentation et aux services sociaux de base   | Evolution des indicateurs sociaux   | Données de observatoires de la pauvreté et SAP                            |
|   | OS4 : Amélioration des dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires en cohérence avec la construction de la sécurité alimentaire à long terme ;  | Absence de grave crise alimentaire non anticipée par les dispositifs et les décideurs   | SAP et indicateurs nutritionnels  |
|   | OS5 : Renforcement des capacités des acteurs et promotion d'une bonne gouvernance de la sécurité alimentaire  | Rapprochement effectif des principales politiques publiques affectant les conditions de la SA   | Tableau de bord regional  |
| <b>RESULTATS DU PROGRAMME</b>   | Resultat 1.1 : « La valorisation des ressources naturelles est optimisée, dans le cadre de la gestion durable des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux »   | Taux de croissance de la production agricole et rapport sur l'évolution des ressources naturelles   | Statistiques nationales et secretariat SOSAR                              |
|   | Resultat 1.2 : « L'agriculture sahélienne répond mieux à la diversification croissante et à l'augmentation de la demande de produits agricoles et agro-alimentaires »   | Taux de couverture des besoins alimentaires par grands groupes de produits  | Statistiques nationales production - importations                         |
|   | Resultat 1.3 : « La production halieutique est fortement augmentée, sur des bases durables »  | Taux de croissance de la production halieutique   | Statistiques de services des pêches                                       |
|   | Resultat 2.1 : « Les marchés nationaux sont plus dynamiques et mieux connectés ; les marchés régionaux sont plus fluides et mieux intégrés, et les échanges sont fortement accrus »   | Croissance des échanges sous-régionaux de produits agricoles ; stabilisation des niveaux de prix  | SIM regional et SIM nationaux   |
|   | Resultat 2.2 : « Les intérêts de l'agriculture sahélienne et des filières agroalimentaires sont mieux défendus dans la compétition internationale »   | Niveau de convergence des positions des pays dans les négociations  | Documents de position CILSS, UEMOA et CEDEAO                              |
|   | Resultat 3.1 : « Les conditions d'accès à l'alimentation et aux services sociaux de base sont notablement améliorées dans les zones défavorisées et pour les groupes de population pauvres »  | Niveau des indicateurs sociaux (éducation, santé, accès à eau potable,...)  | Dispositif d'information et de suivi des indicateurs de la pauvreté ; SAP |
|   | Resultat 3.2 : « Les questions de population et de VIH/Sida sont intégrées aux stratégies, programmes et politiques de sécurité alimentaire durable au Sahel »  | Prise en compte dans les programmes nationaux et dans les projets sous régionaux  | Suivi qualitatif des stratégies et programmes nationaux – tableau de bord |
|   | Resultat 4.1 : « Le réseau d'information sur la sécurité alimentaire au Sahel est plus performant dans la prévention des crises alimentaires »  | Identification précoce des risques de crise permettant de prendre les mesures de prévention   | Bulletins d'analyse de la SA et d'alerte                                  |
|   | Resultat 4.2 : « Les processus de concertation et les actions d'urgence facilitent les sorties de crise et la construction d'une sécurité alimentaire à long terme »  | Les mesures et actions d'urgence répondent aux besoins et contribuent à réduire la vulnérabilité des populations  | SAP   |
|   | Resultat 5.1 : « Le processus de décentralisation est approfondi et consolidé et les capacités des collectivités locales sont renforcées »  | Travaux de capitalisation des expériences décentralisées de gestion des RN et de la SA disponibles  | Documentation PMPGRN et PMPSA   |
|   | Resultat 5.2 : « Les organisations de la société civile, et en particulier les organisations paysannes sont consolidées, correctement informées et plus impliquées dans la définition des stratégies de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté » | Supports d'information (publications et sites) disponibles pour les membres des OP ; participation aux réunions nationales et régionales consacrées à la SA | Rapports du ROPPA et plate-forme paysanne , REFESA, Interface , etc       |
| Resultat 5.3 : « Des actions régionales de formation et d'échanges d'expériences sur la sécurité alimentaire durable et la réduction de la pauvreté sont systématiquement mises en œuvre, sur la base de pratiques régionales probantes » | Nombre de sessions de formation ou d'échanges   | Secretariat technique SOSAR   |   |

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
|  | Resultat 5.4. : « Les politiques regionales et nationales de developpement du secteur agricole sont harmonisees, pour une gouvernance plus performante des strategies et programmes de securite alimentaire durable aux niveaux regional et international »   | Indicateurs de convergences des politiques nationales de SA  | Tableau de bord – secretariat SOSAR  |
| <b>39. SOUS-RESULTATS DU PROGRAMME</b>   | OS1. : Promotion d'une agriculture productive, diversifiee et durable   |  |  |
|  | Resultat 1.1. : « La valorisation des ressources naturelles est optimisee, dans le cadre de la gestion durable des systemes de production agro-sylvo-pastoraux »  |  |  |
|  | Sous-resultat 1.1.1. Les pays sont appuyes et accompagnes dans leurs programmes d'investissements en matiere de ma trise de l'eau (ME) et developpent les cooperations indispensables a une gestion rationnelle et optimale des ressources communes   | - existence d'un programme regional ME<br>- surfaces irriguees<br>- regles communes d'usage des ressources partagees, adoptees     | Secretariat SOSAR  |
|  | Sous-resultat SR 1.1.2. : Les programmes nationaux de gestion de la fertilite des sols et plus largement de mise en œuvre des PAN/LCD, en matiere de recuperation des terres degradees, de conservation des eaux et des sols sont accompagnes et appuyes  | - existence de programmes nationaux « fertilite des sols »<br>- mise en œuvre des PAN  | Secretariat SOSAR  |
|  | Sous-resultat SR 1.1.3. Un programme regional de promotion de la gestion phytosanitaire integree des cultures et des recoltes est developpe et le Comite Sahelien des pesticides est anime  | - existence d'un programme regional<br>- rapport du comite sahelien des pesticides   | - existence d'un programme regional  |
|  | Sous-resultat SR 1.1.4. les programmes de developpement de l'elevage integrant l'amelioration des systemes pastoraux, l'integration agriculture-elevage et la gestion de la transhumance sont promus a l'echelle regionale  | - taux de croissance des exportations sahariennes<br>- adaptation des regles en vigueur sur la transhumance                        | - statistiques nationales<br>- secretariat SOSAR ;<br>UEMOA/CEDEAO ; PASR-AO |
|  | Sous-resultat SR 1.1.5. Les pays beneficent d'appui pour leurs strategies « energies domestiques » et conçoivent des approches communes en matiere de prelevement des ressources en bois pour les bassins d'approvisionnement urbain transfrontaliers   | - nombre de projets EDA<br>- compte rendus des concertations sur les bassins d'approvisionnement                                   | - Unite PREDAS - PRS   |
|  | Sous-resultat SR 1.1.6. Un programme d'investissements pour la gestion durable des ressources naturelles partagees et/ou transfrontalieres est mis en place   | - etat des lieux de la mise en œuvre des volets du PASR AO relatifs aux ressources partagees                                       | PMPGRN   |
|  | Sous-resultat SR 1.1.7. : La connaissance et l'information sur la dynamique d'evolution des facteurs naturels (sols, eau, vegetation, faune, climat) pour permettre aux differents acteurs de disposer des donnees indispensables a la prise de decision et a la planification / regulation de l'usage des ressources sont developpees. | - existence du systeme d'information<br>- publication reguliere des produits d'information   | Agrhymet   |
|  | Sous-resultat SR 1.1.8. les pays mettent en œuvre des conventions internationales relatives a la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles et renforcent leurs capacites de negociation dans les enceintes internationales  | - documents preparatoires des COP<br>- bilan de la mise en œuvre des conventions de Rio<br>- documents de position regionaux       | PMPGRN   |
|  | Sous-resultat SR 1.1.9. Le developpement des capacites humaines dans le domaine de la gestion des facteurs et des ressources naturels est promu   | - formations proposees et nombre de sahariens formes   | PMF/CRA  |
|  | Resultat 1.2. : « L'agriculture saharienne repond mieux a la diversification croissante et a l'augmentation de la demande de produits agricoles et agro-alimentaires »  |  |  |
|  | Sous-resultat SR 1.2.1. L'environnement institutionnel des producteurs est ameliore   | - % des producteurs ayant acces au credit<br>- compte rendus des concertations entre recherche et OP                               | CORAF, INSAH, reseaux financiers   |
|  | Sous-resultat SR 1.2.2. l'insertion economique et commerciale des producteurs est favorisee   | - enquetes sur evolution de la part des productions mises en marche<br>- evolution des prix des produits agricoles et alimentaires | - SIM regional   |
| Resultat 1.3. : « La production halieutique est fortement augmentee, sur des bases durables »  |   |  |  |
| Sous-resultat SR 1.3.1. Les secteurs de la peche sont renforces au travers d'une approche regionale de la mise en valeur des potentialites offertes par la peche artisanale          | - evolution de la production de la peche artisanale   | - statistiques nationales  |  |
| OS2. : Developpement, fluidification et integration sous-regionale des marches nationaux   |   |  |  |
| Resultat 2.1. : « Les marches nationaux sont plus dynamiques et mieux connectes ; les marches regionaux sont plus fluides et mieux integres, et les echanges sont fortement accrus » |   |  |  |
| Sous-resultat SR 2.1.1. Les politiques nationales relatives aux echanges sont harmonisees  | - indicateurs des politiques de commerce exterieur  | - tableau de bord / secretariat SOSAR  |  |

|  |   |   |
|--|---|---|
| Sous-resultat SR 2.1.2. Les infrastructures regionales de transport et de telecommunication sont developpees de maniere coherente  | - km de routes et chemins de fer sous-regionaux   | - CEDEAO  |
| Sous-resultat SR 2.1.3 : Des institutions favorables au developpement des echanges regionaux sont promues.   | - SIM regional fonctionnel  | - Agrhymet  |
| Sous-resultat SR 2.1.4 : Les initiatives prises par les operateurs prives pour le developpement des echanges regionaux sont encouragees.   | - investissements consentis pour les marches physiques transfrontaliers ; nombre de marches construits/amenages<br>- nombre de centres de service fonctionnels                | - secretariat SOSAR                                   |
| Resultat 2.2. : « Les interets de l'agriculture sahelienne et des filieres agroalimentaires sont mieux defendus dans la competition internationale »   |   |   |
| Sous resultat SR 2.2.1. : Les capacites des Etats a elaborer et a defendre des positions communes de negociation (OMC, Accord UE/ACP) sont renforcees.                                       | - documents de positions communes<br>- analyse des positions defendus par les negociateurs regionaux et des accords obtenus   | - secretariats CEDEAO et UEMOA ;<br>secretariat SOSAR |
| Sous resultat SR 2.2.2. Les filieres agro-alimentaires regionales s'adaptent a l'evolution des normes internationales.   | - ressources techniques et financieres mobilisees pour application des accords SPS et OTC<br>- existence des dispositifs de controle de qualite des produits avant expedition | UEMOA et CEDEAO                                       |
| <b>OS3 : Amelioration durable des conditions d'accès des groupes et zones vulnérables à l'alimentation et aux services sociaux de base</b>   |   |   |
| Resultat 3.1 : « les conditions d'accès à l'alimentation et aux services sociaux de base sont notablement ameliorées dans les zones defavorisees et pour les groupes de population pauvres » |   |   |
| Sous-resultat SR 3.1.1. Les conditions minimales d'accès de chaque sahelien à l'alimentation et aux services de base (eau potable, sante, education) sont definies et promues                | - document specifiant les normes sociales saheliennes   | - secretariat SOSAR                                   |
| Sous-resultat SR 3.1.2. Les echanges d'experiences sur les politiques alimentaire et sociales en faveur des populations vulnérables sont renforcees  | - rapport d'evaluation sur l'harmonisation des methodologies d'analyse de la vulnerabilite<br>- documents de capitalisation et initiatives d'echanges d'experiences           | - secretariat SOSAR                                   |
| Sous-resultat SR 3.1.3. les zones les plus structurellement deficitaires en services sociaux sont prioritairement equipees   | - evolution des indicateurs sociaux dans les differentes regions ; reduction des disparites   | - observatoires nationaux de LCP et SAP               |
| Resultat 3.2. «Les questions de population et de VIH/Sida sont integrees aux strategies, programmes et politiques de securite alimentaire durable au Sahel »                                 |   |   |
| Sous-resultat SR 3.2.1 : Les connaissances sur les interrelations Population, Pauvrete, VIH/Sida et Securite alimentaire durable sont accrues  | - recherches conduites ; publications   | - CERPOD  |
| Sous-resultat SR 3.2.2 : Les capacites en Politiques de Population, Pauvrete, VIH/SIDA et Securite alimentaire durable sont renforcees   | - sessions de formation organisees et nombre de sahelien/nes concernees   | - CERPOD et PMF/CRA                                   |

|   |  |   |
|---|--|---|
| <b>OS4 : Amelioration des dispositifs de prevention et de gestion des crises alimentaires en coherence avec la construction de la securite alimentaire a long terme ;</b> |  |   |
| Resultat 4.1 : « Le reseau d'information sur la securite alimentaire au Sahel est plus performant dans la prevention des crises alimentaires »                            |  |   |
| Sous-resultat SR 4.1.1. Les pays parviennent a perenniser les dispositifs d'information contribuant a evaluer la situation alimentaire conjoncturelle                     | - existence de l'enquete agricole et de SAP fonctionnels dans les neuf pays  | - secretariat SOSAR                               |
| Sous-resultat SR 4.1.2. : L'utilisation de methodologies harmonisees et la diffusion de produits d'information facilitant la prise de decision sont promus                | - rapprochement des methodologies sur la base du cadre harmonise<br>- publications ciblees sur la prise de decision (contenus et delais de diffusion appropries) | - secretariat SOSAR ; PMI/CRA ;<br>PMPSA/ Pregec/ |
| Sous-resultat SR 4.1.3. Poursuivre et renforcer le role de veille des informations a caractere regional   | - dispositif de veille fonctionnel   | PMPSA/- Pregec                                    |
| Resultat 4.2 : « Les processus de concertation et les actions d'urgence facilitent les sorties de crise et la construction d'une securite alimentaire a long terme »      |  |   |
| Sous-resultat SR 4.2.1. Les processus de concertation sont regulierement animes au niveau regional  | - compte rendus des reunions de concertation au niveau national et au niveau regional  | - secretariat SOSAR                               |
| Sous-resultat SR 4.2.2. Les echanges d'experience sur la diversification des actions d'urgence et leur insertion dans des interventions de developpement sont favorises   | - document de capitalisation   | PMPSA/Pregec                                      |



|  |  |   |                                       |
|--|--|---|---------------------------------------|
|  | Sous-résultat SR 4.2.3. Les mécanismes de gestion d'une crise alimentaire de grande ampleur à l'échelle régionale sont conçus et prêts à fonctionner   | - adoption d'un dispositif consensuel de prévision, alerte, réaction et mobilisation                                | Reseau PCA ; Secretariat SOSAR        |
|  | <b>OS5. : Renforcement des capacités des acteurs et promotion d'une bonne gouvernance de la sécurité alimentaire</b>   |   |                                       |
|  | Résultat 5.1. : « Le processus de décentralisation est approfondi et consolidé et les capacités des collectivités locales sont renforcées »  |   |                                       |
|  | Sous-résultat SR 5.1.1 : Les expériences probantes de gestion décentralisée des ressources naturelles et de la sécurité alimentaire sont capitalisées  | - <i>document de capitalisation</i>   | PMPGRN et PMPSA                       |
|  | Sous-résultat SR 5.1.2. Les programmes d'appui à la promotion de la gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles et de la sécurité alimentaire sont soutenus   | - <i>rapports régional sur les appuis fournis aux pays</i>  | PMPGRN – Unite PADLOS                 |
|  | Résultat 5.2. : « Les organisations de la société civile, et en particulier les organisations paysannes sont consolidées, correctement informées et plus impliquées dans la définition des stratégies de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté » |   |                                       |
|  | Sous-résultat SR 5.2.1. : Les programmes de renforcement des capacités des acteurs appropriés à leurs besoins sont soutenus  | - moyens humains et financiers mobilisés pour les programmes de renforcement des capacités conduits par les acteurs | - secretariat SOSAR                   |
|  | Sous-résultat SR 5.2.2. : Les programmes d'information des acteurs publics et privés appropriés à la diversification des besoins sont soutenus   | - moyens humains, financiers et logistiques mobilisés   | - secretariat SOSAR                   |
|  | Résultat 5.3. : « Des actions régionales de formation et d'échanges d'expériences sur la sécurité alimentaire durable et la réduction de la pauvreté sont systématiquement mises en œuvre, sur la base de pratiques régionales probantes »                     |   |                                       |
|  | Sous-résultat SR 5.3.1. : La formation et le partage d'expériences au niveau des cadres sont développés  | - nombre de sessions de formation et nombre de cadres concernés   | - PMF/CRA                             |
|  | <b>Sous-résultat SR 5.3.2. : la formation et l'échange d'expérience au niveau des acteurs de la société civile sont développés</b>   | - nombre de sessions de formation et nombre d'acteurs concernés   | - PMF/CRA                             |
|  | Sous-résultat SR 5.3.3. : La formation des cadres et acteurs féminins dans les différents domaines techniques relatifs au développement rural, de la gestion des ressources naturelles et de la sécurité alimentaire est promue                                | - nombre de sessions de formation et nombre de cadres et acteurs féminins concernés                                 | - PMF/CRA                             |
|  | Résultat 5.4. : « Les politiques régionales et nationales de développement du secteur agricole sont harmonisées, pour une gouvernance plus performante des stratégies et programmes de sécurité alimentaire durable aux niveaux régional et international »    |   |                                       |
|  | Sous-résultat SR 5.4.1. : Les processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des programmes et politiques de sécurité alimentaire durable aux niveaux national et sous-régional sont appuyés et renforcés                                    | - rapport général sur mise en œuvre des neuf stratégies nationales et de la stratégie régionale                     | - tableau de bord ; secretariat SOSAR |
|  |  |   |                                       |

| 40. ACTIVITES<br>PRINCIPALES |  | 44.0.0. INDICATEURS DE SUIVI  | 45.0.0. SOURCE DE VERIFICATION                             |
|------------------------------|--|---|--|
|                              | OS1. : Promotion d'une agriculture productive, diversifiée et durable  |   |  |
|                              | Resultat 1.1. : « La valorisation des ressources naturelles est optimisée, dans le cadre de la gestion durable des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux »   |   |  |
|                              | Sous-resultat 1.1.1. Les pays sont appuyés et accompagnés dans leurs programmes d'investissements en matière de maîtrise de l'eau (ME) et développent les coopérations indispensables à une gestion rationnelle et optimale des ressources communes      |   |  |
|                              | <i>A1111 : Mise en œuvre d'un Programme régional de capitalisation et d'extension des expériences probantes dans le domaine de la petite irrigation</i>  | - programme régional disponible<br>- ressources financières mobilisées                                | PMPSA/AGROSOC  |
|                              | <i>A1112 : Mise en œuvre d'un Programme régional de capitalisation et d'extension de l'expérience burkinabe en matière de modification artificielle du temps (pluies provoquées)</i>   | - programme régional disponible<br>- ressources financières mobilisées                                | PMPSA/PMI  |
|                              | <i>A1113. Appui à l'initiative sur la « Coalition Mondiale pour la maîtrise de l'eau en vue de faire reculer la faim au Sahel »</i>  | - plaidoyer mis en œuvre  | Secretariat Exécutif                                       |
|                              | Sous-resultat SR 1.1.2. : Les programmes nationaux de gestion de la fertilité des sols et plus largement de mise en œuvre des PAN/LCD, en matière de récupération des terres dégradées, de conservation des eaux et des sols sont accompagnés et appuyés |   |  |
|                              | <i>A1121 : Capitalisation et extension des techniques et technologies probantes permettant une transformation décisive des systèmes de production</i>  | - documents de capitalisation<br>- informations utilisées par les pays                                | AGROSOC<br>Documents programmes nationaux de vulgarisation |
|                              | Sous-resultat SR 1.1.3. Un programme régional de promotion de la gestion phytosanitaire intégrée des cultures et des récoltes est développé et le Comité Sahélien des pesticides est animé   |   |  |
|                              | <i>A1131 : programme régional de promotion de la gestion phytosanitaire intégrée des cultures et des récoltes</i>  | - programme disponible<br>- orientations utilisées par les pays<br>- édition de notices d'information | PMF/AGROSOC  |
|                              | <i>A1132 : Animation du comité sahélien des pesticides</i>   | - comptes rendus des travaux du comité  | AGROSOC  |
|                              | Sous-resultat SR 1.1.4. les programmes de développement de l'élevage intégrant l'amélioration des systèmes pastoraux, l'intégration agriculture-élevage et la gestion de la transhumance sont promus à l'échelle régionale                               |   |  |
|                              | <i>A 1141 : promotion des programmes de développement de l'élevage et d'amélioration des systèmes pastoraux</i>  | - programme régional « élevage » disponible<br>- orientations utilisées par les pays                  | PMPSA/PMPGRN   |
|                              | <i>A 1142. amélioration des méthodologies de détermination et de prévision des ressources fourragères, suivi des ressources et développement des systèmes d'information adaptés aux besoins des décideurs et des groupements d'éleveurs/pasteurs</i>     | - travaux de recherche sur les méthodologies<br>- partenariats internationaux                         | PMI  |
|                              | Sous-resultat SR 1.1.5. Les pays bénéficient d'appui pour leurs stratégies « énergies domestiques » et conçoivent des approches communes en matière de prélèvement des ressources en bois pour les bassins d'approvisionnement urbain transfrontaliers   |   |  |
|                              | <i>Activité principale A 1151 : fournir des appuis régionaux à la mise en œuvre des stratégies et programmes « énergie domestique et alternative » dans tous les pays</i>  | - compte rendu d'activité de l'unité régionale PREDAS   | PMPGRN   |
|                              | <i>Activité principale A 1152 : Conduire les concertations sur l'aménagement des zones périphériques aux pôles urbains dans les régions transfrontalières (règles communes de prélèvements du bois)</i>  | - comptes rendus des réunions de concertation   | PMPGRN   |

|                                  |   |   |        |
|----------------------------------|---|---|--------|
|                                  | Sous-resultat SR 1.1.6. Un programme d'investissements pour la gestion durable des ressources naturelles partagees et/ou transfrontalieres est mis en place   |   |        |
|                                  | A1161 : Preparation et mise en œuvre de programmes sous-regionaux de lutte contre la degradation des terres et de gestion durable des ressources partagees et/ou transfrontalieres (Mise en œuvre du PASR-AO)   | - rapport sur l'etat d'avancement des huit sous programmes du PASR          | PMPGRN |
|                                  | Sous-resultat SR 1.1.7. : La connaissance et l'information sur la dynamique d'evolution des facteurs naturels (sols, eau, vegetation, faune, climat) pour permettre aux differents acteurs de disposer des donnees indispensables a la prise de decision et a la planification / regulation de l'usage des ressources sont developpees. |   |        |
|                                  | A1171 : Mise en place d'un systeme d'information sur les facteurs naturels au Sahel   | - dispositif regional d'information sur les ressources fonctionnel          | PMI    |
|                                  | A1172 : Mise au point d'outils d'analyse des informations collectees sur les facteurs naturels en vue de l'aide a la decision pour les utilisateurs   | - outils d'analyse et SIG disponibles                                       | PMI    |
|                                  | A1173 : Developpement d'une capacite d'analyse des informations collectees sur les facteurs naturels en vue d'une aide a la decision des decideurs et des cadres des services techniques nationaux  | - production reguliere d'information appropriee aux differents utilisateurs | PMI    |
| <b>42. ACTIVITES PRINCIPALES</b> | A1174 : Appui et aide a la decision aux operateurs economiques face aux aleas des facteurs naturels   | - outils d'informations cibles sur les acteurs economiques                  | PMI    |
|                                  | Sous-resultat SR 1.1.8. les pays mettent en œuvre des conventions internationales relatives a la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles et renforcent leurs capacites de negociation dans les enceintes internationales  |   |        |
|                                  | A1181 : Appui a la mise en œuvre de la CCD au niveau national   | - rapports nationaux sur la mise en œuvre de la CCD                         | PMPGRN |
|                                  | A1182 : Renforcement de la capacite des pays a mettre en œuvre les Conventions Internationales relatives a la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles, et a negocier dans les enceintes internationales   | - documents de position / negociations internationales                      | PMPGRN |
| <b>43. ACTIVITES PRINCIPALES</b> | Sous-resultat SR 1.1.9. Le developpement des capacites humaines dans le domaine de la gestion des facteurs et des ressources naturels est promu   |   |        |
|                                  | A1191. : Renforcement des capacites dans le domaine de l'agrometeorologie   | - nombre de cadres formes   | PMF    |
|                                  | A1192. : Renforcement des capacites dans le domaine de l'hydrologie   | - nombre de cadres formes   | PMF    |
|                                  | A1193. : Renforcement des capacites dans le domaine de la gestion phytosanitaire integree   | - nombre de cadres formes   | PMF    |
|                                  | A1194. : Renforcement des capacites dans le domaine de la gestion concertee des ressources naturelles   | - nombre de cadres formes   | PMF    |
|                                  | A1195. : Renforcement des capacites dans le domaine de la collecte des informations sur les facteurs naturels   | - nombre de cadres formes   | PMF    |
|                                  | Resultat 1.2. : « L'agriculture sahelienne repond mieux a la diversification croissante et a l'augmentation de la demande de produits agricoles et agro-alimentaires »  |   |        |
|                                  | Sous-resultat SR 1.2.1. L'environnement institutionnel des producteurs est ameliore   |   |        |

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
|  | A1211 : <i>Securisation des droits d'exploitation des ressources naturelles (dans le cadre des politiques de decentralisation et de l'integration regionale ouest-africaine)</i> | - adoption de la charte sur les droits fonciers                   | - PMPGRN   |
|  | A1212 : Poursuite du processus de renforcement des capacites et d'harmonisation de la reglementation semenciere au Sahel.  | - existence d'une reglementation harmonisee a l'echelle regionale | - AGROSOC  |
|  | A1213 : <i>amelioration de l'environnement financier des producteurs au travers de dispositifs de financement appropries aux specificites du secteur agricole</i>                | - % des producteurs ayant acces a une forme de credit             | - statistiques nationales et enquetes specifiques des reseaux financiers |
|  | Sous-resultat SR 1.2.2. l'insertion economique et commerciale des producteurs est favorisee  |   |  |
|  | Cf. OS2  | Cf. OS2   | Cf. OS2  |
|  | Resultat 1.3. : « La production halieutique est fortement augmentee, sur des bases durables »  |   |  |
|  | Sous-resultat SR 1.3.1. Les secteurs de la peche sont renforces au travers d'une approche regionale de la mise en valeur des potentialites offertes par la peche artisanale      |   |  |

|                              |  |  |  |
|------------------------------|--|--|--|
|                              |  |  |  |
|                              | OS2 : <i>Developpement, fluidification et integration sous-regionale des marches nationaux</i>   |  |  |
|                              | Resultat 2.1. : « Les marches nationaux sont plus dynamiques et mieux connectes ; les marches regionaux sont plus fluides et mieux integres, et les echanges sont fortement accrus »   |  |  |
|                              | Sous-resultat SR 2.1.1. Les politiques nationales relatives aux echanges sont harmonisees  |  |  |
|                              | A2111 : <i>Elaborer le cadre de Politique agricole commune pour l'espace CEDEAO</i>  | - Cadre de PAC-AO adopte par la CEDEAO   | PMPSA  |
|                              | A2112 : <i>Contribution a la revision du TEC UEMOA et a la preparation du TEC CEDEAO en tenant compte des caracteristiques des differentes filieres agro-alimentaires et des enjeux specifiques lies a la securite alimentaire des pays sahelien et ouest-africains.</i> | - note presentant les enjeux de protection exterieure pour les principales filieres (realisee dans cadre PAC/AO)                       | PMPSA  |
| 46. ACTIVITES<br>PRINCIPALES | A2113 : <i>Harmonisation des politiques fiscales internes</i>  | - niveau des taxes formelles   | - tableau de bord secretariat SOSAR            |
|                              | A2114 : <i>Allegement des contraintes administratives officielles et officieuses au commerce transfrontalier des biens et des personnes</i>  | - evolution des couts de transaction   | - enquete observatoire des pratiques anormales |
|                              | Sous-resultat SR 2.1.2. Les infrastructures regionales de transport et de telecommunication sont developpees de maniere coherente  |  |  |
|                              | Prerogative CEDEAO   | Prerogative CEDEAO   |  |
|                              | Sous-resultat SR 2.1.3 : Des institutions favorables au developpement des echanges regionaux sont promues.   |  |  |
|                              | A 2131 : <i>organisation des SIM nationaux en reseau et construction du SIM regional</i>   | - SIM regional fonctionnel<br>- echanges entre SIM nationaux (methodes, resultats)   | - PMI  |
|                              | A 2132 : <i>Developpement de l'analyse regionale des marches et amelioration de l'aide a la decision en matiere de gestion de la securite alimentaire au niveau des decideurs publics et des reseaux d' operateurs prives</i>  | - existence d'un cadre d'analyse permettant d'integrer les prix et les marches dans les analyses de securite alimentaire               | - PMPSA, AGROSOC, PMI                          |
|                              | A 2133 : <i>Capitalisation et extension des experiences de developpement de marches frontaliers</i>  | - nombre de marches frontaliers construits ou rehabilites  | PMPSA  |
|                              | Sous-resultat SR 2.1.4 : Les initiatives prises par les operateurs prives pour le developpement des echanges regionaux sont encouragees.   |  |  |
| 47. ACTIVITES                | A 2141 : <i>Appui aux initiatives des acteurs du secteur agroalimentaire</i>   | -rapport specifique : existence de centres de services fonctionnels ; existence d'une bourse de fret ; nombre de foires et expositions | - secretariat SOSAR                            |

|                    |  |  |
|--------------------|--|--|
| <b>PRINCIPALES</b> | Resultat 2.2. : « Les interets de l'agriculture sahelienne et des filieres agroalimentaires sont mieux defendus dans la competition internationale »   |  |
|                    | Sous resultat SR 2.2.1. : Les capacites des Etats a elaborer et a defendre des positions communes de negociation (OMC, Accord UE/ACP) sont renforcees. |  |

|  |   |   |                     |
|--|---|---|---------------------|
| <b>48. ACTIVITES PRINCIPALES</b>   | A 2211 : Renforcement de la capacite sous-regionale a elaborer et defendre des positions communes de defense des enjeux de securite alimentaire, de gestion des ressources naturelles et de lutte contre la pauvrete dans les negociations commerciales multilaterales( OMC, Accord UE/ACP) | - sessions de formation organisees  | Secretariat SOSAR   |
|  | Sous resultat SR 2.2.2. Les filieres agro-alimentaires regionales s'adaptent a l'evolution des normes internationales.  |   |                     |
|  | A 2221 : Adaptation des filieres agroalimentaires sous-regionales a l'evolution des normes internationales.   | - equipements de controle qualite avant expédition<br>- sessions de formation et information destinees aux operateurs et acteurs des filieres exports | Secretariat SOSAR   |
|  | OS3. : Amelioration durable des conditions d'accès des groupes et zones vulnérables a l'alimentation et aux services sociaux de base  |   |                     |
|  | Resultat 3.1 : « les conditions d'accès a l'alimentation et aux services sociaux de base sont notablement ameliores dans les zones defavorisees et pour les groupes de population pauvres »   |   |                     |
|  | Sous-resultat SR 3.1.1. Les conditions minimales d'accès de chaque sahelien a l'alimentation et aux services de base (eau potable, sante, education) sont definies et promues   |   |                     |
|  | A 3111 : Definition des conditions d'accès a l'alimentation et aux services sociaux de base   | - document specifiant les normes sociales saheliennes   | - secretariat SOSAR |
|  | A 3112 : Appui a la promotion des droits des populations pauvres  | - rapport sur les appuis specifiques fournis aux organisations les plus marginalisees   | - secretariat SOSAR |
|  | A 3113 : Suivre et contribuer aux reunions internationales relatives a l'alimentation, au developpement sanitaire et social   | - documents preparatoires et rapports de mission  | - secretariat SOSAR |
|  | Sous-resultat SR 3.1.2. Les echanges d'experiences sur les politiques alimentaire et sociales en faveur des populations vulnérables sont renforces  |   |                     |
|  | A3121 : Capitalisation et extension des experiences probantes dans le domaine de la generation et de la diversification des revenus   | - document de capitalisation  | - secretariat SOSAR |
|  | A3122 : Favoriser l'adoption de methodologies harmonisees de diagnostic de la pauvrete et de ciblage des populations vulnérables et de suivi-evaluation des indicateurs des DSRP (secteurs sante, social, nutrition)  | - cf. SR 412  |                     |
| A3123 Soutenir les reseaux regionaux d'information et d'echange d'experience sur les actions de lutte contre la pauvrete et les inegalites | - rapport d'activites de ces reseaux  | - secretariat SOSAR   |                     |
| Sous-resultat SR 3.1.3. les zones les plus structurellement deficitaires en services sociaux sont prioritairement equipees                 |   |   |                     |

|   |   |  |                     |
|---|---|--|---------------------|
| 49. ACTIVITES<br>PRINCIPALES  | A 3131 : Définir le champ et les modalités d'intervention d'un mécanisme régional de solidarité permettant de combler les disparités entre zones et pays dans l'accès aux services sociaux de base  | - document de projet élaboré avec CEDEAO et UEMOA  | - secretariat SOSAR |
|   | A 3132 Appuyer les partenariats entre les acteurs de terrain, la recherche et les institutions régionales spécialisées pour tester et développer des interventions novatrices et probantes en faveur des pauvres dans les domaines de la santé, de la nutrition, de la protection sociale, de l'insertion économique, de la promotion des droits des individus, de l'éducation, ... | - documents de capitalisation et échanges organisés par différentes organisations            | - secretariat SOSAR |
|   | Resultat 3.2. «Les questions de population et de VIH/Sida sont intégrées aux stratégies, programmes et politiques de sécurité alimentaire durable au Sahel »  |  |                     |
|   | Sous-resultat SR 3.2.1 : Les connaissances sur les interrelations Population, Pauvreté, VIH/Sida et Sécurité alimentaire durable sont accrues   |  |                     |
|   | A 3211 : Identification des facteurs de population, pauvreté et VIH/Sida affectant la SA  | - publication des résultats des travaux de recherche   | Cerpod              |
|   | A 3212 : Développement d'un système d'information sur les profils socio-économiques et démographiques   | - existence d'un dispositif d'information  | Cerpod              |
|   | A 3213 : Diffusion des résultats de recherche en Population / Pauvreté / VIH/Sida et SA durable   | - traduction des résultats de recherche en messages de vulgarisation / sensibilisation       | Cerpod              |
|   | Sous-resultat SR 3.2.2 : Les capacités en Politiques de Population, Pauvreté, VIH/SIDA et Sécurité alimentaire durable sont renforcées  |  |                     |
|   | A 3221 : Renforcement du suivi-évaluation des stratégies, politiques et programmes de population, pauvreté, VIH/SIDA et sécurité alimentaire durable  | - rapport sur le suivi du plan d'action de Ouagadougou (population et développement durable) | Cerpod              |
|   | A 3222 : Renforcement des capacités en dialogue politique sur population, VIH/Sida, pauvreté et SA, des institutions nationales et de la société civile ;   | - sessions de formation  | Cerpod              |
|   | A 3223 : Renforcement des capacités en gestion décentralisée des politiques de population et sécurité alimentaire durable   | - sessions de formation  | Cerpod              |
| 50. ACTIVITES<br>PRINCIPALES  | OS4 : Amélioration des dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires en cohérence avec la construction de la sécurité alimentaire à long terme ;  |  |                     |
|   | Resultat 4.1 : « Le réseau d'information sur la sécurité alimentaire au Sahel est plus performant dans la prévention des crises alimentaires »  |  |                     |
|   | Sous-resultat SR 4.1.1. Les pays parviennent à pérenniser les dispositifs d'information contribuant à évaluer la situation alimentaire conjoncturelle   |  |                     |
|   | A4111 : étude des conditions nécessaires à la viabilité des SI  | - document d'analyse   | - PMI               |
|   | A4112: sensibiliser les Etats et les partenaires au développement à prendre les mesures adéquates à la viabilité des SI   | - part des SI financés sur budget de l'Etat dans chaque pays                                 | - secretariat SOSAR |
|   | A4113 : diversifier l'utilisation des informations recueillies dans le cadre de l'alerte précoce (prévention des risques d'inondations, gestion des disponibilités fourragères, conseil agro-météorologique, ...)   | - évaluation des outils de communication et des cibles                                       | - secretariat SOSAR |
| Sous-resultat SR 4.1.2. : L'utilisation de méthodologies harmonisées et la diffusion de produits d'information facilitant la prise de décision sont promues |   |  |                     |

|   |  |   |  |
|---|--|---|--|
| 51. ACTIVITES<br>PRINCIPALES  | A 4121 : l'information produite est amelioree et les methodologies d'analyse de la vulnerabilite des populations sont harmonisees.   | - mise en œuvre du cadre harmonise d'analyse et de suivi de la vulnerabilite                                    | - PMI , PMPSA  |
|   | A 4122 : les capacites d'analyse de l'information et d'aide a la decision sont ameliorees.   | - evaluation des documents d'analyse et d'aide a la decision  | - secretariat SOSAR                                    |
|   | A 4123 : renforcement du controle de qualite des systemes d'information  | - dispositif de controle de qualite adopte par Conseil Ministres<br>- rapport d'evaluation de la qualite des SI | - PV du Conseil des Ministres<br>- rapport independant |
|   | Sous-resultat SR 4.1.3. Poursuivre et renforcer le role de veille des informations a caractere regional  |   |  |
|   | A 4131 : developper une capacite de veille sur les sources de conflits entre pays et pouvant avoir des repercussions dommageables sur la securite alimentaire (dont les deplacements de populations) | - dispositif de veille fonctionnel  | - PMPSA  |
|   | A4132 : poursuivre le role de veille sur les informations des facteurs bio-physiques comme la production agricole et fourragere, niveaux des cours d'eaux, depredateurs,....                         | - rapports de suivi de la situation agricole, deroulement des campagnes...                                      | PMI  |
|   | Resultat 4.2 : « Les processus de concertation et les actions d'urgence facilitent les sorties de crise et la construction d'une securite alimentaire a long terme »                                 |   |  |
|   | Sous-resultat SR 4.2.1. Les processus de concertation sont regulierement animes au niveau regional   |   |  |
|   | A4211 : Appui aux dispositifs nationaux de concertation et de coordination des acteurs intervenant dans la prevention et la gestion des crises   | - rapports nationaux des concertations  | Secretariat SOSAR                                      |
|   | A4212 : Preparation et animation des reunions du reseau de prevention des crises   | - documentation preparatoire<br>- compte rendus   | PMPSA  |
|   | Sous-resultat SR 4.2.2. Les echanges d'experience sur la diversification des actions d'urgence et leur insertion dans des interventions de developpement sont favorises                              |   |  |
|   | A4221 : capitalisation et echanges sur les experiences de diversification des actions d'urgence  | - document de capitalisation  | PMPSA  |
|   | A4222 : incitation des acteurs nationaux et locaux a ameliorer leurs pratiques   | - documents preparatoires et comptes rendus des rencontres d'echanges   | PMPSA  |
| Sous-resultat SR 4.2.3. Les mecanismes de gestion d'une crise alimentaire de grande ampleur a l'echelle regionale sont concus et prêts a fonctionner  |  |   |  |
| A4231 : Les instruments de reponse a une crise de grande ampleur sont identifiés  | - adoption d'un dispositif consensuel de prevision, alerte, reaction et mobilisation   | Reseau PCA ; Secretariat SOSAR  |  |
|   |  |   |  |
|   |  |   |  |
| OS5. : Renforcement des capacites des acteurs et promotion d'une bonne gouvernance de la securite alimentaire   |  |   |  |
| Resultat 5.1. : « Le processus de decentralisation est approfondi et consolide et les capacites des collectivites locales sont renforcees »           |  |   |  |
| Sous-resultat SR 5.1.1 : Les experiences probantes de gestion decentralisee des ressources naturelles et de la securite alimentaire sont capitalisees |  |   |  |
| A5111 : Mise en place d'un observatoire de la Gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles et de la securite alimentaire              | - existence de l'observatoire et publications /autres produits   | PMPGRN et PMPSA   |  |
| 52. ACTIVITES   |  |   |  |

|  |   |  |   |                       |
|--|---|--|---|-----------------------|
| <b>PRINCIPALES</b>   | A5112 : <i>Promotion des outils et des dispositifs de formation des élus et des responsables des organisations locales de la société civile (renforcement des capacités) ;</i>  | - offre de formation appropriée  | PMPGRN  |                       |
|  | A5113: <i>Analyse des dispositifs législatifs en matière de décentralisation et appui à l'élaboration de législations et réglementations nationales favorables à une gestion participative et décentralisée des ressources naturelles et de la sécurité alimentaire</i> | - étude disponible   | PMPGRN  |                       |
|  | Sous-résultat SR 5.1.2. Les programmes d'appui à la promotion de la gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles et de la sécurité alimentaire sont soutenus  |  |   |                       |
|  | A5121 : <i>Organisation d'un réseau régional d'experts et praticiens spécialisés sur la gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles et de la sécurité alimentaire et pouvant être mobilisés pour appuyer des pays et des collectivités locales</i>     | - base de données disponibles et entretenue  | PMPGRN et PMPSA                                     |                       |
|  | A5122 : <i>Appui méthodologique aux pays membres dans la mise en œuvre des stratégies de décentralisation de la GRN et de la SA ;</i>   | - rapports d'activité  | PMPGRN et PMPSA                                     |                       |
|  | Résultat 5.2. : « Les organisations de la société civile, et en particulier les organisations paysannes sont consolidées, correctement informées et plus impliquées dans la définition des stratégies de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté »          |  |   |                       |
|  | Sous-résultat SR 5.2.1. : Les programmes de renforcement des capacités des acteurs appropriés à leurs besoins sont soutenus   |  |   |                       |
|  | A5211 : <i>Soutien au développement des capacités institutionnelles des organisations socioprofessionnelles nationales et régionales</i>  | - rapports d'activités   | PMPGRN et PMPSA                                     |                       |
|  | Sous-résultat SR 5.2.2. : Les programmes d'information des acteurs publics et privés appropriés à la diversité des besoins sont soutenus  |  |   |                       |
|  | <b>53. ACTIVITES</b><br><br><b>PRINCIPALES</b>  | A5221 : <i>Soutien aux initiatives de développement de supports de communication et d'information appropriés aux besoins spécifiques de chaque catégorie d'acteurs, cibles sur les informations stratégiques (SA et GRN)</i> | - analyse des documents et autres supports produits | PMI , PMPSA et PMPGRN |
| A5222 <i>amélioration de l'offre d'information de base nécessaire à chaque catégorie d'acteur public et de la société civile, et indispensable pour le dialogue entre acteurs</i>  |   | - analyse des documents et autres supports produits  | PMI , PMPSA et PMPGRN                               |                       |
| A5223 : <i>Amélioration du traitement de l'information de base en fonction des besoins spécifiques de chaque catégorie d'utilisateur</i>   |   | - analyse des documents et autres supports produits  | PMI , PMPSA et PMPGRN                               |                       |
| Résultat 5.3. : « Des actions régionales de formation et d'échanges d'expériences sur la sécurité alimentaire durable et la réduction de la pauvreté sont systématiquement mises en œuvre, sur la base de pratiques régionales probantes » |   |  |   |                       |
| Sous-résultat SR 5.3.1. : La formation et le partage d'expériences au niveau des cadres sont développés  |   |  |   |                       |
| A 5311 : <i>Renforcement des capacités des cadres nationaux et régionaux dans tous les domaines qui ont trait au développement d'une agriculture durable</i>   |   | - sessions de formation  | PMF   |                       |
| A 5312 : <i>renforcer les capacités des cadres nationaux et régionaux dans le domaine des filières (transformation, stockage, commercialisation) des marchés et des politiques commerciales</i>  |   | - sessions de formation  | PMF   |                       |
| A 5313 : <i>renforcer les capacités des cadres nationaux et régionaux dans le domaine de l'alerte précoce</i>  |   | - sessions de formation  | PMF   |                       |
| <b>54. ACTIVITES</b>   |   | A 5314 : <i>Renforcer les capacités des cadres nationaux et régionaux dans le domaine de l'élaboration et du suivi des politiques publiques</i>  | - sessions de formation                             | PMF                   |



|                              |  |   |                   |
|------------------------------|--|---|-------------------|
| PRINCIPALES                  | Sous-resultat SR 5.3.2.: la formation et l'échange d'expérience au niveau des acteurs de la société civile sont développés   |   |                   |
|                              | <b>A 5321: Formation des opérateurs des filières sur le stockage et la transformation des produits agricoles</b>   | - sessions de formation   | PMF               |
|                              | Sous-resultat SR 5.3.3.: La formation des cadres et acteurs féminins dans les différents domaines techniques relatifs au développement rural, de la gestion des ressources naturelles et de la sécurité alimentaire est promue                             |   |                   |
|                              | <i>A 5331 : Augmentation du pourcentage de cadres féminins dans les formations dispensées dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la gestion des ressources naturelles</i>  | - sessions de formation   | PMF               |
|                              | <i>A 5332 : Mise en place des formations ciblées sur les besoins des femmes dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la gestion des ressources naturelles</i>  | - sessions de formation   | PMF               |
| 55. ACTIVITES<br>PRINCIPALES | Resultat 5.4.: « Les politiques régionales et nationales de développement du secteur agricole sont harmonisées, pour une gouvernance plus performante des stratégies et programmes de sécurité alimentaire durable aux niveaux régional et international » |   |                   |
|                              | Sous-resultat SR 5.4.1.: Les processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des programmes et politiques de sécurité alimentaire durable aux niveaux national et sous-régional sont appuyés et renforcés                                 |   |                   |
|                              | <i>A 5411 : coordonner la gestion des politiques et stratégies de sécurité alimentaire aux niveaux régional</i>  | - documents préparatoires et comptes rendus des réunions du comité restreint et du conseil régional de SA<br>- tableau de bord effectif | Secretariat SOSAR |
|                              | <i>A 5412.: Mise en place du dispositif d'évaluation des stratégies nationale et régionale de sécurité alimentaire et des programmes correspondants, sous la responsabilité du Conseil régional de sécurité alimentaire.</i>                               | - documents préparatoires et comptes rendus des réunions du comité restreint et du conseil régional de SA<br>- tableau de bord effectif | Secretariat SOSAR |